

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

AVEC LA VISITE DE M. BOUTEFLIKA À PARIS

Reprise du dialogue franco-algérien

« Je crois que les conditions sont aujourd'hui réunies pour aborder les problèmes de l'avenir avec une vision nouvelle rénovée », a déclaré dans une interview au journal « Le Monde » le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, qui est arrivé hier à 12 h. 15 à Paris, pour sa première visite officielle en France.

Les audiences que lui accorderont le président Pompidou et le premier ministre, M. Messmer et les six heures d'entretiens qu'il aura jusqu'à mercredi avec M. Jobert, le ministre français des Affaires étrangères, devraient en effet permettre au-delà des problèmes de l'heure, de concevoir les rapports futurs entre la France et l'Algérie.

Coopération à long terme

La visite en France de M. Bouteflika marque la reprise du dialogue entre la France et l'Algérie, et M. Bouteflika n'a pas caché son intention de l'approfondir « dans la perspective d'une coopération à long terme ».

Ses entretiens vont permettre aussi de faire le point sur les relations bilatérales et de rechercher les points de convergence dans les politiques internationales des deux pays.

Si la coopération culturelle et technique entre les deux pays n'a guère souffert des difficultés traversées par les relations franco-algériennes, il n'en est pas allé de même dans le domaine économique et commercial. La France demeure le premier fournisseur de l'Algérie mais elle n'est plus son premier acheteur et c'est un problème pour l'Algérie, qui fait un gros effort d'investissement. Le déficit commercial, en 1971, a été supérieur à 1,2 milliard de ff, il s'est réduit à 0,95 milliard de ff en 1972 mais menace d'atteindre un chiffre record en 1973.

Le pétrole

Dans les achats français, le pétrole représente 80 pour cent et le gouvernement algérien considère que cette situation est anormale. Il souhaite que les échanges franco-algériens prennent un nouvel essor.

L'Algérie voudrait également conclure avec la CEE un accord global prévoyant un régime préférentiel et elle compte sur l'aide de la France à Bruxelles dans ce domaine.

Les travailleurs algériens en France

Parler des relations bilatérales franco-algériennes, c'est aussi aborder le problème des travailleurs algériens en France. C'est pour Alger, le problème le plus préoccupant de

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

LOISIRS-VACANCES

Pendant les mois de juillet et d'août, nous nous ferons un plaisir d'offrir à nos lecteurs, une page spéciale : « Loisirs-vacances » dans laquelle ils trouveront des jeux — mots croisés et casse-têtes — des caricatures, des photos, des histoires drôles. Les résultats des jeux paraîtront dans cette même page, le lendemain ou le surlendemain de leur publication. Ceux qui s'amuseront à chercher la solution de ces mots-croisés ou de ces casse-têtes ne doivent donc pas l'envoyer à notre rédaction, mais tout simplement attendre qu'elle soit publiée, pour vérifier ainsi eux-mêmes leur sagacité !

Nous souhaitons ainsi contribuer à meubler un peu, et de façon agréable, les loisirs, plus abondants en été, de nos lecteurs. (voir page 11).

La SNCF, victime d'un maître-chanteur

Après la coupure d'un rail, des lettres de menaces

Le maître-chanteur de la SNCF qui avait coupé un rail près d'Arcy-sur-Cure la semaine dernière, s'est manifesté de nouveau par deux lettres adressées l'une à la direction générale et l'autre au chef de gare de Chartres.

Il s'agit bien du même expéditeur puisque ce sont des photocopies de la première lettre, rédigée avec des caractères d'imprimerie découpés dans des journaux, le maître-chanteur s'est borné à changer, sur cette sorte de formulaire, la date et le lieu de sa prochaine action. Il vise cette fois une portion de voie ferrée située en Eure-et-Loire entre Moriers et Blandainville.

Cette portion de voie a été minutieusement inspectée, mais les gens

de la SNCF et les policiers n'y ont rien découvert. La surveillance a néanmoins été renforcée.

Le maître-chanteur exige toujours, pour mettre fin à ses actes, le versement de 5.600.000 ff. et de 350.000 marks. (ap)

Main-d'œuvre étrangère

Berne reste inflexible

Lire en page 7

Déraillement en gare de Milan



Deux wagons de voyageurs sont sortis des rails, hier, à la gare centrale de Milan, bloquant des dizaines de trains. Six personnes ont été blessées. (AP)



Cordiale poignée de mains entre M. Jobert (à g.) et M. Bouteflika. (bélino AP)

MONNAIE

Effets secondaires...

On en parle comme d'un grand corps malade, cagneux, muet, un peu aveugle, le tympan flasque, la tripe pleine d'humours.

Cliniquement condamné, on observe une nouvelle phase de son agonie que l'on nomme survie... Le malade se ressaisit de la rate, alors que le poumon s'essouffle, un tassement vésiculaire suit une sclérose artérielle. On s'affole enfin, car le grand malade est de plus en plus contagieux.

Le dollar se tripote des pieds à la tête, il a mal partout, il se ressaisit, s'effondre, fait un pas encore, pestiféré, lui le glorieux, déchu au milieu de la plus puissante économie du monde !

Depuis sa dévaluation de 10 pour cent du 12 février dernier, le dollar a encore perdu 15 pour cent de sa valeur. Logiquement, la monnaie américaine devrait être une nouvelle fois dévaluée officiellement. De fait, cette manœuvre n'aurait aucun effet, attendu que le dollar perd chaque jour de sa valeur sur le marché libre des changes. Pratiquement il flotte et son cours central a perdu toute signification.

Le régime amaigrissant que subit le dollar n'est pas fait pour lui rendre la santé que beaucoup lui souhaitent. Bien au contraire, la dépréciation du dollar compromet chaque jour le rééquilibrage de la balance des paiements américaine.

Le régime de flexibilité sans contrôle qui régit les monnaies occidentales depuis le 11 mars (la livre et la lire restant soudées au sort du dollar) et qui constitue un compromis politique, s'avère de plus en plus dangereux. Loin de permettre à la balance des paiements américaine de reprendre son souffle, il en accélère l'asphyxie sans en tirer aucun bénéfice. Le changement fréquent de parités des monnaies entrave le mécanisme de rééquilibrage qui devrait découler des ajustements de change.

Particulièrement frileux, les exportateurs américains, craignant la vague

de froid qui s'abat sur le dollar, laissent mûrir leurs devises étrangères sur pied, évitant de les rapatrier. Par contre, les importateurs vont presser sur l'accélérateur et faire entrer aux Etats-Unis le maximum de marchandises possible dans la crainte de faire les frais d'une nouvelle dépréciation de leur monnaie. Ainsi, sur le plan commercial, s'accroît le déséquilibre de la balance...

Quant à connaître les effets de la dévaluation sur les transferts et mouvements de capitaux il est significatif qu'aucune étude économique n'ait été publiée à ce sujet ! Et pourtant cette « masse » oscillant d'une place financière à l'autre, au gré des profits spéculatifs possibles, est estimée à quelque dix milliards de dollars !

GIL BAILLOD

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

AU TOUR DE FRANCE

Luis Ocana prend le large



Si Ocana s'est affirmé hier, le Français Thévenet a fait une très belle course et s'est classé quatrième à l'étape. Notre photo ASL le montre franchissant le Galibier, suivi de Gomez-Lucas, masqué, et de Zoetemelk.

LIRE EN PAGE 15

Les « ponts » italiens devront-ils être supprimés ?

— par W. TUOHY —

En Italie, les week-ends arbitrairement prolongés, ou « ponts », responsables du taux d'absentéisme le plus élevé du monde, sont devenus un problème national.

Parmi ceux qui essaient de résoudre ce problème, on trouve le gouvernement, le patronat, les syndicats, et même le Vatican.

Pour les Italiens, faire le pont signifie ne pas travailler entre un jour de fête et le week-end qui suit ou qui précède. Ainsi, si le jour férié est un jeudi, le travail ne reprendra pas le vendredi mais le lundi suivant. Lorsque le jour férié est un mercredi, les Italiens s'octroient alors un « grand pont » de deux jours, au début ou à la fin de la semaine.

L'Italie ayant le nombre le plus élevé de fêtes légales parmi tous les pays

industrialisés, le problème des « ponts » atteint des proportions considérables.

L'année dernière, selon les chiffres officiels, le taux d'absentéisme s'est élevé à environ 13 pour cent, et même 14 pour cent, chez Fiat, contre 7,5 pour cent en Grande-Bretagne et 6 pour cent en France.

GROSSES PERTES

Selon les experts du travail, les jours de grève, compris dans les statistiques précédentes, ne sont qu'une infime partie des jours chômés. Le problème de l'absentéisme est jugé si sérieux que le président Giovanni Leone a récemment déploré son taux « inadmissible ». Les experts ont remarqué que le lundi précédant un jour férié ou le vendredi qui le suit, le taux d'absentéisme s'élève à plus de 30 pour cent. Chaque jour chômé fait perdre environ 170 millions de

dollars à la production italienne, soit plus de 5,2 milliards par an.

Mais les « ponts » italiens n'affectent pas seulement l'industrie, le tourisme lui-même est concerné.

En effet, les visiteurs étrangers, peu au courant des nombreux jours fériés, ont souvent la surprise désagréable de trouver magasins, bureaux de tabac et kiosques à journaux, fermés.

Dans les usines importantes, les chaînes de montage sont sérieusement perturbées par les « ponts » et les industriels ont rarement les capitaux nécessaires pour employer du personnel temporaire.

CONGÉS - MALADIE

En outre, la législation sur les droits des travailleurs de mai 1970, interdit aux médecins d'entreprise de vérifier

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Notes d'un passant

Celle-là, il faudra qu'au prochain jour de pluie, je la raconte aux escargots magnifiques et privilégiés qui choisissent les escaliers de pierre du chalet pour faire des siestes, agrémentées de strip-teases et d'expositions de cornes, dont je ne saurais assez admirer les langueurs...

Je ne sais, en effet, si vous avez lu le match engagé récemment en Italie entre champions de la lenteur et championne de la vitesse et qui s'est terminé par le sacrifice mais la victoire des premiers.

Voici cette page de bravoure que je vous remets en mémoire :

Des milliers d'escargots qui avaient envahi les rails ont eu raison vendredi d'un train assurant le service Civitanova-Macerata, au sud d'Ancone.

Les gastéropodes ont infligé au convoi (une locomotive et deux voitures) un retard de quarante minutes en sept kilomètres. Les machinistes ne parvenaient pas à comprendre pourquoi : alors que le moteur de la locomotive tournait régulièrement, le train n'arrivait pas à prendre de la vitesse. C'est en se penchant sur la voie qu'ils ont vu que les roues patinaient sur les mollusques imprudents. Ils se sont résignés à terminer le parcours à une allure... d'escargot. (ats)

Inutile de dire que je compatis à ce massacre de milliers d'innocents victimes, sacrifiées comme tant d'autres au délire de la vitesse.

Evidemment, fallait pas qu'y z'aillent !

Comme je contais l'histoire à Belzèbuth, mon crapaud de service en a tiré la conclusion que voici :

— V'z'êtes tous des assassins ! Je le savais... Ce qui n'empêche que cet holocauste pourrait bien avoir une valeur symbolique que toi, p'tite tête, n'imagines pas. Car un jour viendra où vous vous rendrez compte que lent et bonheur riment, alors que la seule rime convenable à vitesse c'est la cuspette...

J'ai pensé que Belzèbuth ne serait jamais qu'un versificateur approximatif. Mais je me suis bien gardé de lui préciser.

Le père Piquerez

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - SCIENCES - CUISINE
 EDUCATION - MODE - JEUX

PAGE

2

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA
 TURE - SCIENCES - CUISINE
 EDUCATION - MODE - JEUX

A Lausanne

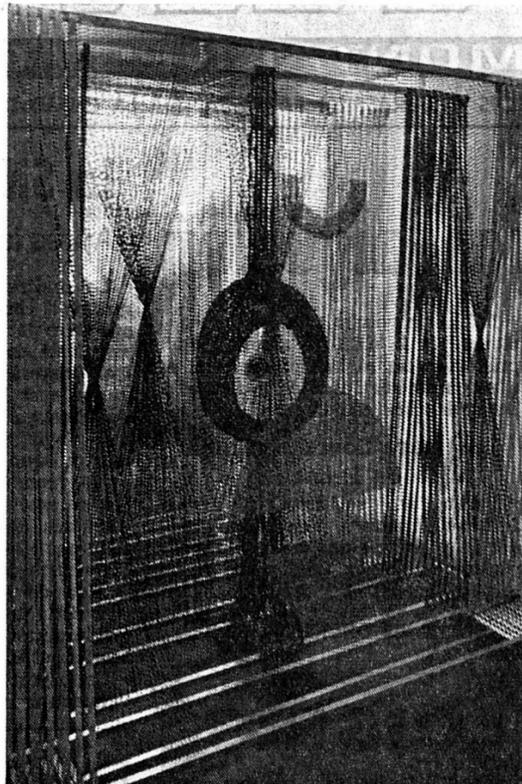
La sixième Biennale de la tapisserie mérite d'être vue

En juin 1961, sous l'impulsion de Jean Lurçat et du regretté Pierre Pauli, était fondé le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne (Citam) qui organisait, en 1962, la première Biennale.

Farouche défenseur d'un métier et d'un matériau, Lurçat entendait faire, des arts de la lisse, l'art mural du XXe siècle par excellence, et de Lausanne la Mecque de la tapisserie.

La sixième Biennale, que le Musée cantonal des Beaux-Arts abrite jusqu'à fin septembre est le résultat d'un choix souvent délicat. Le jury, perplexé à examiner plus de six cents dossiers. Cinquante-cinq œuvres ont été retenues : les essais les plus prometteurs, les plus originaux. Dans l'esprit du jury, il ne s'agissait pas du tout de perpétuer une tradition, ni d'énoncer des principes, mais tout au contraire d'enregistrer des phénomènes de création, et de les diffuser le plus largement possible ; l'exposition sera visible ensuite, très probablement, dans cinq villes des USA.

Si la première Biennale n'admettait que des œuvres tissées sur le métier de haute et basse lisse, son règlement prévoyait déjà l'extension à



« La lune », d'Elsi Giaque, composition en six éléments; la lune, le rêve, le mystère de l'homme, ses montagnes, ses cratères...

d'autres techniques. L'accrochage de la sixième Biennale a aboli toute séparation par technique, elle procède par contraste et par confrontation. La commune structure textile ressort avec d'autant plus de force. Personne n'y est insensible. Les expériences avant-gardistes ne suscitent pas de refus car un art ancestral, qui est resté malgré tout à la taille de l'homme.

L'ORIGINALITÉ NE DEVRAIT PAS EXCLURE LA MATURATION

Il serait faux d'imaginer que, création dans l'espace, soit synonyme d'expérimentation avant-gardiste. Ainsi, « La lune » d'Elsi Giaque (n'oublions pas qu'il y a fort longtemps qu'Elsi Giaque ne considère plus le mur comme un impératif), et « La tapisserie pour cloisonner la salle en deux » de Nakagawa Chihaya, sont de véritables bables parce qu'elles prennent racine dans la part des visiteurs, raffermissent d'anthologie. Le « Spielwildnis » des Heer, ouvre sur une infinité de possibilités d'applications diverses, de l'objet d'art instrument de libération et de communication.

La tapisserie dans l'espace propose, hélas, à côté d'œuvres fortes, des gestes spontanés, sans signification esthétique ou artistique, voire des jeux gra-

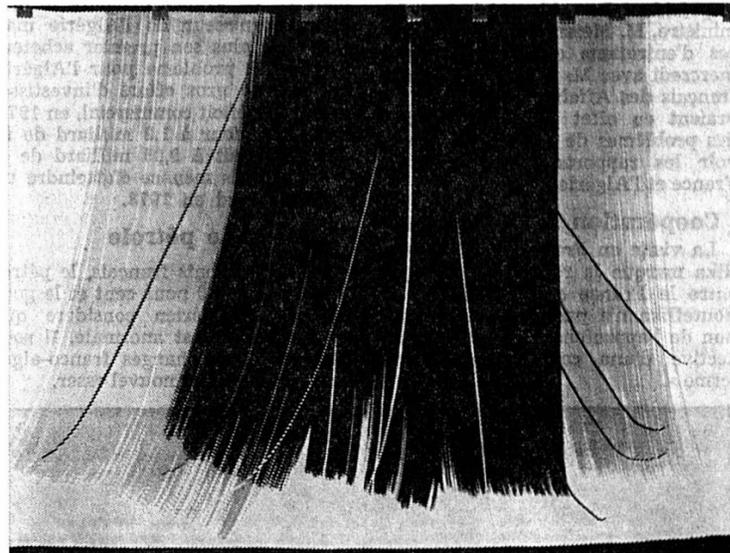
tuits, comme les « Buddy balls », gros pompons colorés sur le plan horizontal ou des happenings scatologiques made in USA. La fameuse « corde » de Magdalena Abaka Inowicz n'en finit pas de faire couler encre et salive.

Ces créations insolites sont autant de points d'interrogation, posés par des artistes, autant d'inconnues, de suspenses. On peut se demander s'il est vraiment opportun qu'un artiste expose au grand public international ses questions, avant même, semble-t-il, de les avoir méditées, et d'avoir tenté une approche, une ébauche, un projet de solution. Un grand nombre d'œuvres réellement originales sont, on le sent, l'aboutissement d'une préoccupation intérieure de l'artiste, d'un souci de maturation. Je pense, entre autres, à la colonne noire, drapée de deuil de Moik Schiele, à « Throne » de Sherri Smith, une des plus remarquables créations de cette sixième Biennale. Sherri Smith intervient sur plusieurs plans verticaux, en des mouvements d'une sensi-

bilité, d'une esthétique chromatique très grande, souple, délicate, sans mièvrerie. Parmi les tapisseries murales, la forêt de rectangles tissés, bruns tabac clair, gigantesque, de Olga de Amaral est remarquable, l'espace continu de Lia Cook est un modèle de rigueur. Hans Hartung, Anna-Eva Bergman, James Guitet présentent des œuvres remarquables de précision, de sobriété, qui, peut-être, sont un peu trop picturales.

Les visiteurs de la Biennale peuvent ainsi, à Lausanne, cumuler les plaisirs dans le domaine des arts textiles : Françoise Ragno et ses tapisseries murales est à la Galerie de l'Entracte, Jagoda Buic et Magdalena Abakanowicz à la Galerie Pauli. La Galerie Meyer a accroché des tentures décoratives, exécutées selon la technique du piquage-collage de Dupuis ; au Château de la Sarraz, des artistes tisseurs polonais proposent plus d'une vingtaine d'œuvres.

Sylvette MAURON



Hartung, tapisserie de 3 m. 26 sur 4 m. 70. (Propriétaire: Mobilier national)

Le plus venimeux des serpents au service de la médecine

Une expédition scientifique sous la direction du Dr Dunson, de l'Université de Pennsylvanie, a passé six semaines en mer de Timor, où se trouvent les plus fortes concentrations de serpents de mer du globe.

Parmi les échantillons recueillis par les savants, figure un serpent de mer — l'Hydrophis belcheri — dont le venin est plus puissant que celui du taïpan car il suffirait d'une quantité infinitésimale de ce poison pour tuer un homme en quelques minutes. En revanche, ce venin pourra servir la science médicale en permettant d'étudier les effets des toxines sur le muscle et le système nerveux.

Le Dr Dunson découvrait, il y a deux ans, qu'il existe chez les serpents de mer comme chez l'homme, une glande régulatrice de la distribution du sel, mais beaucoup plus accessible que dans le corps humain. Invité à poursuivre ses travaux à l'Université James Cook, au Queensland, le Dr Dunson espère, grâce aux serpents de mer, arriver à démontrer le mécanisme de cette régulation saline dans l'organisme de l'homme.

(su)

La Fondation C.-F. Ramuz rend hommage à C.-F. Landry

Dans son bulletin 1973, la Fondation C.-F. Ramuz, à Lausanne, rend hommage à C.-F. Landry, disparu à la fin de l'hiver, qui avait été en 1960 le lauréat du Grand Prix Ramuz. Elle reprend un texte — qui est aussi un fort beau portrait — consacré par Ramuz, dans le bulletin de la Guilde du Livre de juin 1938, à Landry, alors à ses débuts, et dont la Guilde venait de publier le roman « Diego ». C'est un émouvant témoignage de l'amitié attentive de l'aîné à l'égard de son cadet.

En outre, le bulletin de la Fondation présente un récit de Ramuz, « Les petites filles dans le jardin », inédit en ce

sens qu'il n'a jamais été repris depuis sa parution dans le « Journal de Genève » d'avril 1913. Dans ce texte, qui évoque son séjour à Paris, Ramuz relève la curiosité éphémère de l'enfant — et de l'homme — pour les nouveautés techniques.

Illustré de photographies du cabinet de travail de Ramuz à Pully, le bulletin contient enfin un rapport qui donne des précisions sur l'intérêt que continue de susciter Ramuz en Suisse et à l'étranger, et qui annonce la prochaine réédition de la « Bibliographie des œuvres de C.-F. Ramuz », de Théophile Bringolf, revue et augmentée par Jacques Verdan. (ats)

Vivre dangereusement...

l'essentiel de la publicité, d'ailleurs, nous devrions tous être des gens épanouis, pétant de santé morale et physique, débordant de joie de vivre. Les faits sont moins réjouissants.

On sait à quel point notre activité industrielle génératrice de tant de facilités louables est aussi génératrice de pollution, cette lèpre de l'environnement dont on ne prend souvent conscience, hélas ! que lorsqu'elle a dépassé un stade guérissable. Mais on sait peut-être moins combien notre honnête et appétissante nourriture de tous les jours recèle d'« impuretés » qui correspondent peu à l'idée que l'on se fait de notre époque aseptisée.

On en trouve la révélation dans le rapport du Laboratoire cantonal vaudois, par exemple, qui révèle que la qualité bactériologique d'un certain nombre de produits alimentaires ne s'est pas améliorée l'an dernier. Ainsi, 27 pour cent des pâtes alimentaires examinées au hasard d'échantillons prélevés dans les magasins n'étaient pas conformes aux normes officielles. Cette proportion atteignait 30 pour cent pour les laits pasteurisés, 36 pour cent pour les yogourts, 46 pour cent pour les crèmes, 53 pour cent pour les glaces artificielles, 58 pour cent pour les pâtisseries, 74 pour cent pour les beurres de table ! N'est-il pas, tout de même un peu effrayant de se trouver en face d'une telle évidence : les trois quarts des plaques de beurre que nous achetons en magasin ne répondent pas aux normes de pureté bactériologique ? Dans son rapport, le Laboratoire cantonal vaudois relève aussi que sur les 73 échantillons de fromage qu'il a analysés, il en a trouvé 14 qui contenaient des résidus de pesticides en quantité excessive. Par ailleurs, concernant les eaux minérales non

gazeuses, le laboratoire relève une fois de plus la supériorité hygiénique absolue des bouteilles de verre sur les bouteilles plastiques : 96 pour cent des eaux en bouteilles de verre contenaient moins de 10.000 germes par ml, alors que 15 pour cent seulement des eaux en bouteilles plastiques arrivaient à ce résultat. Les constatations vaudoises ne sont pas uniques. Le laboratoire officiel de la ville de Zurich, entre autres, a fait des observations semblables. Il incrimine également certains jouets, fruits, boîtes de conserve, etc. Et il prend fermement position pour une révision draconienne de la législation en la matière, et de l'organisation de son application.

Vivre dangereusement : notre comparaison est peut-être excessive. Mais il existe tout de même un problème très réel de l'hygiène alimentaire, qui ne se pose pas seulement en termes de diététique. Il est impensable que l'on puisse admettre de voir une certaine désinvolture au niveau des producteurs et des distributeurs, une certaine incurie au niveau des autorités, mettre en cause les progrès péniblement acquis au cours des siècles et des décennies en matière de santé par la vente d'une nourriture dénaturée.

Chacun n'a pas chez soi l'équipement ni les connaissances qui lui permettent de procéder aux analyses des produits qu'il consomme. Et les aurait-il qu'il resterait bien embarrassé pour se nourrir, au vu de la généralisation des cas d'aliments nuisibles à la santé. C'est donc en l'occurrence davantage de leur pouvoir de citoyen que les consommateurs doivent jouer pour obtenir des autorités à tous les niveaux les mesures propres à leur assurer la protection à laquelle ils ont droit.

MHK

Comptez sur vous

280512209
 928012620
 280122009
 0712
 8062

Il a toujours existé une certaine fascination à l'endroit des gens qui « vivent dangereusement ». Dans les films, les romans, mais aussi dans la vie, les humains qui ont pour métier ou hobby de braver la mort sont exaltés, que ce soit le héros militaire ou l'acrobate, le grand aventurier ou le pilote d'essai, le cosmonaute ou le cascadeur et cent autres « spécialistes du danger ».

Un trait commun entre ce genre d'êtres d'exception : tous ont CHOISI de vivre dangereusement.

La situation est nettement moins exaltante quand n'importe quel pauvre bougre qui ne l'a pas demandé ni ne s'en sent la vocation, se voit contraint d'exposer sa petite santé à des menaces dont, de surcroît, il ignore comme à la loterie, le moment et l'endroit où elles se présentent, voire la nature exacte.

On est pourtant en droit de se demander si ce n'est pas, dans une certaine mesure, le genre de vie que nous fait mener la « société de consommation », comme on l'appelle. Il semblait en effet qu'avec l'automatisation et la surrégulation, la planification et la pasteurisation, la chimie et le niveau de vie, la technicité et la productivité, nous étions entrés dans l'âge d'or. Jamais, semblait-il, l'abondance n'était si bien allée de pair avec savoir-faire, hygiène, santé et bonheur. A en croire

A la Salle de musique

Concert du Catholic Youth Organization of Chicago

Après la très vaste formation des Young American Musicians Abroad qui jouait récemment à la salle de musique, c'était hier soir, les membres du Catholic Youth Organization of Chicago qui se produisaient dans le cadre du « Festival » d'orchestres américains proposé au public dans le courant de l'été par Musica-Théâtre et l'ADC-Office du tourisme et dont la réussite se révèle par ailleurs de plus en plus grandissante si l'on en juge par le nombre public présent hier soir.

En ce qui concerne l'auditeur, qui écoute un orchestre américain de ce genre, il doit être objectif, il ne doit pas refuser systématiquement d'aborder un style musical auquel il n'est pas habitué. Ces conditions remplies — il n'a pas de programme — il passera la plus agréable soirée. Car en fait, je ne pense pas qu'il y ait plusieurs genres musicaux. Il existe la musique et c'est tout. Que ce soit du jazz ou une ouverture de Chostakovitch, les sons émis par les instrumentistes sont reçus par l'au-

diteur qui les apprécie de diverses manières. Cette appréciation doit cependant être fondée sur la compréhension du phénomène sonore et cela implique une éducation et en ce qui concerne ces jeunes musiciens, il est bien évident qu'on forme moins de musiciens professionnels dans ces orchestres que des mélomanes critiques et avertis par une pratique personnelle de la musique.

Ainsi donc ces musiciens, environ 80, ils ont entre 15 et 25 ans, groupés en un ensemble qu'il conviendrait d'appeler dans nos régions, une fanfare, nous ont-ils présenté des œuvres de compositeurs américains pour la plupart, choisies dans le répertoire léger, mis à part Chostakovitch. Beaucoup de pot-pourris, fantaisies, arrangements, dont une comédie musicale, typiquement américaine, avec quatre chanteuses costumées, qui remporta un énorme succès, du folksong aussi.

Les exécutions sont très soignées, les cuivres sont d'une rutilance éblouissante, quelques écarts de justesse, dans le registre des bois plus particulièrement.

Un programme moins didactique que celui présenté par leurs prédécesseurs et il fut extrêmement intéressant de vivre, au cours de cette soirée, une vraie jam session, dans le style Chicago ? Ici les professeurs deviennent solistes, relevons leurs remarquables prestations au saxophone, clarinette, trompette, trombone. Citons un nom néanmoins, celui du chef Ward (sans prénom, pas de programme).

Mais rien ne vaut l'audition pour juger. Prochain concert 14 juillet.

D. de C.

Exposition

«Alimentation saine»

L'exposition « Alimentation saine » sera présentée pour la première fois au Salon international pour la restauration collective, l'hôtellerie et la restauration, à Bâle, en novembre prochain. Cette exposition, conçue en collaboration avec la Régie fédérale des alcools et diverses organisations, est due à l'initiative de médecins bâlois. Des problèmes actuels de l'alimentation y seront traités par des médecins et médecins-dentistes. (ats)

«Hobbys» pour les vacances

Il est des gens, de plus en plus nombreux, qui éprouvent le besoin d'entreprendre toutes sortes de choses pendant leurs vacances. Le travail est un plaisir, pourvu qu'il ne leur rappelle en rien le train-train quotidien et l'activité professionnelle. Tenant compte de cette tendance, l'Office national suisse du tourisme a ouvert une enquête sur les possibilités diverses de la satisfaire dans notre pays. Il y en a plus de cinquante, à commencer par l'équitation, le tennis, la photographie, la musique, et jusqu'aux marottes les plus inattendues, comme celles de jouer du cor des Alpes, de voyager en train à vapeur, de skier sur l'herbe, etc. (sp)

Pour Madame

Un menu

Pommes de terre nature
 Chou-fleur au gratin
 Foie de bœuf sauté
 Melon fourré

MELON FOURRÉ

Choisir un beau melon et enlever la partie supérieure pour en faire un couvercle. A l'opposé, découper également un morceau de la pelure de façon que le melon demeure bien stable sur le plat. Le vider sans abîmer les parois. Après avoir écarté les pépins et les fibres, débiter la chair en petits carrelés. Sucrez et mélangez à des quartiers de pêches et d'abricots. Ajouter à volonté kirsch, marasquin ou citron. Laisser macérer et remplir le melon. Remettre le couvercle et servir bien frais.

Le foin est dans la grange

Attention à une surfermentation dangereuse

A l'époque où les foins ont été engrangés à une cadence particulièrement soutenue, grâce au temps généralement sec et chaud de ces dernières semaines, il convient de rappeler les conseils de prudence et de prévention qui s'imposent en pareille circonstance.

Chaque année en effet, des fermes sont ravagées par le feu. Chaque année pourtant les mêmes remarques sont formulées quant aux risques de surfermentation d'un foin, trop jeune ou insuffisamment séché. Pour éviter que des drames se produisent on ne peut qu'inciter les agriculteurs à redoubler d'attention et à procéder à des sondages fréquents de leur récolte.

Récemment encore des alertes ont eu lieu qui n'ont heureusement pas eu

de conséquences graves. La période actuelle est cependant critique : une ou deux semaines après avoir été engrangé, le foin (il est généralement jeune cette année) fermente et atteint une température considérée comme normale de 40 à 50 degrés. S'il contient trop d'humidité, il fermente de façon exagérée, brunit et risque d'entrer en combustion. La réaction chimique est alors bien souvent fatale au bâtiment d'exploitation tout entier.

SONDER LE FOIN

Pour prévenir ce stade et un risque fréquent d'incendie de ferme, il existe des sondes — sorte de thermomètre monté dans une tige de métal à rallon-

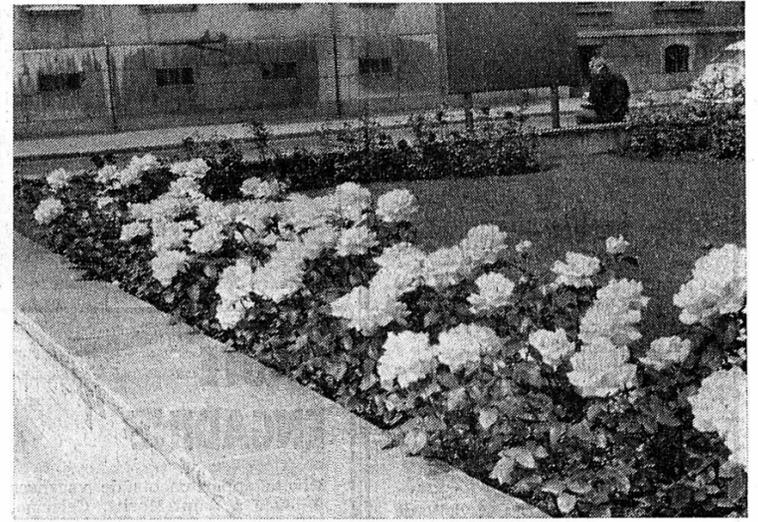
ges qui peut être enfoncée profondément dans le tas de foin suspect. Sur demande, le poste de police, ou le No 18 (Service du feu) interviendra volontiers pour procéder à un sondage qui permettra peut-être de déceler suffisamment tôt une fermentation anormalement intense. Plus que jamais, il vaut mieux prévenir que guérir et deux précautions valent toujours mieux qu'une. Le problème se posera également avec autant d'acuité à la période des regains. AR

D'autres perturbations nocturnes

Voiture « empruntée »

La nuit de vendredi à samedi fut décidément mouvementée au Locle. Nous avons relaté dans notre dernière édition les insomnies dont a souffert une bonne partie de la population suite à la mise en place de chaînes de pétards. Pour une automobiliste de la ville, cependant, un sommeil moins profond lui aurait évité certains ennuis. Alors qu'elle s'apprêtait à reprendre son véhicule laissé devant son appartement dans le quartier de Beau-Site, samedi matin, elle s'aperçut qu'il avait été déplacé de plusieurs mètres. S'approchant alors de son « Austin mini » elle ne tarda pas à constater que la vitre en avait été forcée et que des inconnus l'avaient utilisée pour une balade nocturne abusive. Des fils du tableau de bord avaient été arrachés et reconnectés pour établir vraisemblablement le contact sans l'usage d'une clé. Le désarroi de la propriétaire fut pourtant plus grand quand elle constata plusieurs dommages à la carrosserie de sa voiture qui portait en outre des traces de terre et d'herbe. Les conducteurs indéliés ont-ils tenté de faire du stock-car ? ou ont-ils été eux-mêmes victimes d'un accident ? L'enquête de la police répondra certainement à ces questions bien qu'elle n'ait encore donné aucune information à ce propos.

Il serait peut-être audacieux de tirer un parallèle entre les événements qui ont perturbé la nuit de vendredi à samedi, toutefois rien n'empêche de supposer que les amateurs-artificiers aient été tentés d'utiliser un véhicule « emprunté » pour aller disposer leurs pétards aux quatre coins de la ville. Si ce n'est pas le cas les farceurs seront peut-être incités à se dénoncer pour éviter que des soupçons plus graves ne soient émis sur leur compte! (ar)

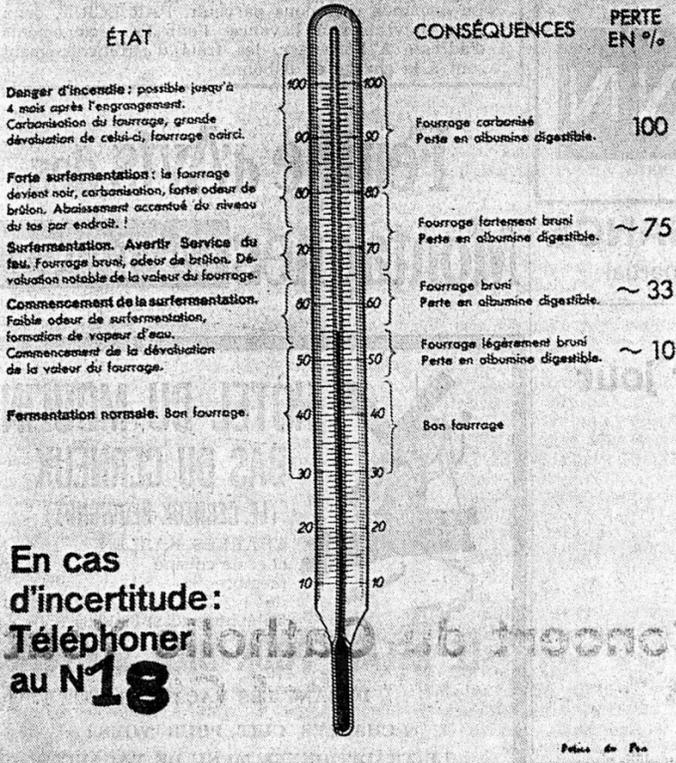


Il aura fallu les grands départs, avec la libération des rues des longues files de voitures en stationnement, il aura fallu aussi la fermeture de vitrines, pour qu'apparaissent mieux les décorations florales que les commerçants plantent chaque année à l'entrée de leurs magasins. Vasques grises de formes variées, pleines de géraniums, de verveines et autres pétunias, bacs fleuris à proximité d'une fontaine, jardins,

exubérants de couleurs dans la verdure environnante, grands jardins de l'Hôtel de Ville, aux savants arrangements de motifs colorés, bordures de roses épanouies, tout concourt à révéler que Le Locle, ville de montagne, n'a rien à envier à d'autres villes de même importance sises dans la plaine. Et vivent les vacances qui permettent d'admirer alors que l'on oublie de le faire quand on court au travail, aux emplettes, au logis... partout.

FERMENTATION DES FOURRAGES

Rapport entre la température du fourrage, son état de conservation et ses conséquences



En cas d'incertitude :
Téléphoner
au N°18

Un aide-mémoire utile. (photo Impar - ar)

Grosse affluence à la grande poste

Pour le début des vacances horlogères, la grande poste a connu une affluence à laquelle on ne s'attendait guère. Il est vrai que l'horaire prévu pour les vacances comporte la fermeture de la poste des Jeanneret, dont les clients sont bien obligés de venir jusqu'à la rue Marie-Anne-Calame. De plus, la fin d'un mois et le début du suivant, avec la somme des paiements qui se font aux guichets postaux, combinée à la réduction des heures d'ouverture ont fait affluer, en ces premiers jours de vacances beaucoup d'usagers de la poste. En effet les heures d'ouverture, compte tenu des expériences faites précédemment ont récemment paru dans le journal ; les guichets sont ouverts tous les jours de 7 h. 30 à 12 heures et l'après-midi de 15 à 18 heures. Le samedi la poste est accessible de 7 h. 30 à 11 heures. Les tournées postales n'ont subi aucune modification.

Etat civil

VENDREDI 6 JUILLET
Mariages

Terrei Nicolo, officier de marine marchande et Mezzanella Irène. — Vuillemin Eric André, bijoutier-joaillier et Guyot Gisèle. — Huguenin-Bergemat André Nicol, comptable et Delavis Bernadette. — Rossi Giacomo, ouvrier de fabrique et Medici Silvana.

MEMENTO

Le Locle

Pharmacie d'office : Breguet, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.
Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée du FC La Sagne: collaboration avec le club des Ponts

Pour une meilleure promotion du football dans la vallée

En l'absence de M. Claude Perret, entraîneur de la première équipe, parti en voyage de noce, les membres du football-club se sont réunis mardi soir pour une entrevue de fin de saison à l'Hôtel de Commune. La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Louis Kehrl. Elle a donné l'occasion aux dirigeants, entraîneurs et joueurs de faire le point après une saison.

Les deux sympathiques et non moins qualifiés entraîneurs de la deuxième équipe et des juniors se sont exprimés. Pour commencer, M. Gaspard Cassi ; il a mené tout au long de la saison la formation sagnarde inscrite en quatrième ligue. Il peut se réjouir des résultats obtenus : La Sagne II termine au troisième rang de son groupe. C'est ensuite M. Max Hutzli qui fait part de son contentement au comité. L'équipe de juniors B qu'il a menée avec beaucoup de compétence a manqué de justesse la première place dans son groupe. Les deux équipes citées donnent donc pleine satisfaction. Il en

est cependant une autre qui rassure les dirigeants quant à l'avenir de leur club : celle des juniors D. Ancien entraîneur de l'équipe fanion, M. P. Schaffer a décelé chez de très jeunes éléments des qualités de footballeurs très certaines. Grâce à cette équipe de juniors D, le football ne risque donc pas d'être pris de court lorsqu'il faudra assurer la relève. Il s'agit pourtant d'attendre que ces mini-vedettes grandissent. Pour l'heure, et pour former une réserve de la première équipe, le comité a confié à M. Gaspard Cassi le rôle d'entraîner l'équipe de juniors A. Quelques joueurs des Ponts-de-Martel viendront dès la saison prochaine compléter cet effectif. Lorsqu'on connaît M. Gaspard Cassi et ses qualités innées de footballeur, il est impossible de douter de ses bonnes prestations futures de ses joueurs.

UNE COLLABORATION QUI PORTERA SES FRUITS

Pour donner au football plus de dynamisme et de popularité qu'il n'en a actuellement dans la vallée, le FC Les Ponts-de-Martel et le FC La Sagne se sont concertés. En collaborant étroitement, les dirigeants des deux clubs voisins aligneront, dès la reprise en automne, une équipe de juniors A, une de B, une de C et une de D. Les formations de juniors A et D seront prises en charge par le FC La Sagne, les deux autres par les Ponts-de-Martel. Ce rapprochement des deux clubs, les relations plus ouvertes qu'ils entretiennent marquent une date importante dans la vie sportive de la vallée. Les membres en ont donc beaucoup parlé mardi soir.

COMPTES FAVORABLES

Les membres ont également pris connaissance des comptes présentés par M. Samuel Robert, caissier. Aucune déception du côté financier. Sans réaliser de très gros bénéfices, le club parvient à résoudre les désavantages financiers

entraînés par l'entretien du matériel et du terrain. D'autre part, le comité surchargé a demandé la nomination de deux nouveaux membres.

A l'issue de son assemblée générale, le football-club est prêt à poursuivre son effort après une bonne saison. Il s'efforcera de promouvoir ce sport dans le village. A lui seul, ce but mérite de chaleureuses félicitations.

NOUVEAUX ENTRAINEURS

M. Bernard Schnell, qui évolue dans la première équipe, s'occupera des juniors D aux côtés de M. Max Hutzli, tandis que M. Antonio Moreira remplacera M. Cassi et prendra ainsi la direction de la deuxième équipe. C'est bien entendu M. Claude Perret qui continuera à entraîner ses poulains de la première équipe. Le comité lui fait confiance, il l'a menée au sixième rang, en championnat de deuxième ligue. Voici d'ailleurs la formation du comité pour l'année à venir : président, M. Jean-Louis Kehrl, secrétaire : M. Pierre Matthey, caissier : M. Samuel Robert. Membres : M. M. Gaspard Cassi, Jean-Pierre Ducommun, Jacki Hutzli et Francis Pétremend. (cs)

Permis saisi

Hier à 2 h. 20, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. J.-M. S., circulait dans la rue de la Fleur-de-Lys, au volant de son auto. Dans un léger virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine, qui est venue heurter l'arrière d'une voiture française et conduite par M. J. N., de Strasbourg. Sous l'effet du choc, cette voiture a été poussée contre un véhicule en stationnement, propriété de M. F. B. Après l'accident, le conducteur tautif a pris la fuite. Il a toutefois été retrouvé à son domicile, où il fut prié de se soumettre aux contrôles d'usage. Son permis lui a alors été saisi.

MEMENTO

La Marge: exposition J.-P. Humbert, dessins, 14 h. à 18 h. 30.
Manoir: 16 h. 30 à 19 h., exposition Raymond Dauphin.
Musée des Beaux-Arts: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14 h. à 16 h. 30.

Musée d'horlogerie: 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Vivarium: fermé pour transformations. Cabaret 55: Attractions internationales. Bar 72: Dancing-attractions. Le Scotch: Bar-dancing. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule-d'Or: Bar-dancing. Le programme des cinémas figure en page 17.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse: 23 20 16).
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Neuenschwander, Industrie 1. Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours: tél. No 17.
Feu: tél. No 18.
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.

Etat civil

VENDREDI 6 JUILLET

Naissances

Gigandet Isaline, fille de Bernard René, bijoutier et de Thérèse Lydie Marie, née Portmann. — Jeanneret Céline, fille de Roland Gilbert, médecin et de Christine Marguerite Emma, née Stauffer.

Décès

Bourquin Georges, polisseur de boîtes, né le 7 mars 1899, époux de Viollette Louise, née Vaucher. — Vuilledit-Bille Marc, horloger régleur, né le 5 juillet 1906, époux de Constance Marie Julie, née Aubert.

LUNDI 9 JUILLET

Naissances

Raouf, David Aresh, fils de Cyrus, médecin dentiste et de Elisabeth Danièle, née Rousseau. — Frigeri, Hervé, fils de Marcel Georges, peintre et de Renée Michèle, née Brossin.

Promesses de mariage

Zahnd, Willy René, employé de laboratoire et Aeschlimann, Josiane-Renée. — Frauenfelder, Hans Peter, droguiste et Maire, Eliane Mireille.

Mariage

Gatti, Berardo, peintre en carrosserie, et Chicchirichi, Sandrina.

Décès

Remond, née Prenot, Julienne Hélène Renée, ménagère, née le 1er septembre 1941, épouse de Remond, Charles Marcel. — Clerc, Roger Marcel, mécanicien, né le 23 mai 1911, célibataire. — Adatte, René Henri, mécanicien autos, né le 6 août 1933.

NAISSANCE

CORINE et MANUEL

ont la grande joie de faire part de la naissance de leur petite sœur

JULIE

8 juillet 1973

Clinique Montbrillant

Monsieur et Madame Jean-Jacques HALDIMANN

Vieux-Patriotes 46
2300 La Chaux-de-Fonds

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5.

Vos vacances sans souci...

... acquérez à l'avance de la monnaie du pays que vous visiterez ...

... pour vos petites dépenses



CREDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

CFE

Gares de
La Chaux-de-Fonds
et Le Locle



Mercredi 11 juillet

ELM

Visite de la source minérale
Chemin de fer et car

Prix du voyage : Fr. 41.-
avec abonnement
pour demi-billets Fr. 31.-

Mercredi-Jeudi 11 et 12 juillet

VERBIER - VAL D'ANNIVIERS

2 jours en Valais
Chemin de fer et car

Prix du voyage «Tout compris»
avec abonnement
pour demi-billets Fr. 129.-
Fr. 114.-

Jeudi 12 juillet

ILE DE MAINAU

Train spécial avec wagon-
restaurant
Chemin de fer, bateau et visite de
l'île. Petit déjeuner compris

Prix du voyage : Fr. 57.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 45.-

Jeudi 12 juillet

ZIG-ZAG EN APPENZEL

Train spécial avec wagon-
restaurant
chemin de fer et car postal
Petit déjeuner compris

Prix du voyage : Fr. 57.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 44.-

Jeudi 12 juillet

SÄNTIS

Train spécial avec wagon-
restaurant
Chemin de fer, car postal et télé-
phérique. Petit déjeuner compris.

Prix du voyage : Fr. 62.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 47.-

Jeudi 12 juillet

COURSE SURPRISE

Train spécial avec wagon-
restaurant
Chemin de fer et car postal
Petit déjeuner compris

Prix du voyage : Fr. 58.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 45.-

Dimanche 15 juillet

3 COLS

PILLON - CROIX - MOSSES

Chemin de fer et car postal

Prix du voyage : Fr. 48.-
avec abonnement
pour demi-billets Fr. 36.-

Du 1er mai au 31 octobre 1973

BILLETS D'EXCURSION

(à prix réduits)
Valables 2 jours, aller et retour
par n'importe quel train.

AIGLE - BEX

	2e cl.	1e cl.
dès La Chaux-de-Fonds	28.-	42.-
dès Le Locle	28.-	42.-

EVIAN-LES-BAINS

dès La Chaux-de-Fonds	24.-	36.-
dès Le Locle	26.-	38.-

INTERLAKEN-OST

dès La Chaux-de-Fonds	28.-	42.-
dès Le Locle	28.-	42.-

LUCERNE

dès La Chaux-de-Fonds	29.-	43.-
dès Le Locle	31.-	46.-

LAC DE NEUCHÂTEL

dès La Chaux-de-Fonds	13.-	16.-
dès Le Locle	14.-	17.-

MORAT

dès La Chaux-de-Fonds	13.-	16.-
dès Le Locle	14.-	17.-

SOLEURE

dès La Chaux-de-Fonds	17.-	22.-
dès Le Locle	18.-	25.-

VEVEY-MONTREUX-TERRITET

dès La Chaux-de-Fonds	24.-	35.-
dès Le Locle	26.-	38.-

facilités pour familles.

PARIS

Voyages forfaitaires qui valent de
l'or.
Demandez la brochure « Sans souci
à Paris ».

Renseignements et inscriptions au-
près de toutes les gares CFE ou
auprès de votre agence de voyages.

fête de la montre braderie



125^{me}

anniversaire de la
république
neuchâteloise

la chaux de fonds
1^{er} et 2^e
septembre
grand
corso fleuri

HAUTE ENGADINE

Divers appartements de vacances
à louer à Saint-Moritz, Celerina,
Silvaplana-Surlej, Madulain.

Gregor Rüegg Immobilien AG
7500 St-Moritz, tél. (082) 3 58 46.

J'ACHÈTE

voitures d'occasion

modèles récents, aussi véhicules
accidentés. Paiement comptant.

Ecrire à case postale No 1, 2892
Courgenay, tél. (066) 66 61 24 -
71 12 89.

PETERMANN

Nous cherchons à engager pour entrée
immédiate ou date à convenir :

1 rectifieur de filets

sur machine REISHAUER

1 rectifieur d'intérieurs

sur machine VOUMARD

2 tourneurs

2 fraiseurs

1 affûteur

2 perceurs

TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS
OU MISE AU COURANT

Conditions sociales intéressantes.
Faire offres ou se présenter au service
du personnel de la Fabrique de ma-
chines Jos. Pétermann S.A., à Mou-
tier. Tél. (032) 93 27 33.

PETERMANN

CARTES DE NAISSANCE

en vente au bureau de l'Impartial

La Jurassienne

CAISSE - MALADIE
Section des Montagnes

Le BUREAU DU PRÉSIDENT
P. Schwaar, Jolimont 1
La Chaux-de-Fonds

EST FERMÉE du 7 au 31 juillet

Par contre, le bureau de
Mme G. Degoumois, Forges 19
cogérante

SERA OUVERT

pendant la même période, et délivrera
les feuilles de maladie comme d'ha-
bitude.

Le comité.

L'IMPARTIAL

AVIS À NOS ABONNÉS

LES CHANGEMENTS D'ADRESSE en
Suisse sont effectués gratuitement (minimum 5 jours).
La demande doit nous parvenir, PAR ÉCRIT, deux
jours ouvrables à l'avance. Pour les changements
d'adresse à l'étranger, les frais d'affranchissement
sont à la charge de l'abonné.

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Fr. 26.- par jour

Saviez-vous déjà que
notre famille de voitures en
location s'est agrandie? Non, pas
encore? C'est alors le grand moment
que nous nous présentons, nous quatre:
deux Simca 1100 GLS et deux Sunbeam 1250.
Nous sommes prêtes à vous rendre service, à des
conditions avantageuses, au

SIMCA
CHRYSLER
SUNBEAM
MATRA

Emil Frey SA vente et service
Garage de l'ÉTOILE
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039-23 13 62

VACANCES Avis de mutation

Prière d'écrire lisiblement / A expédier sous pli fermé

NOM	Prénom	
Ancienne adresse :		
Rue		
No postal	Localité	
Nouvelle adresse :		
Rue		
No postal	Localité	
Pays	Province	
du	au	inclus

Important :

Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir

► PAR ÉCRIT, AU MOINS 4 JOURS A L'AVANCE, s.v.p.

Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.

Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont de 40 ct. par jour. Montant à verser par avance à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325 ou en timbres-poste. Service AVION sur demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger.

Adm. de L'IMPARTIAL

HÔTEL DU MOULIN BAS DU CERNEUX (LE CERNEUX-PÉQUIGNOT)

CHARLES KARLEN
chef de cuisine
membre
de la Chaîne des Rôtisseurs
Téléphone (039) 36 12 25

LE RELAIS POUR BIEN MANGER

DURANT LES VACANCES

CHARLES CUIT POUR VOUS :

LE TRADITIONNEL MENU DE VACANCES

Service
compris Fr. 10.50 Prix net

POTAGE PRINTANIER

FEUILLETÉ AUX CHAMPIGNONS FRAIS DU JURA

DEMI-COQ AU VIN DU PAYS
POMMES FRITES
LÉGUMES DE SAISON

COUPE MAISON

NOUVEAU POUR LA SAISON :

Service
compris Fr. 5.- Prix net

TRUITE « BELLE MEUNIÈRE »
POMMES NATURE
SALADE

Service
compris Fr. 6.- Prix net

LAPIN AU CHAMPAGNE
PETITES PÂTES AU BEURRE
SALADE

RESTAURANT DE LA PLACE

Tél. (039) 31 24 54 - LE LOCLE

OUVERT

pendant les vacances horlogères
SON SERVICE SUR ASSIETTE
SES SPÉCIALITÉS À LA CARTE

SALON DE COIFFURE

MARJOS

LE LOCLE

FERMÉ

DU 16 AU 23 JUILLET

Mélanges

CHIOTS

Bouvier bernois
avec pedigree, pa-
rents champions in-
ternationaux, sont à
vendre. Tél. (039)
31 17 45, Le Locle.

MACULATURE

en vente au bureau
de l'Impartial



L'annonce
reflet vivant du marché

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Nouvelle affluence au Tir cantonal neuchâtelois

La dernière journée du Tir cantonal neuchâtelois s'est déroulée hier à Pierre-à-Bot. Comme durant toutes les séances précédentes, de très nombreux tireurs sont accourus de la Suisse entière afin d'obtenir médailles et distinctions. Les maîtres neuchâtelois semblent obtenir un attrait tout particulier et les organisateurs se sont trouvés à court de récompenses. C'est donc dire le succès, en qualité, que le Tir cantonal neuchâtelois a connu.

Performances de classe

Nous publions une nouvelle liste de résultats, dans laquelle apparaissent plusieurs performances de classe. Relevons toutefois les tireurs romands, et plus particulièrement les Chaux-de-Fonniers, ont choisi le week-end précédent pour accomplir leurs prouesses, ceci naturellement en prévision des vacances. Les résultats finaux de ce Tir cantonal seront connus aux alentours du 11 août seulement, c'est-à-dire dans un mois environ.

R. J.

RÉSULTATS DU 8 JUILLET

Cible 300 mètres, maîtrise A. — 555 Théo Ditzler, Aesch; 550 Adolphe Sparadotto, Uster; 543 Heinz Bollinger, Schwarzenbach; 538 J.-Daniel Borloz, Nyon; 534 Fritz Hirsbrunner, Pully; 530 Beat Schnetzer, Hombrechtikon.

Cible 300 mètres, maîtrise B. — 267 Emile Menzi, Jona; 264 Christian Brunner, Lichtensteig; 263 Josef Eugster, Altstätten.

Cible 300 mètres, Art-Groupe. — 463 Ernst Schilt, Neuhausen; 461 Kurt Bosshard, Uster; 457 Louis Lorimier, Fontainemelon; 456 Werner Rodel, Kindhausen; 455 Marcel Stragiotti, Martigny; 454 Francis Jaccard, Fiez, Rudolf Schmidli, Oberwil; 452 Karl Fellmann, Petit-Lancy; 451 Anton Suter, Ibach.

Cible 300 mètres, Pierre-à-Bot. — 395 Karl Schaller, Berne; 367 Jos. Bueler, Rickenbach; 366 Hermann Otz, Travers; 364 Daniel Wetzel, Oberwil, Anton Suter, Ibach; 360 Jean Fivat, Yverdon.

Cible 300 mètres, Militaire. — 40 Sylvio Gamba, Auvignier; 39 Marius Bracher, Gelterkinden, Claude Matthey-Doret, Môtiers.

Cible 300 mètres, Chaumont. — 58 Léo Wernli, Oberwil; 57 P.-A. Buchs, La Chaux-du-Milieu, Pierre Blanc, Bourg-Saint-Pierre, André Cardinaux, Prilly; 56 Yvan Ryser, Onnens.

Cible 300 mètres, Jubilé 125e. — 59 Gustav Schuler, Altdorf; 58 Eric Wanner, Couvet; 57 Claude Rosselet, Peseux, Jean-Louis Monney, Payerne, Joseph Joye, Payerne, Michel Tiercier, Giffers, Werner Rodel, Kindhausen, Peter Mächler, Schwyz, Paul Meylan, Le Sentier, Théo Ditzler, Aesch.

Cible 300 mètres, Vétérans. — 288 Edy Handschin, Muttenz; 283 André Brailard, Montreux; 281 André Cardinaux, Prilly; 280 Gaston Dubois, Montcherand, Samuel Willener, Bôle.

Cible 300 mètres, Neuchâtel Rachats. — 980 Jean-Pierre Florey, Vissoie; 974 Léo Wernli, Oberwil; 968 Rudolf Schmidli, Oberwil; 960 Victor Parvex, Collombey.

Cible 300 mètres, Sections. — 40 Jean Bertholet, Vallorbe; 39 Pascal Tiercier, Vuadens, Antonio Crivelli, Coldredo, André Lavanchy, Auvignier, Narcisse Zufferey, Sion, Michel Dessemontet, Yverdon, André Givel, Vers-chez-Perin, Erich Leuenberger, Sissach, Hugues Burger, Martigny, Roger Houriet, Tramelan.

Cible 300 mètres, Cantonale. — 40 Pierre Alex Buchs, La Chaux-du-Milieu, Charles Fauguel, Areuse; 39 André Grobety, Peseux, Edouard Wanner, Couvet.

MEILLEURS RÉSULTATS CONTROLES

Cible 50 mètres, maîtrise A: 542 Ulrich Zweifel, Herzliberg; 536 Jérémie Barras, Corin-Sierre, Roger Steiner, Zurich; 533 Jean Daniel Uldry, Martigny; 531 Luc Valette, Ardon, Albert Frei, Kloten; 528 Moritz Heeb, Buchs, Adolf Biaggi, Buchs.

Cible 50 mètres, maîtrise B: 567 Eduard Willi, Bulach; 565 Marc Bregy, Sion; 555 Hans Kuhn, Malters; 550 Marco Dolina, Bellinzzone; 549 Hans Beat Pfister, Bulach, André Gremaud, Martigny.

Cible 50 mètres, Art-Groupe. — 479 Walter Kipfer, Zollikofen; 477 René-L. Granges, Martigny; 474 Moritz Heeb, Buchs; 473 Paul Meylan, Le Sentier; 472 Karl Suter, Bulach.

Cible 50 mètres, Pierre-à-Bot. — 60 Gabriel Yutzet, Chambésy, Walter Kipfer, Zollikofen, Moritz Heeb, Buchs, Albert Frei, Kloten, Heinz Mattle, Sevelen, Hans Beat Pfister, Bulach.

Cible 50 mètres, Militaire. — 386 Hans Schnyder, Escholzmatt; 381 Walter Kipfer, Zollikofen; 369 Hermann Käser, Burgdorf; 368 Albert Frei, Kloten, Luc Valette, Ardon.

Cible 50 mètres, Chaumont. — 572 Jakob Frei, Kloten; 568 Adolf Joseph, Wängi; 565 Albert Frei, Kloten; 561 Hermann Käser, Burgdorf, Jean Théodoloz, Saillon.

Cible 50 mètres, Infanterie. — 58 Roland Max, Martigny; 57 Walter Kipfer, Zollikofen, Marc Bregy, Sion, Charly Granges, Martigny, Jean Wehrli, Lucens; 56 Moritz Heeb, Buchs, Gilbert Willi, Rolle, Jérémie Barras, Corin-Sierre, Heinz Mattle, Sevelen.

Cible 50 mètres, Vétérans. — 293

Walter Kipfer, Zollikofen; 281 Edgar Rochat, Le Landeron; 277 René Droz, Morges; 270 Gabriel Python, Favargny-le-Petit; 262 Jean Wehrli, Lucens.

Cible 50 mètres, Neuchâtel Rachats. — 977 Bernard Pignat, Saint-Maurice; 970 J.-L. Roquier, Peseux; 968 Walter Durrer, Baar; 966 Adolf Biaggi, Buchs; 960 Ulrich Zweifel, Herzliberg; 958 Henri Robert, Peseux, Heinz Mattle, Sevelen.

Cible 50 mètres, Sections. — 100 Moritz Heeb, Buchs; 99 H. R. Schmidheiny, Berneck; 98 Luc Valette, Ardon; 97 Jakob Rohner, Buchs, Frédy Jean-Mairet, Brot-Dessous.

Cible 50 mètres, Cantonale. — 98 Henri Buchs, La Côte-aux-Fées; 95 Edgar Rochat, Le Landeron, René Droz, Morges; 94 Hermann Grossmann, Le Landeron; 92 André Wampfler, La Chaux-de-Fonds, Franz Holzmann, Colombier, Gabriel Gaille, Cortaillod.

SAINT-AUBIN

Anniversaire peu commun

Une automobiliste de Saint-Aubin, Mlle Mathilde Burgat, a fêté samedi un anniversaire rarissime. Cette journée marquait en effet le 50e anniversaire de l'obtention de son permis de conduire. (ats)

Truitelles empoisonnées

Lundi 9 juillet, vers 13 heures, à St-Aubin, à la suite d'un empoisonnement du ruisseau Le Pontet, 130 truitelles ont péri. La gendarmerie enquête.

A Couvet, les joutes sportives ont vécu, vive les vacances!

Les joutes sportives, organisées par M. Eric Bastardoz, maître de gymnastique, ont connu durant la semaine passée un succès magnifique. Tous les élèves des classes primaires et préprofessionnelles se sont battus, par un temps idéal, dans les différentes épreuves d'athlétisme, de gymnastique, et de jeux. Mercredi, durant toute la journée, les élèves des classes primaires se sont rendus au Chalet des Amis de la Montagne, en dessus de Boveresse, pour un grand pique-nique et des jeux. La première manche du gymnastique pour les petits de lère et 2e année s'est également disputée durant cette journée.

Vendredi après-midi, après les finales, eut lieu la distribution des prix. Un podium fut dressé (comme aux Jeux

olympiques, mais il manquait la fanfare!) et les trois premiers de toutes les catégories ainsi que ceux des jeux reçurent une médaille d'or, d'argent ou de bronze. De plus le tiers des participants ayant fait les épreuves d'athlétisme (triathlon) touchèrent une distinction. Peu de parents se sont dérangés pour venir soutenir leur progéniture ce qui est regrettable.

Les instituteurs et institutrices fonctionnent comme juge et arbitres. Il a été fait appel également à M. Marc Gentil du FC Couvet pour arbitrer les matchs de football.

Vendredi après-midi une collation fut offerte à tous les enfants. Les promotions et les joutes ont vécu, vive les vacances!

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, rue du Premier-Mars. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: Relâche.
Arcades: 20 h. 30, La mandarine.
Bio: 20 h. 45, On continue à l'appeler Trinita.
Palace: 20 h. 30, 4 salopards pour Garringo.
Rex: 20 h. 45, Troll, (je veux le savoir).
Studio: 20 h. 30, La loi talion.

NEUCHÂTEL

Collision en chaîne

Dimanche, peu après 19 heures, au volant de sa voiture, un automobiliste de Neuchâtel, M. L. R., circulait avenue du Premier-Mars, en direction est. A la hauteur de l'Université, il heurta l'arrière d'une voiture à l'arrêt dans la colonne, voiture conduite par M. M. N., de Neuchâtel également. Sous l'effet du choc, la voiture M. N. fut poussée contre un autre véhicule, conduit par M. S. P., laquelle fut à son tour poussée contre une quatrième auto conduite par M. D. J. Pas de blessé, mais dégâts matériels importants.

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

A MALIN, MALIN ET DEMI

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut greffier.

M. E., citoyen français travaille en Suisse depuis 1952. Il est au bénéfice d'un permis d'établissement. Il circule avec une voiture portant plaques françaises et immatriculée en France depuis 1967. Il n'a pas sollicité l'octroi de plaques neuchâteloises et de permis de circulation pour sa voiture bien qu'il passe la plus grande partie de son temps en territoire neuchâtelois. En 1973, il avait reçu l'autorisation du Service cantonal des automobiles de conserver les plaques françaises sur la base de renseignements disant que sa voiture ne stationnait que trois nuits par semaine sur territoire suisse. Or, une enquête faite par la police et les dou-

anes a démontré que M. E. passe le plus clair de son temps en Suisse et ne se rend en France que très rarement. Il a effectivement en France un appartement qu'il sous-loue. Il a, de plus, des attaches morales en Suisse où il a un enfant. Il appert que M. E., jouissant du statut de frontalier n'a pas payé d'impôt ni sur France ni dans la commune du valon où il séjourne. Il a donné de fausses indications à la police sur son domicile réel. M. E. affirme que son domicile réel est toujours en France mais reconnaît qu'il ne s'y rend que rarement. Il a payé un impôt en Suisse mais il s'agit d'un impôt immobilier et pour un an seulement.

M. E. a contrevenu à l'arrêté du Conseil fédéral concernant les véhicules à moteur et les conducteurs en provenance de l'étranger.

Le tribunal le condamne à une amende de 1000 francs et aux frais par 125 francs. Un délai d'épreuve de deux ans est fixé pour la radiation de la peine au casier judiciaire.

ACCIDENT DE CIRCULATION

Un accident de circulation a eu lieu à Plancemont, mettant en cause deux automobilistes, A. S. et M. R. qui ont déjà fait l'objet d'une audience. L'audience de ce jour est consacrée aux plaidoiries. M. R. prévenu sur plainte de A. S. conteste sa responsabilité pénale. Le mandataire de A. S. rejette la faute de l'accident sur M. R. Il conclut à la condamnation de ce dernier et à la libération de A. S. Le Tribunal rendra son jugement à huitaine.

NUL N'EST SENSÉ IGNORER LA LOI

Un jeune agriculteur, M. S., a été pénalisé par mandat de répression pour avoir déplacé un bovin de la Roche-sur-Couvet au Plan-du-Pré sur Couvet également alors que la bête était en quarantaine de 14 jours par suite de vaccination contre la fièvre aphteuse. La bête était en pension chez un agriculteur de la Roche. M. S. a fait opposition au mandat de répression. Pour sa défense, il allègue qu'il ignorait les prescriptions en la matière. Le tribunal le condamne à 30 francs d'amende et 20 francs de frais.

INFRACTION A LA LOI SUR L'AVS

Sur dénonciation de la Caisse cantonale de compensation, M. F. est renvoyé devant le tribunal pour n'avoir pas, malgré deux rappels, rempli les bordereaux signalant l'emploi de personnel temporaire qu'il occupe, de façon à fixer les cotisations dues à l'AVS. M. F. prétend avoir envoyé un bordereau sans indication n'ayant occupé que des jeunes gens ou apprentis qui font quelques heures chez lui et qui ne sont pas soumis à cotisations. M. F. a cependant contrevenu à la loi et il est condamné à une peine de 50 francs d'amende et à 5 francs de frais.

IVRESSE AU VOLANT

Un matin du milieu d'avril écoulé, alors qu'il faisait encore nuit, C. B. circulait avec une automobile sur la route La Pénetrante dans le village de Fleurière en direction de Couvet. Il s'assoupit à son volant et perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci est monté sur le trottoir à la hauteur de la passerelle de Belle-Roche. L'auto a heurté un candélabre qui fut mis hors d'usage

ainsi qu'un signal lumineux qui subit le même sort.

L'auto enfonça légèrement la glissière nord sur trois mètres. La voiture fit un tête-à-queue et s'arrêta au milieu de la chaussée.

La police enquête; C. B. qui paraissait pris de boisson fut soumis aux tests d'usage. L'analyse du sang accusa une alcoolémie de 1,5 pour mille. C. B. reconnaît les faits. Le soir précédant l'accident, il a voulu monter coucher à son chalet en dessus des Verrières. Il pleuvait et neigeait. Il a dû rebrousser chemin. C'est en descendant qu'il s'arrêta dans des établissements où il trouva des connaissances et a bu un verre de trop.

C. B. jouit d'une bonne réputation. Son mandataire demande que la peine soit réduite à une amende en tenant compte des revenus modestes du prévenu. Le tribunal condamne C. B. à une peine de 500 francs d'amende et aux frais de la cause par 250 francs. Un délai d'épreuve de deux ans est fixé pour la radiation de la peine au casier judiciaire. (ab)

Un bel élan de générosité

A la suite d'un accident de circulation survenu dans le canton de Fribourg, l'hiver dernier, le jeune Daniel Magnin, 16 ans, fils de M. Ernest Magnin, président de la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers, a eu une jambe amputée à la hauteur du genou. Il est soigné à l'hôpital cantonal de Lausanne où les médecins ont tout tenté pour lui éviter d'être handicapé toute sa vie. Ils n'ont pu y parvenir, les blessures étant beaucoup trop graves. Dans le dessein d'ouvrir un carnet d'épargne au jeune Daniel, la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers a lancé une souscription qui a rapporté la belle somme de deux mille francs. Ce bel élan de générosité méritait d'être relevé. (RQ)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Une fabrique ferme ses portes

Ce début de vacances horlogères n'aura pas été la réjouissance habituelle pour patrons et ouvriers de la fabrique de pivotages Arthur Juvet et Cie, à La Côte-aux-Fées.

En effet, vendredi dernier était la dernière journée de l'entreprise qui ferme ses portes définitivement. Bien sûr, on a veillé au réengagement du personnel, mais il n'en reste pas moins ce qu'est une page qui se tourne.

Fondée par Arthur Juvet il y a une cinquantaine d'années, cette entreprise des branches annexes de l'horlogerie n'avait cessé de se développer. Après la guerre, une fabrique avait été construite et dotée de machines selon l'évolution technique.

Ces dernières années cependant, plusieurs offres de rachat avaient été refusées. Aujourd'hui, plus de discussions possibles, puisque les dispositions nouvelles dans cette branche sont telles, que par la suite, l'entreprise n'aurait plus de commandes.

Cette évolution implacable et irréversible donne à réfléchir. Aussi, au village, cet événement est largement commenté, et une juste sympathie s'est manifestée envers cette entreprise dont certains membres devront obligatoirement changer de situation. (dm)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Formation continue des adultes: où en est-on?

Dans le bilan de législature qu'il avait déposé l'an dernier, le Conseil communal indiquait que dans le cadre de la collaboration entre les milieux industriels et l'autorité communale avait été instituée une commission chargée d'étudier les problèmes de la formation continue des adultes. On a fort peu parlé, jusqu'ici, de ces problèmes particuliers à notre époque, et hautement importants. On a très peu parlé des travaux de cette nouvelle commission. Or, par une interpellation développée lors de la dernière séance du Conseil général, deux conseillers généraux, MM. Rais et Châtelain (rad.) ont permis au conseiller communal R. Moser de fournir un certain nombre d'informations intéressantes à ce propos. Nous avons, alors, promis de revenir sur les déclarations du vice-président de la ville. Voici.

Dans son exposé, M. Moser a tout d'abord défini brièvement la conception du Conseil communal en matière de formation continue, ou éducation permanente.

NE PAS CONFONDRE

Il ne s'agit pas de confondre éducation permanente et perfectionnement professionnel, précisait-il. Dans ce dernier domaine, les efforts des pouvoirs publics, par le biais notamment du Technicum du soir, des cours SSEC, de l'Université populaire, etc., sont connus. L'éducation permanente, elle, qui n'est ni un système permettant de rattraper des connaissances selon des méthodes traditionnelles, ni une éducation de type traditionnel rendue permanente, procède d'une dynamique différente. L'éducation permanente, en fait, constitue aux yeux du Conseil communal un ensemble éducatif global devant permettre à toute personne de s'éduquer, de se former et de s'informer, pendant toute sa vie. Elle implique un encadrement souple, voire pragmatique, des actions de formation engageant aussi bien les pouvoirs publics que les entreprises, les syndicats, associations et groupes sociaux intéressés. Elle est rendue nécessaire par la complexité croissante de notre civilisation technologique qui oblige l'adulte à s'adapter sans cesse.

UNE COMMISSION MIXTE

Pour étudier les moyens de répondre à ce besoin, une commission a donc été formée d'entente entre la commune et l'Association industrielle et patronale

de la Chaux-de-Fonds. Elle est composée du conseiller communal directeur de l'instruction publique, d'un ingénieur des SI, du directeur général du Technicum, des directeurs de l'École de commerce, de l'École professionnelle commerciale, de l'École secondaire, ainsi que de représentants de l'Association industrielle et patronale, d'un représentant du Département cantonal de l'instruction publique et d'un représentant de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

LES ETUDES PRÉLIMINAIRES

Jusqu'ici, les travaux de cette commission — qui a confié certaines tâches à des groupes de travail — en sont encore au stade de l'étude préliminaire. Dans une première phase, une délégation s'est rendue à Nancy pour explorer l'activité du Centre universitaire de coopération économique et sociale, dont l'activité consiste précisément à s'occuper de la formation permanente des adultes, avec des méthodes nouvelles et pour un public très diversifié.

Une enquête sur les besoins de formation permanente a été confiée à l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel.

Une approche par interviews a été menée à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises, à l'égard de tous les groupes sociaux: cadres, employés de bureau, ouvriers qualifiés, manœuvres suisses et étrangers, femmes sans activité professionnelle salariée.

Divers contacts ont enfin été pris avec les organisations syndicales et

d'employés (Union ouvrière, FTMH, FOBB, FCTA, VPOD, SSEC et SSC) ainsi qu'avec les autorités et l'Association patronale du Locle. Ces contacts, rencontres et échanges d'informations se poursuivent.

LES PERSPECTIVES

Jusqu'ici, les études menées ont permis de tracer un certain nombre de perspectives. On a défini les trois finalités possibles d'une école d'éducation permanente: formation de formateurs, formation professionnelle permanente des adultes, information ou formation culturelle. Les enquêtes directes ont démontré que des expériences pilotes devraient avoir lieu en priorité avec les manœuvres, les étrangers et les ménagères sans activités professionnelle salariée.

La démarche actuelle vise à la création d'une association ayant pour but de promouvoir l'éducation permanente des adultes au moyen d'un Centre de formation dont les priorités seraient: formation de formateurs étude et organisation d'action de formation dans les entreprises et groupements, actions-pilote et actions générales. Ce centre pourrait être le lieu de catalyse, de coordination et d'innovation de la formation permanente à La Chaux-de-Fonds et dans la région. La promotion d'un tel centre, avec engagement éventuel d'un animateur permanent, nécessiterait l'engagement d'une dépense annuelle renouvelable de l'ordre de 100.000 francs, qui serait à répartir entre les différents partenaires (villes, associations ouvrières, etc.). Notons que pour l'instant, les frais d'étude engagés ont été pris en charge par la commune et par l'Association industrielle et patronale. C'est d'ailleurs à ces deux partenaires initiateurs qu'il appartiendra de se déterminer sur la suite et l'éventuelle concrétisation des études menées, quand tous les éléments nécessaires auront été réunis et quand tous les partenaires sollicités se seront prononcés. Le Conseil général sera saisi s'il y a lieu de propositions concrètes, et de toute manière informé en temps utile.

(k)

Cours de sauvetage à la piscine de Tramelan



La grande famille des sauveteurs, peu avant les examens. (texte et photos vu)

Organisé par l'Association suisse de sauvetage, un cours réunissant près d'une vingtaine de participants venus de tout le Jura, était mis sur pied à la piscine de Tramelan. Récemment, tous ces futurs sauveteurs passaient leurs

examens à La Chaux-de-Fonds. Il est bon de rappeler que ce cours est basé aux trois quarts sur la pratique (réanimation, sauvetages divers, etc.), pour un quart de théorie.

L'événement de juillet

En cette saison de vacances, un événement passionné les foules à la fin du mois de juillet: c'est le Concours hippique national de Tramelan. Le douzième du nom ne faillira pas à la tradition puisqu'il nous promet, une nouvelle fois, du sport équestre au plus haut niveau national et des attractions à l'échelle internationale. La Garde Républicaine qui fut présente l'an passé nous enverra en 1973 un autre de ses groupements: celui des motards-acrobates dont les présentations font fi des

lois de la pesanteur. C'est un spectacle à couper le souffle des plus blasés.

Point de mire de tout le Jura et des régions avoisinantes, de la Franche-Comté, des amis du cheval et point de rencontre de tous les meilleurs cavaliers de Suisse, Tramelan attend pour la fin de ce mois, sous le signe d'une qualité toujours renouvelée, la foule des tout grands jours.

Quatre dates: 26, 27, 28 et 29 juillet, quatre journées dédiées au cheval et aux sensations.

A Saignelégier, amélioration de l'état des dentures des enfants

Le Service dentaire scolaire a tenu son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Jean Ourny, conseiller communal, responsable du dicastère des écoles. Dans son rapport sur l'activité de l'année écoulée, la gérante du service, Mme Suzanne Schaller, institutrice, a signalé qu'en 1972, le dentiste scolaire avait examiné les dentitions de 315 élèves. 57 seulement, dont 54 de Saignelégier et trois externes, avaient une denture en ordre. 161 écoliers de la commune et vingt externes se sont fait soigner. La commune a versé pour 2972 francs de subsides, soit une moyenne de 18 fr. 40 par enfant soigné.

La visite dentaire de 1973, faite au début de ce mois, a apporté une heureuse surprise. En effet, sur les 311 enfants examinés, le dentiste a découvert 112 dentures en ordre. Il semble donc que les efforts consentis (distribution quotidienne de pastilles de fluor aux enfants, brosseage régulier des dents au fluor) commencent à porter leurs fruits. Toutefois, l'optimisme des responsables du service dentaire est tempéré par la raison que cette augmentation pourrait aussi provenir du fait que certains traitements ont été terminés peu avant la visite.

Mme Schaller a ensuite commenté les comptes du service. Ils ont été ap-

prouvés avec de vifs remerciements à la gérante pour sa parfaite gestion et son grand dévouement.

La séance s'est terminée par l'attribution des subsides aux parents des enfants devant se faire soigner. (y)

SOUBEY

Coût de la nouvelle école

La construction de la nouvelle école divisée à 800.000 fr., a coûté 872.000 francs. Une récente assemblée municipale vient de voter le dépassement de crédit. (by)

• EN AJOIE • EN AJOIE •

Rénovation de l'ancienne Ecole normale
Confirmation de l'exécutif bruntrutain

Nous avons déjà relaté brièvement les décisions prises par le Conseil de ville de Porrentruy jeudi soir. C'est surtout le projet de rénovation de l'ancienne Ecole normale pour les besoins de l'Ecole cantonale qui a retenu l'attention du législatif communal. Le projet a finalement été admis à l'unanimité après un rapport de MM. Edmond Montavon, responsable du dicastère des Ecoles et Daniel Jeanbourquin, président de la Commission de Conseil de ville qui s'est occupé du projet.

En revanche, la procédure a fait l'objet d'un long débat. Dans un avis de droit, la Direction des affaires communales estimait en effet qu'en vertu de la convention qui lie l'Etat à la municipalité et qui oblige cette dernière de payer 20 pour cent des travaux d'agrandissement de l'Ecole cantonale, il revient au Conseil municipal de se prononcer sur le projet en question.

Ceci signifie que ni le Conseil de ville, ni le peuple n'auraient à dire un mot pour une dépense de près de 1,5 million de francs.

Jeudi soir, Me Claude Gigon est intervenu au nom du groupe populaire chrétien social pour contester la procédure prévue par le canton. Non seulement cet avis de droit est en contradiction flagrante avec le règlement communal qui prévoit que pour toute dépense supérieure à 200.000 francs et pour la conclusion de tout emprunt, les électeurs et électrices de Porrentruy doivent se prononcer par les urnes, mais encore la procédure proposée par le canton contredit celle suivie jusqu'ici en pareil cas. En effet, de 1949 à 1970, 11 projets concernant des travaux effectués à l'Ecole cantonale ont été soumis à l'assemblée communale en application de la même convention.

C'est pourquoi M. Gigon a demandé que l'on propose cette dépense au peuple lors d'une votation communale. Tel ne fut pas le cas de la fraction radicale. M. Stucki se dit inquiet d'un éventuel recours au verdict populaire: le projet ne risque-t-il pas de faire les frais de

la mauvaise humeur du peuple, même s'il était défendu par tous les partis? Ce fut également l'avis de M. Adatte, (rad.), également, qui pensait que soumettre un tel projet au peuple est un jeu dangereux. Quant aux socialistes, ils étaient divisés.

Rappelons qu'au vote, la proposition chrétienne-sociale fut repoussée par 22 voix contre 17. Hier dans une brève séance, le Conseil municipal (exécutif) a pris position définitivement sur ce projet. Faisant suite au préavis émis jeudi soir par le Conseil de ville, l'exécutif communal a accepté le projet en cause et a décidé de ne pas le soumettre au peuple. (r)

RÉCLÈRE

Aérodrome clandestin?

On se pose des questions dans le petit village de Réclère, localité de 200 habitants, situé en haute Ajoie, depuis que le moniteur de la place d'aviation de Courtedoux-Porrentruy a acquis un domaine de 26 hectares, domaine situé entre Rocourt et Réclère. Le moniteur en question avait indiqué qu'il entendait aménager dans ce secteur une ferme avec terrain d'équitation. Il y a quelques jours, un trax a labouré un pâturage sur une longueur de 500 m. et une largeur de 40 m., ce qui laisse supposer que l'on y aménage une piste d'aviation. Les autorités de Réclère ont fait part déjà de leur mécontentement, car il n'y a jamais eu de publication; il s'agit donc d'un chantier clandestin.

On se souvient que l'an dernier, la commune de Beurnevésat avait refusé d'accorder au même moniteur les autorisations nécessaires pour aménager une place d'aviation. Ce dernier rencontre également des difficultés à Courtedoux. C'est pourquoi les habitants de Réclère craignent que le moniteur en question ait maintenant jeté son dévolu sur leur village. (r)

Nombreuses questions à l'exécutif delémontain

Comme à l'accoutumée, les conseillers de ville de Delémont n'ont pas ménagé leurs efforts dans le dessein de soulever maints problèmes inhérents à la municipalité et plusieurs interventions écrites sont parvenues sur le bureau de M. James Choulat, président de l'organe législatif delémontain aux termes des délibérations de la semaine dernière.

Dans son interpellation, le groupe pop fait remarquer au Conseil municipal que de très nombreux salariés sont dans l'obligation de s'acquitter de leurs impôts d'Etat et de commune au moyen de versements mensuels s'étendant sur toute l'année. Les intérêts de retard que doivent payer les contribuables pénalisent les milieux les plus modestes de la population. L'introduction du paiement anticipé généralisé des impôts par tranche, la première échéant le 9 juillet, accroît encore les difficultés des contribuables les moins favorisés et les place souvent dans une situation inextricable. Constatant ces inconvénients, les représentants du pop demandent aux autorités de mettre en place des mesures d'urgence libérant des intérêts de retard et exigibles pour les tranches échues — et ce pendant une période d'adaptation pouvant s'étendre sur quelques années — des contribuables de condition modeste.

Dans une seconde interpellation, le pop demande que le Conseil communal prenne la défense de deux jeunes Delémontains qui ont été condamnés à plusieurs mois de détention par un tribunal militaire, pour refus de servir.

Il exhorte notamment les autorités à faire connaître leur indignation au Conseil fédéral devant de tels jugements, et à demander la libération immédiate du condamné qui purge actuellement sept mois d'emprisonnement.

Soucieux des lacunes hygiéniques découlant du système employé pour l'élimination des déchets carnés des abattoirs, M. André Crevoisier (sans parti), propose d'évacuer les débris par containers et la destruction de ceux-ci par un établissement spécialisé.

Constatant que les récentes inonda-

tions catastrophiques découlent en partie du débordement de la Sorne, M. Francis Theurillat constate que la correction du lit de cette rivière est prévue depuis longtemps, mais que jusqu'à présent rien n'a été mis en chantier. Il demande alors quelles sont les intentions du Conseil communal devant un tel état de faits.

Enfin, M. Damien Christe (chrétien-social indépendant), propose dans une motion la construction d'un parking. Cette réalisation pourrait être financée par un fonds alimenté par le produit des amendes d'ordre. (rs)

Problèmes d'urbanisme à Delémont

Au cours d'une conférence de presse, la Commission d'urbanisme, avec à sa tête M. Jean-Pierre Sanglard, conseiller municipal, a énuméré les nombreux projets qu'elle tendait à réaliser et elle a aussi regretté le manque de coordination qui existait avec l'urbaniste cantonal du bureau Jura-Seeland, M. Baumann.

Dans le domaine de la planification, M. Sanglard précisa qu'un plan-directeur relatif au problème de l'urbanisme sera incessamment réalisé, soit par un bureau spécialisé, un consortium d'architectes et d'ingénieurs ou par le bureau technique communal. Dans les projets, qui touchent cinq secteurs de la ville et la planification routière de Delémont, le conseiller municipal déclara que sa commission avait réalisé les travaux initiaux, mais que cette

planification était présentement bloquée. Cette lacune découle d'un manque de vue d'ensemble des secteurs englobés dans le plan d'aménagement local. Pour sortir de cette impasse, il importe d'établir un plan de planification de la ville. Malheureusement, pour être en mesure de réaliser ce dessein, il convient d'être en possession de l'assentiment de l'architecte cantonal, M. Baumann.

Ce dernier, déclara M. Sanglard, requière de nous la réalisation de l'aménagement du territoire et paradoxalement, en dépit de nos demandes, il n'a pas encore envoyé à la Commission d'urbanisme le cahier des charges relatif à la planification. Estimant que certains secteurs ne sont pas encore assez étudiés, M. Baumann ne donne pas le feu vert, retenue qui provoque de regrettables retards dans tous les projets déposés. (rs)

Les résultats du rallye du TCS jurassien

Le traditionnel rallye de la section jurassienne du TCS s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Il était organisé par MM. André Biétry et René Aubry de Bonfol, avec la collaboration de M. Marcel Simon de la police routière de Moutier. Après avoir parcouru les routes de la vallée de Delémont, de la Courtine et des Franches-Montagnes, les participants ont terminé l'épreuve par un difficile gymkana, dans la cour du collège de Saignelégier.

CLASSEMENTS

Spécialistes. — 1. René Boillat, Tavannes, et Yvan Mérat, Couvet, 779 points; 2. Vincent Chapuis, Develier, et Camille Montavon, Montavon, 1383; 3. Jean-Denis Barthe, Courtételle, et Bernard Montavon, Bévillard, 1691; 4. Pierre et Paulette Métille, Develier, 2404; 5. Serge Petignat et Gaston Sommer, Moutier, 2639; 6. Willy Grütter, Joseph Voilrol, Court7, P. Courtet, Tramelan, Gérard Valley, Saignelégier; 8. Maurice et Rémy Arnoux, Le Noirmont; 9. Jean-François Lovis, Delémont, et Frédy Zbinden, Rossemaison; 10. Raymond Muller et Gérard Greppin, Delémont.

Promeneurs. — 1. Luigi Salomon et

Michel Boivin, Moutier, 636 points; 2. Siegfried Lehmann, Villars, et Jean-Pierre Eyer, Cornol, 1094; 3. Daniel Bergon, et Ernest Lanz, Fahy; 4. Oswald Schumann, Neuchâtel, et Frédy Zahnd, Boudry; 5. Marc et Robert Wenk, Binningen; 6. Henri Trachsel et Walter Zuber, Fahy; 7. Bernard et Anne-Marie Lehmann, La Tanne; 8. Jean-Louis et Irène Brenzikof, Delémont; 9. Sylviane Chèvre, et Pierre Queloz, Fahy. (y)

MONTFAUCON

Nouvelle secrétaire à l'UDS

L'Union des sociétés locales (UDS) a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Joseph Chevillat.

L'assemblée décida notamment d'organiser la Fête nationale et comme chaque année, les sociétés locales prêteront à nouveau leur bienveillant concours.

L'assemblée fixa ensuite le calendrier des manifestations pour l'hiver prochain.

Après 17 années d'un généreux dévouement, Mlle Marie Marer, secrétaire de l'UDS, a demandé à être relevée de ses fonctions. Elle fut vivement remerciée. Pour lui succéder, l'assemblée désigna Mlle Mariette Jeanbourquin. (by)

SOULCE

La fanfare inaugure sa halle des fêtes

Le village de Soultce, 230 habitants, a vécu vendredi, samedi et dimanche des journées de liesse populaire à l'occasion de l'inauguration de la halle des fêtes. C'est en 1922, a pris la décision de construire une halle des fêtes digne de recevoir à l'occasion les amateurs de fêtes populaires et autres.

Sous l'expertise présidence de M. Schaffter Bruno, un comité d'organisation s'est mis au travail et est arrivé aujourd'hui au bout de ses peines. La halle des fêtes d'une capacité de 900 places assises et dont le coût est de 110.000 francs est devenue réalité. Après les productions de variétés et danses de vendredi et samedi soir, c'était dimanche matin l'inauguration officielle. L'après-midi avait lieu un beau cortège suivi de concerts par les fanfares de Lajoux et Movelier. (kr)

Ce soir à la radio
Le comité d'action
«Pro Transjurane»

La Commission routière jurassienne a présenté, au cours d'une récente conférence de presse, le comité d'action «Pro Transjurane» qui sera mis en place prochainement pour que soit réalisée dans les plus brefs délais la route à grand trafic dont le Jura est actuellement privé.

La Radio Suisse romande, dans la page jurassienne du micro dans la vie, proposera ce soir dès 18 heures quelques aspects de l'action que déclenchera le comité «Pro Transjurane», grâce aux déclarations que Denis Moine a recueillies auprès de MM. Charles-André Tièche, président de la Commission routière jurassienne, François Lachat, secrétaire général de l'ADJ et député, Pierre Etique, président de la Commission routière de la Députation jurassienne et député.

COURTÉTELLE

La plus longue assemblée

Nonante-quatre citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Jean Pierre Lehmann. Le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par M. Josy Ory, secrétaire municipal, a été accepté.

Il en a été de même des comptes qui bouclent favorablement.

Une modification du règlement d'organisation a été décidée en ce sens qu'un nouveau dicastère a été créé, le service d'urbanisme, alors que la bourgeoisie et les forêts ne feront l'objet à l'avenir, que d'un seul dicastère.

En vertu de l'article 14 de la loi sur les constructions du 7 juin 1970, les communes doivent établir leur plan de zone jusqu'à fin 1973. Un crédit de 80.000 francs qui sera toutefois subventionné à 60% a été voté à cet effet.

Le règlement sur les impôts a été l'objet d'une révision qui a été acceptée et qui concernait la perception de l'impôt par tranches. Un crédit de 7.000 francs pour l'installation d'une sonnerie à l'école a été également voté.

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour qui concernait la participation des propriétaires aux frais d'aménagement du chemin de «Sainte-Fontaine» a été renvoyé à une autre assemblée, le Conseil municipal devant revoir ce problème. C'est à 21 h. 40 seulement que l'assemblée a été levée. Ce fut la plus longue jamais vécue à Courtételle... (kr)

COURRENDLIN

Assemblée de paroisse

Vingt-trois paroissiens et paroissiennes de la paroisse catholique ont assisté dimanche matin à l'assemblée de la paroisse présidée par M. Emile Schaller. Le procès verbal lu par Mme Lander a été accepté, de même que les comptes présentés par M. Germain Eschmann et qui bouclent favorablement. Dans les divers, le président a remercié la maison Von Roll qui à l'occasion de son jubilé a versé un don de 3000 francs pour les orgues et de 10.000 francs pour l'école enfantine. (kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 19

C'est d'un coeur léger que vous partez en vacances à l'étranger!

Notre caissier vous a conseillé le moyen de paiement le mieux adapté au pays que vous visiterez (par exemple les chèques de voyage).

De plus, vous avez mis vos valeurs dans un casier de coffre-fort de la BPS. Vous voilà ainsi à l'abri de toute mauvaise surprise.



Banque Populaire Suisse
Une banque sûre!

MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Le Conseil fédéral reste inflexible

La nouvelle réglementation entre en vigueur le 15 juillet

Hier matin, M. Brugger, conseiller fédéral, au cours d'une conférence de presse à Berne, a rendu publiques les décisions prises par le gouvernement, vendredi dernier, concernant les travailleurs étrangers : resserrement du nombre des nouvelles entrées à 10.000 par an, limitation à 192.000 des saisonniers et contrôle plus strict des frontaliers — telles sont les nouveautés que l'économie devra bien accepter. En effet, exception faite de quelques légers accommodements, le plan de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail sera traduit dans les faits à partir du 15 juillet prochain.

SAISONNIERS : PLAFONNEMENT GLOBAL ET LIMITATION DES ENTRÉES

L'arrêté du Conseil fédéral innove notamment en matière de travailleurs saisonniers. L'augmentation constante de leur nombre risquant de compromettre le but général de la stabilisation de la main-d'œuvre étrangère, le Conseil fédéral introduit des mesures strictes : du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974 leur effectif global a été fixé à 192.000 soit une très légère augmentation par rapport au projet initial de l'OFIAMT qui n'en prévoyait que 190.000. Pour réduire tant soit peu certaines inégalités régionales, il pourra ainsi octroyer certains suppléments d'autorisation, mais sans dépasser le chiffre global.

Cette mesure, sévère en soi, ne serait pas efficace si le Conseil fédéral, en plus du contingentement global, ne limitait pas en même temps le nombre des autorisations d'entrée en Suisse. Pour ce faire, le système valable pour les travailleurs à l'année sera appliqué pour les saisonniers : chaque canton se verra attribuer un chiffre maximum, dans les limites duquel il peut accorder de sa propre compétence des autorisations d'entrée, puis répartir ces permis entre les différentes branches économiques utilisant des saisonniers.

Pour le canton de Neuchâtel, ce sont 4390 autorisations saisonnières à distribuer. Ne sont pas soumis à cet arrêté les étrangers travaillant dans les Universités et Ecoles, les établissements hospitaliers et les exploitations agricoles et sylvicoles.

CANTONS : UNE PLUS GRANDE SOUPLÉSSE

La nouvelle réglementation des saisonniers, si elle est plus sévère que l'ancienne, laisse en revanche plus de liberté aux cantons, dans le cadre de leur contingent maximum. En effet, ils pourront se montrer plus souples dans la répartition des saisonniers en tenant mieux compte des variations dans le développement économique des différentes branches telles que le bâtiment, l'hôtellerie, etc. Il leur sera loisible, comme jusqu'à présent, de délivrer des autorisations saisonnières aux hôtels et restaurants ouverts à l'année, mais avec des pointes d'affluence selon les

saisons. Pour le bâtiment, une entrave nouvelle : les saisonniers ne pourront pas entrer en Suisse avant le début d'avril de chaque année, et il faudra des circonstances de très grande importance régionale ou nationale pour admettre des exceptions à cette règle qui permettra aux autorités de lutter avec plus d'efficacité contre les « faux saisonniers ». Les cantons disposent d'une certaine marge de clémence pour les saisonniers du bâtiment qui ont travaillé régulièrement en Suisse dès 1972 ; leur date d'arrivée pourra être fixée selon les besoins de l'industrie de la construction.

EN TOUT 10.000 NOUVEAUX TRAVAILLEURS A L'ANNÉE

En 1970 encore, le Conseil fédéral avait admis que le but de la stabilisation serait atteint en restant dans les limites des départs volontaires des travailleurs à l'année (de l'ordre de 40 - 45.000 environ) et en accordant des contingents d'autorisation de 25.000 nouvelles entrées au maximum. Ces calculs ont été déjoués. Aujourd'hui, le gouvernement serre la vis d'une manière beaucoup plus forte : il n'admet plus que dix mille nouvelles entrées de travailleurs pour une année, et encore n'en libère-t-il que la moitié. Les espoirs d'une politique un peu plus libérale en la matière s'évanouissent, suite à l'afflux subit au cours de 1972, d'un nombre anormal de saisonniers, mettant en péril la stabilisation de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

Du 1er juin 1973 au 31 mai 1974, les cantons reçoivent un contingent fixe, dont la moitié seulement est libérée, et restant entendu que « l'avance » mise à disposition de cantons en mai est imputée sur les maxima consentis. Le Conseil fédéral prévoit bien une libération ultérieure de contingents, mais le moment précis et l'ampleur en restent incertains. Le Conseil fédéral a renoncé, devant les avis formels (et courroucés !) des cantons et des associations faitières, à diminuer encore davantage le contingent annuel prévu.

Pour ce qui concerne le canton de Neuchâtel, il se voit attribuer chichement 287 autorisations de premier séjour, restant entendu qu'il ne pourra délivrer que 143 autorisations nouvelles pour l'instant, à l'intention de travailleurs à l'année.

On le voit, le Conseil fédéral prend très au sérieux le but de stabiliser le chiffre des travailleurs étrangers chez nous. Il s'impose — et il impose aux cantons — des contrôles beaucoup plus sévères, et ceux-ci devront, bien entendu, s'étendre jusqu'aux communes dont on attend qu'elles aussi tiennent constamment à jour leurs registres d'étrangers.

ET LE TRAVAIL CLANDESTIN ?

Mais ceci obtenu, il faudra encore s'atteler à la tâche combien plus complexe et plus délicate de lutter contre la traite des travailleurs « noirs », autrement dit contre le travail clandestin, forme moderne de l'esclavage et qui ravale véritablement le travailleur au niveau du serf. Malheureusement, les marchands d'esclaves sévissent aussi chez nous, en faisant entrer clandestinement en Suisse par des chemins détournés des travailleurs sans permis, sans autorisation, donc parfaitement illégaux et clandestins, osant à peine se montrer à la lumière du jour, et acceptant les travaux les plus rebutants, il est vrai contre un salaire supérieur à celui qu'ils recevraient dans leur pays, s'ils y trouvaient du travail...

Ce sombre problème des travailleurs clandestins restera irrésolu en dépit des lois et de la réglementation nouvelle (et peut-être aussi à cause d'elles). L'arrêté du Conseil fédéral ne le mentionne pas, bien sûr. Il faudra pourtant bien que l'on lutte contre ces abus et que l'on parvienne à régulariser la situation de cette main-d'œuvre « noire » qui vit en marge de nous tous.

Hugues FAESI

Notre politique du fromage

Les fromages étrangers à pâte molle coûteront plus cher, alors que les sortes correspondantes produites en Suisse seront vendues meilleur marché. Telle est la décision du Conseil fédéral, qui entend maintenir sur le marché indigène la part détenue par les fromages suisses. Il s'agit d'éviter, a précisé le conseiller fédéral Brugger lors d'une conférence de presse, que se continue l'évolution qui voit peu à peu les fromages à pâte molle fabriqués hors de nos frontières gagner du terrain au détriment des produits locaux. La concurrence est d'autant plus grande que certains fromages étrangers bénéficient de mesures de soutien dans le pays producteur, qui permettent des baisses de prix importantes. Aussi, le gouvernement a-t-il décidé, vendredi, la perception de droits de douane supplémentaires variables, dont le produit devra revenir aux consommateurs sous forme de diminution de prix des fromages suisses. Cette pratique est transitoire : elle devra être remplacée au bout d'un an par un système « définitif » de suppléments de prix. Le Département fédéral de l'économie publique est chargé de préparer un projet dans ce sens.

PAS DE NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE FROMAGÈRE

Les décisions prises vendredi ne traduisent pas une nouvelle orientation de la politique suisse en matière d'importation de fromage. Le gouvernement estime que la Suisse, en tant qu'importante exportatrice de

fromage — la Suisse exporte deux fois plus qu'elle n'importe — se doit de conserver une politique d'importation libérale. Toutefois, cette politique ne doit pas compromettre l'écoulement, d'une production indigène appropriée. Aussi est-il justifié que soit quelque peu modifié le système des droits spécifiques et fixes caractérisant depuis des dizaines d'années le régime suisse d'importation et qui ne correspond plus à la réalité du marché international. Les mesures prises, qui s'ajouteront aux réductions de prix spéciales actuellement pratiquées sur le marché suisse, et dont le coût se monte à environ 37 millions de francs, visent surtout les importations profitant d'une distorsion particulièrement marquée des conditions de concurrence.

AGRICULTEURS DÉÇUS

Pour leur part, l'Union suisse des paysans et l'Union centrale des producteurs suisses de lait sont déçus de la décision du Conseil fédéral, au sujet des importations de fromage. Les deux associations jugent insuffisantes les mesures prises contre le débordement des importations de fromage, et déplorent que nos autorités aient renoncé au système de prise en charge qui aurait permis — selon le communiqué qu'elles ont publié hier — aux consommateurs d'avoir toujours à leur disposition des fromages étrangers sans subir de hausse de prix. L'extension de la production de fromages à pâte molle et demi-dure continue à être perturbée parce que les mesures à la frontière sont insuffisantes. (ats)

(ats)

A propos de la pose d'un gazoduc dans le Léman

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution communique :

« Depuis plusieurs semaines, des informations parues dans la presse jettent le doute dans les esprits quant à la position prise par la Commission internationale et sa sous-commission technique au sujet de la pose du gazoduc dans le Léman. Parraissent même des articles mettant en cause l'honnêteté des spécialistes qui se dévouent à la protection du Léman. Il est utile de préciser les points suivants :

1. La sous-commission technique et la Commission internationale ont accepté en novembre 1972 le principe de la pose d'un gazoduc dans le Léman, après examen sérieux du

dossier et consultation d'experts suisses et étrangers. Des observations et réserves ont été formulées auprès de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, à Berne.

2. La sous-commission technique a eu connaissance du texte de la concession accordée à Gaznat par le Conseil fédéral en date du 28 février 1973. Elle a constaté que, dans l'ensemble, ses réserves ont été prises en considération (voir point 5 ci-dessous).

3. La sous-commission technique a eu à se déterminer sur le projet de détail des tronçons sous-lacustres du gazoduc et sur un rapport technique complémentaire. Elle n'a pas formulé d'opposition aux principaux tronçons du gazoduc. Seul, le dernier tracé, celui de la Gabiule au Vengeron, dans le Petit-Lac, proche de Genève, a été sujet à discussion, la clause de l'article 7 de la concession n'étant pas respectée (voir point 5 ci-dessous).

4. Les observations faites par la sous-commission technique ont été transmises par lettre du 9 mai 1973 à l'Office fédéral de la protection de l'environnement. Cette lettre, d'une manière regrettable, a été publiée partiellement, à un moment où elle n'était plus du tout d'actualité.

5. En effet, une séance avait déjà eu lieu à Berne, le 4 juin, à laquelle prenaient part, sous la présidence de M. Pedrol, directeur suppléant de l'Office fédéral de la protection de

l'environnement, M. Siegrist, directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique, des représentants de la sous-commission technique, de Gaznat SA., et du bureau d'ingénieurs-conseil. Il a été constaté que les réserves faites par la sous-commission technique, mais non reprises dans le texte de la concession, figuraient déjà dans les diverses lois et règlements fédéraux existants. Les erreurs figurant dans le dossier complémentaire ont été annulées. Quant au tronçon du gazoduc de la Gabiule au Vengeron, son tracé pouvait être modifié en accord avec les Services industriels de Genève, accord qui est actuellement réalisé.

6. A la suite de la séance du 4 juin, la sous-commission technique a réexaminé la question, le 8 juin. S'appuyant sur les données fournies par le concessionnaire, elle a confirmé son préavis antérieur favorable au principe de l'immersion du gazoduc dans le lac et l'a fait connaître à l'Office fédéral de la protection de l'environnement.

7. Dans l'état actuel des choses, la sous-commission n'a aucune raison de demander une étude complémentaire.

8. La sous-commission technique n'entend pas borner là son action. D'ores et déjà, elle s'intéresse aux problèmes d'exploitation et de surveillance du gazoduc et veillera à ce qu'un cahier des charges strict soit respecté. (ats)

Les montres Roskopf s'écoulent bien en Grande-Bretagne

Le plus gros importateur de montres Roskopf suisses est la « Trafalgar Watch Co », laquelle ne cesse d'accroître ses ventes sur le marché britannique, réputé difficile, en les écoulant par des canaux dits non traditionnels. C'est ainsi qu'elle a vendu en 1972 plus d'un demi-million de pièces par l'entremise de la seule chaîne « Tesco ». Cette dernière possède près d'un millier de supermarchés dont le tiers environ vendent des montres.

Ce succès, affirme M. Willy Herrmann, directeur de la compagnie horlogère, est dû, certes, à la qualité supérieure, mais surtout à un « styling » des montres bon marché helvétiques. Leur attrait pour le consommateur britannique s'accroît désormais grâce à la signature d'un contrat avec la Compagnie d'assurances Lloyds, contrat qui permet de garantir chaque montre contre tous les risques, inclus la destruction accidentelle et le vol, pendant une durée de six mois.

ESPOIRS

Pour honorer sa garantie, la « Trafalgar Watch Co » a mis sur pied, en

collaboration avec son principal fournisseur, le groupe bâlois « Economic Swiss Time », lui-même membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère SA (SSIH), un important centre de service après-vente qui est en mesure d'assurer l'entretien de centaines de montres par jour.

Créée en 1968, la « Trafalgar Watch Co » a passé, en cinq ans, d'un demi-million à plus de quinze millions de francs de chiffre d'affaires par an. Elle espère voir ses ventes franchir cette année le cap des deux millions de pièces dont nombre sont réexportées vers le continent européen et l'Extrême-Orient.

D'un bout à l'autre du pays

Pluie fatale en pays fribourgeois

Deux accidents de la circulation, dont l'un a fait un mort, se sont produits hier matin sur l'autoroute reliant Matran à Guin. Vers 7 h. 30, alors qu'un violent orage s'abattait sur la région de Fribourg, un automobiliste vaudois a perdu la maîtrise de son véhicule, qui sortit de la route et alla heurter la glissière de sécurité et la clôture.

Quelques instants plus tard, survint un camion. Le conducteur de celui-ci, voulant porter secours à l'automobiliste, qui n'était d'ailleurs pas blessé, immobilisa son camion sur l'accotement. C'est alors qu'arriva une voiture conduite par M. Georges Aebischer, 37 ans, de Fribourg. Celui-ci vit sans doute trop tard le camion arrêté. Il perdit la maîtrise de son véhicule qui alla s'écraser contre l'arrière du poids lourd. M. Aebischer a été tué sur le coup.

B.A. DANS LE CANTON DE SAINT-GALL

Un groupe d'éclaireurs de Grenoble a participé, la semaine dernière, sous la conduite d'un expert, aux travaux de sauvegarde d'une ruine du 13e siècle. Cette ruine, le Château de Helfenberg, avait été rachetée par un groupement d'Oberberg (SG), qui avait déjà entrepris la réfection des murs.

SÉISMES DANS LES GRISONS

L'Institut suisse de sismologie, à Zurich, a enregistré hier à 1 h. 27, un fort tremblement de terre dont l'épicentre se trouvait à Tiefencastel-Berguen, dans les Grisons. De

nombreuses personnes ont été réveillées. On ne signale pas de dégâts. Déjà dimanche, on avait enregistré six secousses entre 5 et 7 heures.

NAISSANCES AU ZOO DE BALE

Un orang-outan a mis bas deux petits, dimanche, au zoo de Bâle. La guenon, Kasih, âgée de onze ans, allait normalement les deux petits singes. La naissance de jumeaux chez les orang-outans n'est pas extraordinaire ; il est toutefois rare que la mère accepte les deux spontanément, en particulier à la première naissance, comme c'est le cas pour Kasih. (ats)

En quelques lignes

BRIGUE — M. Vincente Tuason, ancien directeur général et ancien président de la Direction générale des PTT, vient de mourir à Brigue. Il allait avoir 70 ans.

EIKEN — Le Tribunal administratif du canton d'Argovie a rejeté une opposition, faite par un comité d'action pour la protection de l'air dans le Fricktal, à la construction d'une nouvelle chaudière à la chaufferie de Eiken de la maison Roche SA., à Sisseln.

BERNE — Sur les 2600 personnes qui ont demandé une formule d'inscription au Corps de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe, 1136 ont renvoyé le questionnaire rempli au délégué, soit 143 femmes et 993 hommes.

Pour une assurance maladie équilibrée

Les dirigeants du corps médical et des assurances maladie suisses ont enregistré avec satisfaction les conclusions de la Commission du Conseil des Etats qui, chargée d'examiner la révision de la Lama, a, dans ses grandes lignes, repris les idées fondamentales du projet commun élaboré par les médecins et les caisses. Le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative socialiste sur l'assurance maladie et accidents est ainsi infléchi dans le sens d'une contribution de solidarité versée par tous, en laissant le libre choix aux Suisses de s'assurer où et comme ils le veulent. De même est établi le droit pour chacun — qu'il soit membre ou non d'une caisse maladie — de bénéficier de conditions identiques de traitement en établissement hospitalier.

De l'avis unanime des médecins et des caisses — écrit le Secrétariat romand d'information médicale — il est dans l'intérêt non seulement des patients, mais aussi des coûts de la santé, de veiller à ce que le principe de l'universalité règne en la matière et que l'explosion des frais ne puisse se développer à la faveur de divisions au sein de l'assurance maladie

et de la médecine. Chaque division de cette sorte ne peut que renforcer sans justification la tendance à des soins onéreux. D'un autre côté, les auteurs de la future loi sur l'assurance maladie ne devront pas oublier de tirer des ressources fiscales des produits nocifs à la santé, qui sont incontestablement responsables de maladies graves, longues à soigner et, partant, coûteuses.

Les organisations faitières des caisses maladie, des médecins et des médecins dentistes sont, ainsi que leurs représentants l'ont rappelé lors d'une récente rencontre avec la Commission du Conseil des Etats, prêtes à collaborer loyalement à la révision de la Lama, afin qu'une solution harmonieuse, apte à contenter à la fois la population entière et les parties directement intéressées, puisse être trouvée. (ats)

Avis... à tous les automobilistes de La Chaux-de-Fonds
Le Locle et environs

Notre garage de **La Chaux-de-Fonds est ouvert**
durant toutes les vacances horlogères (8-28 juillet)

Service des ventes: 50 voitures occasions livrables dans les 2 heures

Atelier: réparations — inspection — services kilométriques

Lavage: lavage automatique — graissage — vidange

GARAGE DES TROIS ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Boulevard des Eplatures 8

2301 La Chaux-de-Fonds



Saisissez au vol...
50 g de Nescoré gratuits
33 tasses de Nescoré offertes

250 g de Nescoré au prix de 200 g ? Une offre à ne pas manquer. Profitez pendant qu'il en est encore temps. Nescoré vous permettra de préparer un café au lait délicieux avec les repas!

Actuellement,
250 g au prix de 200 g.

Extrait de café (env. 54%) et de chicorée (env. 46%).



SALON MÉTROPOLE

HAUTE COIFFURE
WERNER STEINGER

O U V E R T

pendant les vacances horlogères

Serre 95

Tél. (039) 22 31 28



81, AVENUE L.-ROBERT

GRANDE
VENTE
SPÉCIALE

HOOWER

un choix d'appareils complet et toujours notre machine à laver 4 kg. 11 programmes, entièrement automatique

EN ACTION NET

Fr. 800.-

Donzé
Appareils ménagers
2725 Le Noirmont
Tél. (039) 53 12 28

Cherchons

électriciens

Câblage
de machines

Travail varié

Téléphonez au (039)
42 16 52.

- LIVRES -

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

A vendre à tout prix

rayonnages en bois et métalliques.

Tél. (039) 23 21 81.

MEUBLES MEYER
NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital

6 étages - 3000 m² - 30 vitrines

ouvert

pendant les vacances

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 23, Tél. 039-231612
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité



INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

La Cour suprême dit «non» à la révolution des mœurs

De notre correspondant aux USA :
Louis WIZNITZER

Après avoir pendant seize ans refusé de statuer sur l'obscénité, le Tribunal suprême des Etats-Unis vient de se prononcer. Sa décision, qui vise à mettre en place des règles plus sévères pour tout ce qui touche à la vie sexuelle dans le domaine de la littérature, du théâtre et du cinéma pourra-t-elle effacer d'un trait de plume la révolution des mœurs accomplie aux Etats-Unis dans l'espace d'une génération ? On peut en douter. Elle provoque en tout cas un beau tollé et risque de jeter l'édition du livre et l'industrie cinématographique dans le chaos. Elle abolit le critère adopté par le Tribunal Warren en 1957, suivant lequel « il fallait prendre en considération, pour juger d'une œuvre d'art, d'un film, d'un livre, d'un article, d'un dessin, non seulement ce qu'il peut avoir de choquant sur le plan sexuel, mais aussi sa valeur sociologique, susceptible de la racheter ». Aux termes de la décision que la Cour suprême vient de prendre — véritable volte-face par rapport au jugement de la Cour précédente, rare dans les annales judiciaires du pays — il n'est point de critère national, pour définir l'obscénité. C'est à chaque communauté de décider de ce qui est ou non « conforme à ses valeurs ».

DES LÉGALISTES SCRUPULEUX

Vérité au-delà des Montagnes rocheuses, mensonge en deçà. Chaque Etat sera libre de passer ses lois propres dans ce domaine. « Ce qui est acceptable à Houston ne l'est pas forcément dans le Maine ou dans le Mississippi », affirme le long document explicatif qui accompagna la décision de la Cour suprême qui décidément mérite son nom de « Cour Nixon ». Car, à l'instar de F. D. Roosevelt qui avait truffé la plus haute importance judiciaire du pays d'hommes acquis à sa philosophie sociale, afin de pouvoir par ce biais mettre en place une politique contre laquelle le Congrès se rebiffait, Richard Nixon réussit à placer quatre hommes partageant ses vues, quatre « légalistes scrupuleux » (Warren Burger, Lewis Powell, William Rehnquist, Harry Blackmun) au Tribunal suprême. Soutenus par le juge Byron White (nommé par John F. Kennedy) et constituant une majorité de 5 contre 4, ils donnèrent à la Cour une orientation tout à fait diverse de celle qu'avait été celle du Tribunal Warren. Cette Cour progressiste avait légitimé, s'était souvent substituée au Congrès, avait interprété la Constitution à la lumière des mœurs contemporaines. Le Tribunal Burger, au contraire, se contente d'appliquer la Constitution plutôt que de l'interpréter, laisse à l'exécutif et au législatif le soin de décider des problèmes socio-politiques et se voue rigoureusement à la défense de l'ordre et de la loi.

UNE DIGUE

Dans un discours prononcé en 1970 à Salt Lake City, devant deux mille Mormons, le vice-président Agnew déclara : « Nous élèverons une digue contre le flot montant de la pornographie. » Tour à tour M. Nixon, M. Spiro Agnew, M. John Mitchell promettaient à leurs concitoyens de mener une grande croisade contre la « tolérance ». Ils dénonçaient le Dr Spock, pédiatre célèbre (25 millions d'exemplaires), « père spirituel de la décadence des mœurs américaines ». Le régime de Vichy n'avait-il pas accusé André Gide d'avoir « démoralisé le peuple français » et, par ricochet, engendré la défaite ?...

UN RAPPORT

Peu après M. Nixon recevait le texte d'un rapport rédigé par une commission sur l'obscénité composée d'éminents citoyens, bien pensants et respectables, qu'il avait lui-même triés sur le volet. Après dix-huit mois d'enquête approfondie et serrée, William Lockheart, recteur de l'Université de droit du Minnesota, Frederick Wagman, directeur de la Bibliothèque de l'Université du Michigan, Edward Elson, président de l'Atlanta News Agency, Thomas Gill, président du Tribunal des Mineurs de Hartford et quelques autres personnalités du même calibre trahirent les espoirs que M. Nixon avait placés en eux. Ils rédigèrent un rapport de 622 pages qui commence par affirmer que le public des films pornographiques, les lecteurs des revues obscènes ne sont pas des déséquilibrés, des pervers, des éléments troubles et louches, mais des hommes d'âge moyen, blancs issus des classes moyennes, rasés de près, les cheveux coupés courts, habillés correctement et portant leur serviette sous le bras. Il prétend qu'il n'existe aucune raison pour laquelle le gouvernement doive se mêler d'empêcher des citoyens adultes d'avoir accès au matériel pornographique filmé ou imprimé. D'abord, parce que la Constitution (le premier amendement) garantit la liberté de presse et de parole et interdit spécifiquement au pouvoir central de réglementer les goûts de chacun, tant qu'ils ne s'exercent pas aux dépens d'autrui.

PLURALITÉ DES VALEURS

Ensuite parce que rien, au cours de leur enquête, ne leur a permis de

conclure que ce genre de matériel contribue à la vague de crimes ou aux maladies mentales, fléaux de l'Amérique contemporaine. Au contraire, ils eurent loisir de constater qu'une majorité d'Américains sont favorables à la libre circulation des livres et des revues traitant des choses sexuelles. En conséquence, ils réclamaient, non pas l'institution de lois nouvelles, mais l'abrogation des lois existantes qui limitent et restreignent le droit d'accès des Américains adultes à ce type de littérature. Ils ne cachaient pas que, selon eux, le sexe est partie intégrante, saine et normale, de la vie des gens et trouvaient que la littérature obscène joue un rôle souvent positif dans la vie conjugale. Pour finir, ils demandaient que le gouvernement adopte face au sexe non pas une attitude répressive, mais lance un effort massif d'éducation sexuelle afin d'assainir les relations sexuelles et de fournir une base robuste à la vie de famille. « Dans ce domaine, comme dans d'autres, écrivaient-ils, il faut encourager non pas l'orthodoxie mais la pluralité des valeurs. »

UNE PROFONDE RÉVOLUTION

En 1958 une brèche est creusée au flanc du puritanisme américain : « L'Amant de Lady Chatterley » reçoit l'imprimatur. Puis ce furent tour à tour « Tropicque du cancer » de Henry Miller et Fanny Hill », « Candy », « Histoire d'O ». En 1966, sursaut de la pudibonderie : le Tribunal suprême condamne l'auteur Ralph Ginsburg à cinq ans de prison pour « diffusion de matériel obscène. Sa revue mensuelle « Eros » propose un triple critère pour juger de l'obscénité en littérature :

1. Quand le matériel est répugnant
2. Quand il n'est racheté par aucune valeur édifiante
3. Quand il procède d'un « mercantilisme titillateur ».

M. Ginsburg se tourna vers ses juges (moyenne d'âge 61 ans) et lança : « Si vous aviez 25 ans vous auriez jugé autrement. C'est la vieille génération qui vient juger la nouvelle. »

Il n'avait sans doute pas tout à fait tort. En dix ans on avait enregistré aux Etats-Unis la plus profonde révolution des mœurs de l'histoire. En une décennie, le pays du puritanisme devient la patrie de la tolérance. On se souvient des seuils franchis : les lapines des Playboys Clubs, les serveuses en monokini, les acteurs nus sur scène (Calcutta, Hair, Che) ou s'accouplant sous les yeux du public (Dyonisos). Les films et les romans américains devenus soudain plus explicites que les français ne le furent jamais. L'austérité traditionnelle de la vie universitaire cédant le pas à la promiscuité. Partout sur les campus, les étudiants des deux sexes adoptent l'adage : « Faire l'amour, pas la guerre. »

AVIS D'UN ECCLÉSIASTIQUE

Que firent les gardiens de l'ordre moral, les prêtres en premier lieu, pour endiguer le flot du libertinage ? A l'Office national du cinéma le Père T. L. m'avoue : « Le niveau moral de notre cinéma s'est écroulé il y a dix ans. Nous étions désarmés sur la défensive. Que voulez-vous, le cinéma reflète les mœurs. Nous n'avons pas eu le courage de lutter contre l'indécence dans la publicité, contre l'usage scientifique d'images et de stimulants sexuels pour accroître la vente de savons, de voitures, de casseroles. Pour écarter les produits de consommation Madison Avenue (les grandes firmes de publicité) promet des ivresses sexuelles et fit du sexe une sorte d'obsession nationale. Nous ne pouvions nous élever contre la publicité, cinquième roue du moteur de l'économie. Et nous manquons aujourd'hui d'autorité morale pour nous battre contre des films qui résultent de causes que nous n'avons pas combattues. »

LE RÔLE DE LA PSYCHANALYSE

D'autre part Freud a conquis l'Amérique et la psychanalyse, grossièrement vulgarisée, apposée comme une feuille de vigne sur la promiscuité, l'irresponsabilité. Atteinte au service de la publicité, elle mobilise du soir au matin l'instinct sexuel pour la consommation. Or la société ne peut évidemment pas inciter les individus à penser au sexe toute la journée et le soir venu lui enjoindre de s'abstenir. Ainsi la science et l'économie se conjuguèrent pour briser les vieux tabous. La pilule porta au puritanisme le coup de grâce.

SONDAGE

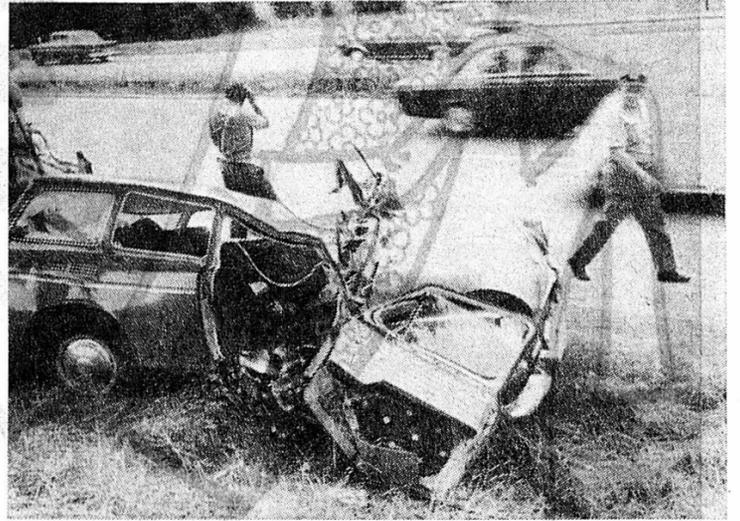
Un sondage d'opinion auprès de 10.000 teen-agers révèle que 86 pour cent des Américains de moins de 21 ans considèrent que leurs aînés n'ont pas à se mêler de leur vie sexuelle. En 1960, 66 pour cent des Américaines de 21 ans étaient vierges, les autres s'étaient données au garçon avec lequel elles entretenaient des rapports effectifs durables. En 1970, je demandai à Priscilla B. (16 ans), fille d'un agent de change, si « elle passait la nuit avec des garçons parce qu'elle les aimait. » « Non, me répondit-elle ahurie, mais parce que c'est amusant. » Et tout récemment Judy K., la fille du président d'une maison d'édition me dit : « Jamais je n'oterais mon maquillage pour passer la nuit avec un garçon à moins que je ne le connaisse très bien. » Il y a dix ans elle aurait dit « Jamais je ne passerais la nuit avec un garçon à moins que je ne le connaisse très bien. »

LE COEUR DE BABYLONE

La révolution technologique a débouché sur la révolution des mœurs. La pornographie est devenue une industrie dont le chiffre d'affaires dépasse deux milliards de dollars par an. Les films grossièrement pornographiques comme « Deep Throat » sont projetés dans les salles de quartier. L'industrie pornographique est devenue une branche du Big Business. La révolte des petits commerçants est impuissante à freiner la concentration de pouvoir économique et la rhétorique enflammée de Spiro Agnew, ou la décision du Tribunal suprême pourront difficilement remettre en question ce qui s'est passé aux Etats-Unis depuis vingt ans dans le domaine des mœurs. Sparte ne fut pas fondée par décret-loi et les Etats-Unis, aujourd'hui, « ont le thorax romain mais le cœur de Babylone. » si l'on en croit le poète Ralph Ginsburg.

L. W.

Vacanciers, attention !



Les départs en vacances sont trop souvent synonymes de fatigue au volant, d'excès de vitesse, d'énerverment, bref, d'accidents. Puisse cette carcasse de voiture, gisant au bord d'une autoroute allemande, inciter chacun à la prudence. Ici, l'accident s'est produit près de Stuttgart et a fait deux morts. (bélino AP)

Premier prix pour un dernier tango



L'actrice Laura Antonelli, l'acteur Adolfo Celi (à gauche) et le metteur en scène Bernardo Bertolucci réunis à l'occasion de la remise d'un prix, à Saint-Vincent (Italie). Bertolucci a reçu cette distinction pour son film très controversé « Le dernier tango à Paris ». (bélino AP)

Unions difficiles entre GI's et Vietnamiennes

Maintenant que la paix a été décrétée au Vietnam, ce sont les mariages entre soldats américains et jeunes femmes vietnamiennes qui sont à l'épreuve du feu. Au cours des quatre derniers mois, plus de 5000 « épouses de guerre » sont parvenues à vaincre les obstacles administratifs et à accompagner leur GI à la maison. 5000 autres au moins attendent encore soit leur certificat de mariage, soit leur titre de transport à bord d'un avion. Les mères célibataires délaissées sont au moins 300.000 ; à moins d'une évolution profonde des mœurs, elles reprendront difficilement place au village et il leur sera difficile d'élever décemment leurs enfants. Abandonnées par leurs amoureux, elles sont en général rejetées par leur propre famille.

La moitié des jeunes femmes qui ont épousé un soldat américain sont d'anciennes barmaid et beaucoup ont contracté mariage dans l'espoir d'une vie semblable à celle qui a pour décor les images d'un film yankee conformiste. De nombreuses Vietnamiennes avouent que l'argument décisif de leur décision a été l'argent.

MALENTENDUS

Leur première découverte en Amérique est que le dollar y a beau-

coup moins de valeur qu'au Vietnam. Leurs maris étaient économiquement des privilégiés en milieu asiatique, alors qu'ils sont souvent des déclassés en milieu américain. Beaucoup de soldats vivent avec leur épouse vietnamienne et un enfant en bas âge dans des roulottes ou des caravanes dans les environs de Fort Bragg. Privées de tout support culturel, les jeunes femmes s'habituent mal à une existence conditionnée par les obligatoires déplacements en auto. Si le couple ne dispose que d'une voiture, la ména-

gère reste les bras ballants dans l'attente de son mari motorisé qui doit s'occuper des achats, de mener les enfants à l'école, du courrier, des paiements, etc.

Cette dépendance totale de l'épouse dans les couples de situation modeste pèse beaucoup sur les Vietnamiennes, d'autant plus qu'elles parlent mal l'anglais et que la difficulté de communication entraîne moult malentendus.

LA VIE VA TROP VITE

Autres plaintes fréquemment enregistrées : la vie ici va trop vite ; nous passons notre temps à attendre le moment où il faudra courir comme des folles d'un bureau à un magasin et d'un office postal à un restaurant ; chez nous, il y a du temps pour chaque occupation et même pour la sieste. — Le climat tropical ne nous a pas habitués à ces changements de saisons qui vous imposent des frais de chauffage, de vêtement. — On ne peut même pas laisser courir les enfants à moitié nus devant la maison. Il faut leur mettre des culottes comme si leur nudité était une chose honteuse. — Mon mari veut que je prenne place à table avec lui ; je le fais pour lui être agréable, mais cette familiarité me rend honteuse ; nous aimons prendre nos repas entre femmes et parler librement entre nous après avoir servi les hommes. — Quand je le vois partir au travail, sachant qu'il sera toute la journée en contact avec des femmes américaines, je me sens méfiante et même jalouse ; il leur parlera plus facilement qu'à moi, il n'aura pas besoin de leur expliquer chaque chose l'une après l'autre ; elles lui rendront des services dont je suis incapable ; ne va-t-il pas se fatiguer très vite de moi et me laisser seule dans ce pays étranger ?

MAL DU PAYS

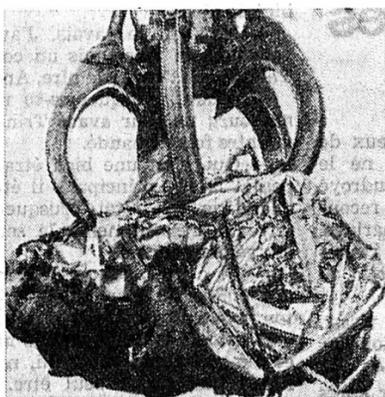
A l'ambassade du Vietnam du Sud de Washington, les appels téléphoniques sont fréquents de la part de jeunes femmes qui se plaignent d'être maltraitées et d'avoir le mal du pays. Peu retournent au Vietnam cependant, car elles perdraient la face en désavouant leur propre choix et le divorce est une notion peu familière au Vietnam.

J. B.

LA FIN D'UNE VOITURE DE LUXE



Cette splendide Lamborghini (à gauche) qui, neuve, vaut quelque 100.000 francs, vient de terminer sa carrière sous les mâchoires des concasseurs (à droite), victime des douanes anglaises.



Le véhicule était entré en Grande-Bretagne, sans payer de taxe, sans but étant de servir à des tests. Ces derniers effectués, la voiture de luxe, déjà un peu abîmée il est vrai, ne pouvait plus

être mise dans le commerce sans que ses propriétaires paient des droits de douane. Vu l'état du véhicule, ils ne l'ont pas jugé nécessaire, d'où le triste sort de la Lamborghini. (bélino AP)



du 9 au 21 juillet

3 *simples*
robes

pour
le prix de deux!

BAECHLER

~~30.-~~
20.-

SUR TOUTE LA SUISSE nous cherchons

VENDEURS

(débutants formés par nos soins)

- Nos produits sont exclusifs
- Travail facilité par notre publicité importante, ce qui nous donne des adresses à travailler
- Avantages sociaux
Vacances
Défalcation sur déclaration d'impôts
Situation stable et d'avenir pour :

HOMMES ET FEMMES
(pour les étrangers permis C obligatoire).

Veillez retourner le coupon ci-dessous à Publicitas,
1211 Genève 3, sous chiffre Y. 920457-18.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Date de naissance : _____
Profession : _____
Libre dès le : _____
Tél. : _____
Journal sur lequel ce bon a été découpé :

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS



SPORTING GARAGE J.-F. Stich
La Chaux-de-Fonds
Rue Jacob-Brandt 71 - Téléphone (033) 23.14.23

NSU 1200 C 72
rouge, 18 000 km.

VW Variant 1600 L 72
bleu clair, 21 000 km., radio

MG 1300 Luxe 69
blanche, peu roulé

FORD Cortina 1300
blanche, expertisée, Fr. 3300.—

5 VW 1300 66-69

VW K 70 Luxe 90 CV 72
rouge, radio, prix intéressant.

Tous les véhicules expertisés, garantis et livrables dans les 24 h.

Couple avec enfants cherche à l'année

ferme

même sans confort. Tél. repas 022/25 77 36
ou 35 46 87.

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.
Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable
en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11, tél. 022 21 80 11

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2000.—	3000.—	4000.—	5000.—	6000.—
9 mensualités	237.95	356.95	474.05	592.60	711.10
12 mensualités	182.—	273.—	362.20	452.80	543.35
15 mensualités	148.45	222.65	295.10	368.90	442.65

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20 000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

Dans L'Impartial vous assurez le succès de votre publicité

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

88

Mary Muller

Les fruits verts des tropiques

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS
(Droits réservés Opera Mundi)

J'étais depuis longtemps déjà amoureux de toi lorsque je la rencontrai, mais je ne le savais pas encore. J'ai été comme foudroyé par sa beauté, je suis bien obligé de le reconnaître. Mais peu de temps après notre mariage, je me rendis compte de l'erreur que j'avais commise... tout en découvrant à quel point tu m'étais chère...

Il me souleva le menton, prit mon visage entre ses mains et me dit avec une douceur dont je ne l'aurais même pas cru capable :

— Je t'avais vue auprès de moi jour après jour, pendant des années et, soudain, je savais que je t'avais perdue, par ma faute. Vois-tu, c'est un remords dont je ne me libérerai jamais. Est-ce que Sarah savait? Avait-elle deviné mes sentiments pour toi? Était-ce la raison de son animosité, puis de sa haine à ton

égard? — Il s'arrêta et me regarda d'un air pensif avant de poursuivre :

— J'ai senti qu'elle s'en prendrait à toi, que sa jalousie l'inciterait à faire n'importe quoi, mais je n'avais aucun moyen de te protéger. C'est la raison pour laquelle je t'avais demandé de nous quitter.

— Johan, si tu savais combien cela m'avait blessée alors.

— Mais si, je savais. J'avais vu dans tes yeux que je te portais un coup terrible, mais c'était pour t'éviter le pire, Anna.

— Johan, pourquoi es-tu revenu de Johannesbourg un jour avant Trina? Je me le suis maintes fois demandé.

— Oui, c'est une bien étrange affaire. J'arpentais la rue principale, il était environ midi, quand je m'arrêtai brusquement pris d'un affreux pressentiment. Je sentais qu'il t'était arrivé malheur.

— Et c'est à peu près le moment où Sarah m'a poussé du haut de cette falaise. J'ai hurlé ton nom en tombant, je m'en souviens.

Il enfouit son visage dans mon cou, m'enlaça et me prit tout contre lui, nos deux corps ne firent plus qu'un seul être. J'osai enfin lui poser une question qui me hantait depuis longtemps :

— Johan, qu'est-il arrivé à mon pauvre Chang? Il faut que je sache, tu n'as pas le droit de te taire, plus maintenant.

— C'est Attie qui l'a découvert, au pied de

ta fenêtre, dans la cour. Je l'ai enterré dans le jardin, avant que toi et maman soyez rentrées.

— Était-il déjà mort lorsque tu l'as vu? Réponds-moi, Johan.

Il se contenta de faire oui en baissant la tête. Tout mon corps était révolté d'horreur, je gémissais au souvenir de la peine qui m'avait été infligée alors. Johan me serra dans ses bras, ses lèvres appuyées sur les miennes m'empêchèrent de lui poser d'autres questions. Et puis, j'oubliai tout, Chang et le reste.

Assis au bord de mon lit Johan se rhabillait sans trop de hâte. Son visage s'était rasséréné, il semblait heureux. Il me regarda et dit sur un ton sévère :

— Et maintenant, il faut que je fasse de toi une femme comme il faut.

— Ce n'est pas nécessaire. Au fond, cela ne me déplairait pas tant que ça d'être ta maîtresse... pour la vie.

Je m'attendais à le voir sourire, il n'en fut rien. Son visage prit une expression très grave et il me dit :

— Anna, nous allons nous marier... et le plus vite sera le mieux. Aujourd'hui, si la chose était possible.

— Tu ne m'as même pas demandé si j'accepte, hein?

Il partit d'un grand éclat de rire :

— Tu acceptes?

Je ne lui répondis pas tout de suite, je com-

mençai par m'éclaircir la gorge et puis :

— Oui, mais à une condition, Johan.

— Et pourquoi ne m'appelles-tu jamais chéri, dis?

— Je ne réalise pas encore tout à fait ce qui m'arrive. J'ose à peine y croire. Pour le moment, il m'est impossible de t'appeler ainsi. Est-ce que tu me comprends?

Il s'empara de ma main et la baisa avec une sorte de ferveur.

— Oui, Anna... je crois comprendre. Mais ne me fait pas languir plus longtemps. Dis-moi, quelle est ta condition?

— Tu ne dois pas révéler à Trina que nous allons nous marier. Je tiens à rester encore deux semaines chez mon oncle, avant de te rejoindre. Il serait peu délicat de ma part de boucler tout de suite mes valises et de les quitter brusquement après tout ce qu'ils ont fait pour moi.

— Et pourquoi pas?

— C'est impossible, voyons! Je leur dois d'avoir retrouvé mon équilibre physique et moral. Je dois les quitter sans leur causer de peine.

— Ils te comprendraient, si tu acceptes de m'emmener chez eux.

— Bien sûr, ils comprendraient. Mais je sais qu'ils me sauront gré si je reste chez eux pendant quelques jours encore, avant de les quitter pour de bon.

(A suivre)

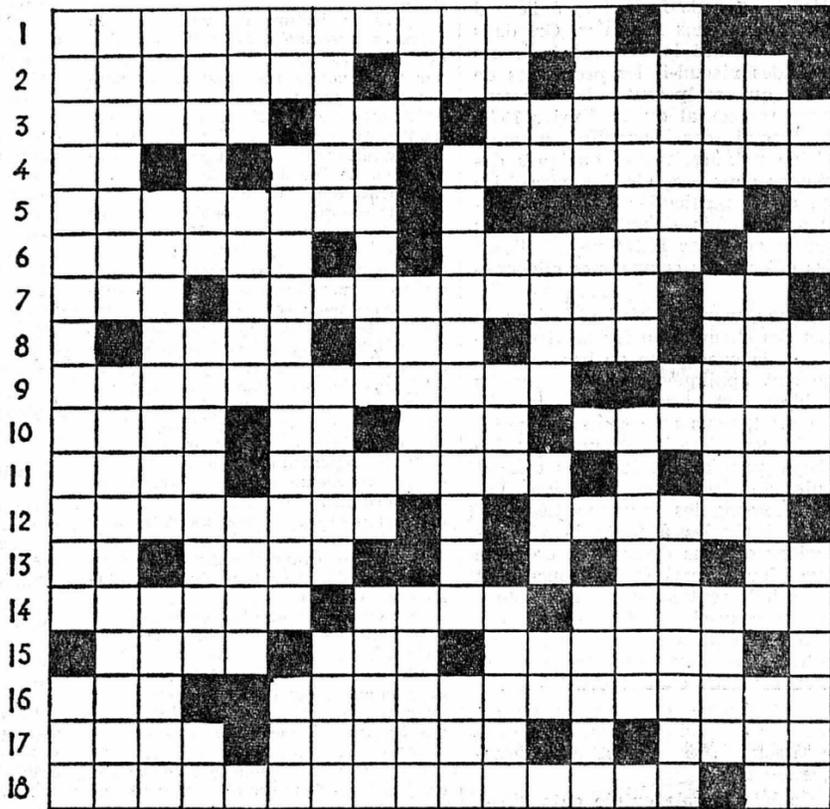
LOISIRS - VACANCES - LOISIRS

No 1

MOTS

CROISÉS

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV XVI XVII XVIII



HORIZONTALEMENT

- 1 Elle éblouit parfois.
- 2 Un point culminant. — Dans le son du tambour. — Empereur romain.
- 3 Gaz rare. — Lettres de « pelle ». — Nobles vertus.
- 4 Lettre grecque. — En « attaque ». — Pour lui, c'est dans la poche !
- 5 Pas nerveux. — La première.
- 6 Général romain. — La langue par excellence — Pronom.
- 7 Points cardinaux. — Qui relève d'une autorité religieuse. — Note.
- 8 A cours en Italie. — Oncle américain. — Venus. — Brut.
- 9 Emotion violente. — Peut donc se défendre.
- 10 Moitié d'aréopage. — Possessif. — Grecque. — Croît dans un endroit aride.
- 11 Ses gorges sont célèbres. — Intercalaire. — Sale.
- 12 Jamais explorée. — Tire.
- 13 Phonétiquement : enlever. — Cages. — Dieu égyptien. — Conjonction inversée.
- 14 Chants funèbres. — Mousse en Angleterre. — Rendu lisse.
- 15 Connus. — Élément. — Général romain.
- 16 Petit territoire. — Ramification.
- 17 Raire. — D'un auxiliaire. — Fleuve irlandais.
- 18 Absolument. — Conjonction.

VERTICALEMENT

- I Remise en ordre. — Colère.
- II Soldats grecs. — Toiles d'araignées.
- III En forme d'œuf (anagramme). — On y travaille. — Nuages.
- IV Opéra de Verdi. — Conformité dans la loi — Ile.
- V Rait. — Rétabli. — Découvertes.
- VI En « bois ». — Etaient des soldats d'élite au XVIIe siècle. — Cardinal.
- VII Coupa. — Assaisonnées. — Lettres de « merveille ».
- VIII Un ami de Marius. — Règle. — Arme blanche.
- IX Mesure. — Bijou. — Chaîne de montagnes.
- X Possessif. — Mesurera. — Condiment.
- XI Américain du Sud. — Abréviation. — Une part de nanan. — Estomac.
- XII Indéfini. — Adverbe. — Grecque. — Démonstratif inversé.
- XIII Antilope (anagramme). — Un peu de terre. — Ne croit pas.
- XIV Forment une haie. — Employée en pansement.
- XV Bien dénudé. — Interjection. — Se fume en famille.
- XVI Anthropophage. — Drôle de compère ! — Un des fils de Jacob.
- XVII Préfixe. — Froid et glacial. — Direction.
- XVIII Avérée. — Etire. — Régimes sévères.

Opera Mundi



— Oui, oui, tu es un bon chien.



— Tu vois, elles emploient le même tissu que moi.



— Tu vas voir le beau nonos.



— C'est pas votre stylo qui m'amuse, c'est votre bille.



— Voulez-vous ma méthode ?



— Alors, vous l'avez loué votre smoking ?



— Salut papa...



— Moi, j'attire l'argent.

TOM JONES

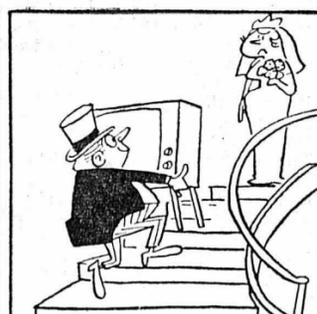
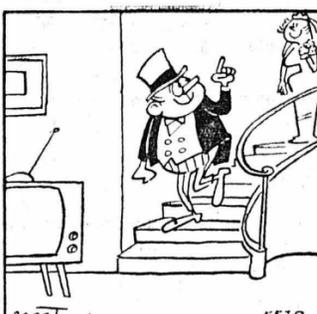
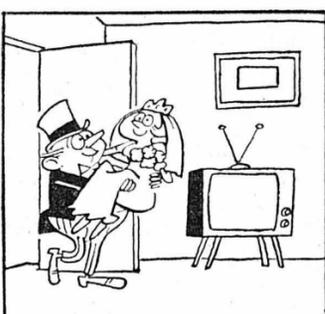


« Va, je t'en prie, cours chercher cette malheureuse femme, s'écria Jones, engage-la à revenir me voir... Grand Dieu, ma mère !... un inceste... A quelle destinée suis-je réservé ! Il tomba alors dans un désespoir si furieux que Partridge ne voulut pas le quitter. Quand les premiers transports de la douleur furent un peu calmés, il dit à son fidèle serviteur que mistress Waters logeait dans la même maison que le gentilhomme blessé, et lui ordonna d'aller la chercher. Mais après deux ou trois heures de courses infructueuses, Partridge revint sans l'avoir trouvée.

Jones pensait devenir fou de douleur lorsqu'il reçut la lettre suivante : « Monsieur, depuis que je vous ai quitté, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a appris à votre sujet des choses dont je suis aussi affligée que surprise. Suspendez, je vous prie, votre curiosité jusqu'à notre prochaine entrevue. Oh ! monsieur Jones, quand je passais avec vous à Upton cette délicieuse journée dont le souvenir empoisonnera, selon toute apparence, le reste de ma vie, que j'étais loin de soupçonner à qui je devais une félicité si parfaite ! Croyez-moi pour toujours votre sincère et infortunée, J. Waters. »

Un post-scriptum était ainsi conçu : « Soyez tranquille, la vie de M. Fitz-Patrick ne court aucun danger. Ainsi, quelques crimes que vous puissiez avoir à vous reprocher, l'homicide n'est pas du nombre ». Cette lettre faillit ôter à Jones l'usage de ses sens. Il la laissa tomber de sa main défaillante. Partridge la ramassa, la lut à son tour, et une égale horreur se manifesta sur son visage. Tandis qu'ils gardaient tous deux un morne silence, le geôlier entra et dit à Jones qu'un étranger demandait à lui parler. Jones donna l'ordre de l'introduire sur-le-champ ; c'était Black Georges.

BUNION



CASSE-TÊTE

No 1

L'ascenseur d'un immeuble commercial genevois est utilisé successivement par cinq usagers d'âges et de professions différents. Les usagers, qui habitent chacun un quartier différent de la ville, sont venus dans l'immeuble pour visiter qui son architecte, son avocat, son médecin, son agent d'affaires ou son agent d'assurances.

1. L'avocat a son étude au 7e étage ;
2. La coiffeuse habite le quartier de Rive ;
3. Le joaillier prend l'ascenseur immédiatement après l'usager ayant 51 ans ;
4. Le journaliste va rendre visite à l'architecte ;
5. Le restaurateur habite le quartier de Sécheron ;
6. Le client de l'avocat précède dans l'ascenseur l'usager qui se rend au 5e étage ;
7. La personne âgée de 38 ans habite aux Pâquis ;
8. La quatrième personne à utiliser l'ascenseur est âgée de 56 ans ;
9. L'un des usagers va au quatrième étage ;
10. La personne habitant Sécheron va rendre visite à l'agent d'affaires ;
11. Ce n'est pas le pharmacien qui prend l'ascenseur en second, mais la personne qui va au troisième étage ;
12. La personne habitant à Champel est âgée de 42 ans ;
13. La personne venant des Pâquis précède dans l'ascenseur celle voulant rendre visite au médecin ;
14. Le joaillier se rend au sixième étage.

Dans quel quartier habite la personne voulant consulter son agent d'assurances ?
Quelle profession exerce la personne habitant à St-Jean ?
Dans quel quartier habite la personne âgée de 47 ans ?

	PREMIER			DERNIER
AGE			56 ans	
PROFES- SION				
QUARTIER				
ÉTAGE		3e		
CABINET- BUREAU				

(Copyright by COSMOPRESS, Genève)

Solution dans le prochain numéro de « L'Impartial ».

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

LA CONFÉDÉRATION ET LES CHEMINS DE FER PRIVÉS

En 1958, 1963 et 1967, la Confédération avait accordé des crédits pour un total de 390 millions de francs à titre d'aide aux chemins de fer privés. Ces montants avaient été épuisés avant terme.

LES SUBVENTIONS POUR 1971-75

Un quatrième crédit a été voté en 1970 par les Chambres fédérales, pour la période 1971-75. Il portait sur 250 millions de francs; 140 millions pour les améliorations techniques, le remplacement de certaines lignes ferroviaires par des services routiers et la réparation de dommages causés par des forces naturelles et 110 millions pour contribuer à couvrir les déficits d'exploitation.

Des 110 millions pour la couverture des déficits, 105 ont été absorbés en deux ans déjà. Quant aux 140 millions pour les améliorations techniques, 67 — soit près de la moitié — ont été utilisés durant les deux premières années du plan quinquennal; il resterait donc encore 73 millions pour trois ans.

On allègue aujourd'hui l'augmentation du taux de subventions de la Confédération aux cantons supportant des charges particulièrement lourdes et l'accroissement des contributions aux investissements ac-

cordés aux services routier participant au trafic général pour justifier une demande de rallonge aux 250 millions accordés par le Parlement pour la période quinquennale actuelle.

Aussi, le Conseil fédéral propose-t-il le versement d'un montant supplémentaire de 40 millions de francs pour les travaux. Il voudrait aussi que l'on mette à la charge de la Caisse fédérale les déficits; autrement dit que, des 250 millions de francs ci-dessus, on ne traite plus sous forme de subventions les 110 millions destinés à la couverture des pertes.

L'opération financière et comptable, deuxième point des propositions gouvernementales, permettrait, certes, de prévoir avec plus de précision, d'une année à l'autre, le montant nécessaire à la couverture des déficits. Mais cette idée avait déjà précédemment été refusée par le Parlement; car en inscrivant les déficits présumés des chemins de fer dans le budget général de la Confédération, on masquerait la situation financière réelle de ces compagnies. Or, il faut précisément que le Parlement puisse la considérer bien en face pour en prendre conscience et décider judicieusement les mesures nécessaires.

« ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM »

Les quelques chiffres ci-dessus montrent la dépendance croissante des chemins de fer privés à l'égard des subventions fédérales. Or, dans quelle mesure le versement de ces subsides résoud-il les problèmes de fond qui se posent? Le message gouvernemental du 14 février 1973, à l'appui des nouvelles mesures d'aide prévues, relève quelques domaines dans lesquels il faudra faire un effort particulier de rationalisation. Toutefois, il faut éviter que les renflouages par l'Etat ne stérilisent les efforts des compagnies elles-mêmes.

D'une manière générale, dans le cas des chemins de fer particulièrement, la conception de base, si largement appliquée par les pouvoirs publics, est certainement erronée. En effet, nous en sommes au point où la Confédération supporte la plus grosse part des déficits des compagnies de chemins de fer privés. Or, ces compagnies sont particulièrement intégrées à toute la vie des régions qu'elles desservent, de sorte que leurs problèmes concernent essentiellement les cantons; quitte à ce que ceux-ci soient aidés par l'ensemble du pays dans des cas particuliers. Le détour par Berne, il est vrai, est plus confortable.

Le problème des chemins de fer privés est parmi ceux qui, de mémoire d'homme, reviennent périodiquement sur le tapis.

La loi fédérale entrée en vigueur il y a quelques années devait leur permettre d'assainir leur situation du point de vue technique et économique; malheureusement, la situation a continué à se détériorer. C'est que la solution n'était pas heureuse. Comme on l'a écrit à l'époque, ce n'était qu'un palliatif, parce qu'on n'a pas eu le courage politique de résoudre d'emblée rationnellement le problème.

Les contribuables ne peuvent appuyer toujours des solutions cachant des motivations électorales et sentimentales. Veut-on donc simplement, à coups de millions, poursuivre sur cette voie et aggraver les conséquences de l'erreur? En tout cas, il ne faut pas maintenant ajouter aux fautes commises une diminution des compétences du Parlement, en faisant digérer automatiquement les déficits par la Caisse fédérale.

(cps)

Assemblée de La Jurassienne, section des Montagnes

La Jurassienne caisse-maladie a tenu récemment son assemblée générale, en présence d'une centaine de membres et sous la présidence de M. Pierre Schwaar.

Après la lecture du verbal de la dernière assemblée, puis l'acceptation des comptes de section qui bouclent par un bénéfice raisonnable, les participants approuvèrent le rapport du président dans lequel M. Schwaar s'est montré préoccupé, au même titre d'ailleurs que tous les dirigeants de caisses-maladie, de l'explosion des frais, spécialement dans le domaine médico-pharmaceutique et hospitalier. Des exemples récents, selon M. Schwaar, montrent que la maladie devient de plus en plus un luxe, dont les conséquences financières peuvent être désastreuses pour les intéressés. Encore faut-il se féliciter que les autorités neuchâteloises se soient penchées assez tôt sur ces problèmes, ce qui leur a permis de faire œuvre de pionniers dans bien des domaines, et en particulier en ce qui concerne l'hospitalisation et l'assurance des personnes âgées. Il reste cependant beaucoup à faire et La Jurassienne s'est fixé pour tâche de sensibiliser ses membres au problème des risques encourus et de leur offrir toujours de meilleures possibilités de se couvrir contre les frais d'une maladie et surtout d'une hospitalisation éventuelle.

La section des Montagnes entreprendra d'ailleurs une campagne au sein de ses membres en automne, et l'assemblée générale des délégués aura précisément pour tâche de donner son approbation aux nouvelles possibilités que La Jurassienne offrira à ses membres pour se prémunir.

Cette campagne viendra à son heure, car La Jurassienne avait toujours joué un rôle de précurseur; l'ordinateur acquis au cours de l'année 1972 est maintenant au point, et permet d'absorber sans difficulté de nouvelles tâches administratives.

Le président indiqua à ce sujet que La Jurassienne s'occupe déjà en sous-traitance de régler les problèmes administratifs d'une caisse importante de la région de Genève, ainsi que d'une autre caisse du canton de Fribourg.

Son équipement mécanographique lui permet maintenant d'assurer un service automatisé, tout en gardant par l'entremise de ses nombreuses sections réparties dans le Jura bernois et dans les cantons romands un contact personnalisé avec les assurés, pour régler leurs problèmes particuliers.

M. Jolidon, administrateur de la centrale de Cortèbert, donna ensuite des informations détaillées sur la marche de la société, qui réunit actuellement plus de 28.000 assurés.

Les comptes 1972 se présentent avec un bénéfice de plus de 470.000 fr., ce qui permet à La Jurassienne de main-

tenir des réserves suffisantes. L'évolution des coûts est toutefois inquiétante puisqu'en moyenne les dépenses totales par assuré ont passé de 310 fr. en 1968 à 422 fr. en 1972.

Malgré cela, le Comité de Direction a décidé de maintenir les cotisations sans changement pendant toute l'année 1973.

Les divers, selon la coutume, étaient réservés à un exposé suivi d'une discussion, et ce fut l'occasion pour M. Jolidon de faire le point concernant la révision de la loi sur l'assurance-maladie. Les participants apprécièrent son exposé fouillé et bien documenté qui suscita plusieurs questions, marquant toutes l'inquiétude grandissante des assurés et aussi leurs constatations d'impuissance devant l'augmentation angossante des frais dans ce secteur particulier. (sp)

Conseils aux jeunes gens qui travaillent pendant leurs vacances scolaires

De nombreux jeunes gens en âge de scolarité obligatoire travaillent pendant leurs vacances au sein d'une entreprise industrielle, dans un commerce ou une administration.

Il arrive malheureusement que ces jeunes travailleurs soient victimes d'accidents de travail, dus fréquemment au fait qu'ils exercent des activités qui leur sont interdites sur le plan légal.

Bien souvent des projets d'avenir établis sur le plan professionnel doivent être abandonnés à cause des dommages physiques permanents qu'entraînent ces accidents. La FTMH du Jura met à la disposition des parents et des jeunes gens concernés un recueil de prescriptions légales relatives au travail effectué par les jeunes gens en âge de scolarité obligatoire pendant leurs vacances.

L'indice des prix de gros à fin juin 1973

L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des Arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation, s'est inscrit à 129,7 points à fin juin 1973 (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 0,5% depuis la fin du mois précédent (129,0) et de 10,2% par rapport au niveau d'un an auparavant (117,7).

Les marchandises importées ont de-rechef été la cause décisive de la montée de l'indice général. (ats)

Télégrammes

● La compagnie du chemin de fer Aigle-Leysin, qui vient d'obtenir une nouvelle concession de cinquante ans, a transporté l'an dernier 306.520 voyageurs, contre 331.092 en 1971. Cette diminution a été causée par les conditions météorologiques défavorables et par la disparition de l'hôtel du Chamossaire, à Leysin, détruit par le feu. Le compte d'exploitation de l'exercice 1972 laisse un bénéfice de 10.000 francs sur un total de recettes de 1.570.000 francs.

● En France, le chiffre d'affaires du Syndicat général des constructeurs d'équipements pour la chimie, les matières plastiques, le caoutchouc et les industries diverses, s'est élevé à 8795 millions de fr. français en 1972, contre 8336 millions en 1971.

Si la progression d'ensemble est satisfaisante, deux branches ont connu cependant des difficultés. Il s'agit d'une part des industries chimiques et, d'autre part, du matériel de transformation des matières plastiques.

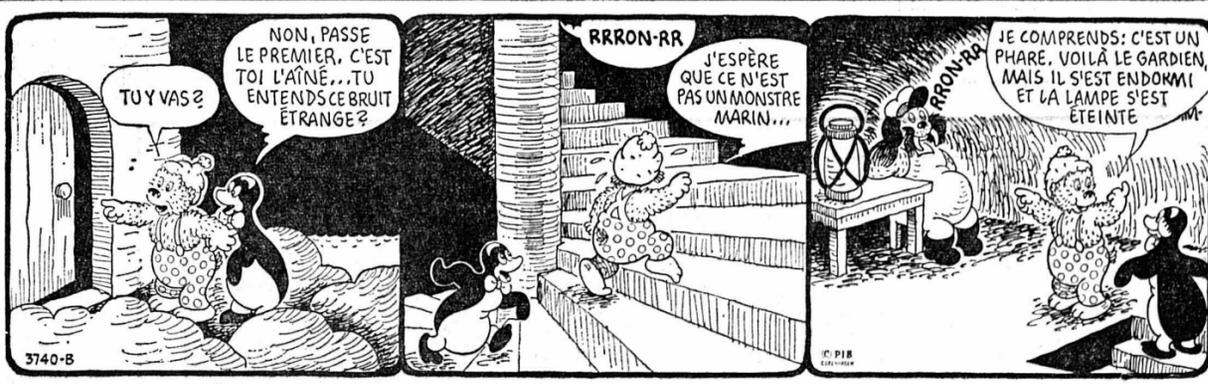
Pour l'ensemble de la profession, les commandes ont enregistré une augmentation de 30 pour cent et tous les adhé-

rents du Syndicat ont vu leurs résultats progresser. En revanche, dans les secteurs de la chimie, hormis une grosse commande enregistrée à l'étranger par une seule société, la situation du marché reste préoccupante.

● Le comité directeur de la Fédération des sociétés suisses d'employés a pris position envers le projet de « Principes matériels de la surveillance des prix » qui a été soumis pour appréciation aux organisations économiques représentées dans la Commission consultative pour la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Le comité directeur s'est déclaré en faveur de l'idée principale contenue dans ces principes. Il est en particulier d'avis que les augmentations calculées en pour cent sur les frais généraux et les bénéfices usuels avant la demande d'augmentation des prix ne doivent pas encore être ajoutées à l'accroissement réel des frais.

En plus de la compensation intégrale du renchérissement, des augmentations réelles des salaires devraient aussi être autorisées dans les limites de l'augmentation moyenne de la productivité.

Le feuilleton illustré des enfants
Petzi, Riki et Pingo
par Wilhelm HANSEN



BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 6 juillet

B = Cours du 9 juillet

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for BALE (Actions suisses), listing companies like Roche, S.B.S., Ciba-Geigy, etc.

Table of stock market data for Billets de banque étrangers, listing currencies like Dollars USA, Livres sterling, etc.

Table of stock market data for NEW YORK, listing companies like Alcan, A.T.T., etc.

Table of stock market data for Fonds de la Banque Populaire Suisse, listing various investment funds.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table of investment funds with columns for Dem. (Demande) and Offre (Offre) in Fr. s.

Table of stock market data for INDICE BOURSIER, showing indices for Industrie, Finance et ass., and Indice général.

APPEL
AUX
GENS
MALINS



Nos prix sont en vacances!

Réalisez des « super-bénéfices »

sur tous nos « DISCOUNTS »:
salons, chambres à coucher,
salles à manger

meubles
graber

AU BÛCHERON

73, av. L.-Robert Tél. 039 22 65 33



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Centre de formation professionnelle

Pour le début de l'année scolaire 1973 - 1974, fixé au 20 août 1973 nous disposons encore de quelques places de

mécaniciens de précision décolleteurs

professions ouvertes aussi bien aux jeunes gens qu'aux jeunes filles.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Importante société cherche pour la région de Lausanne
et le canton de Vaud

jeune chef de vente

(homme ou femme)

pour produits nouveaux et exclusifs

- Habitant cette région ou désirant s'y installer
- Libre rapidement
- Possédant voiture
- Expérience de la vente auprès de clientèle particulière souhaitée.

VOUS, qui êtes fort vendeur et qui désirez avoir un **POSTE STABLE, TRÈS BIEN RÉMUNÉRÉ**, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées au moyen du coupon-réponse ci-dessous et joindre une photo sous chiffre W 920456-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Date de naissance :

Profession :

Dans la vente depuis le :

Articles vendus :

Libre dès le :

Tél. :

Journal sur lequel ce bon a été découpé :

Nous cherchons pour en-
trée immédiate

employées

Vérification de listes.
Tenue de la cartothèque
des pièces.
Apprentissage ou école
de commerce non exigés.
Veuillez téléphoner à
notre chef de personnel,
M. J. Chenaux.

MIKRON HAESLER

Fabrique de machines-transferts
2017 Boudry (NE)

Av. du Collège 73. Tél. 038/42 16 52

Cherchée pour entrée en automne
1973

employée de maison

Occasion d'apprendre l'allemand
dans famille bilingue, pour travaux
d'un ménage soigné dans maison
familiale avec 2 enfants (8 et 12
ans et aussi 1 chien). Femme de
ménage à disposition. Une grande
chambre, piscine dans le jardin,
travail indépendant, fin de la se-
maine libre dès samedi midi.

Nous vous donnons volontiers d'au-
tres renseignements.
Fam. G. Semadeni, Talgutstrasse 8,
Ittigen/Bern, tél. pendant heures
de bureau svp. (031) 51 35 33.



LUNETTERIE CENTRALE

Jacques-E. Maheas • La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 • Tél. (039) 22 11 00

Nous engageons immédiatement ou pour date à con-
venir :

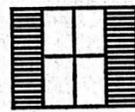
chauffeur

AVEC PERMIS A.

Travail varié et bien rétribué.

S'adresser : Willy Schafroth, Transports et camion-
nages, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 23 49.

Volets en PVC spécial



« ESTERAG »

léger — durable —
moderne
sans entretiens — plus
besoin de vernir —
garantie — plusieurs
couleurs unies ou

combinées. Exécution sur mesure — pro-
duit suisse

DISTRIBA Fr. Dora, Case 945,
rue de la Loge 7 a 2501 Bienne

RÉVISION

GREMION S.A.

La Chaux-de-Fonds • Tél. 039/26 99 66
Sans obligation d'achat de mazout

Grand feuilleton de « L'Impartial »

6

André Besson

LE VILLAGE ENGLOUTI

Droits réservés : Editions Mon Village, Vuillens

— S'il y en avait, tu penses bien qu'ils se sont empressés de les supprimer. C'est pour cela qu'ils n'ont pas besoin de notre consentement.

— Alors, c'était pas la peine de faire la Révolution !

Le vieux secoua gravement la tête.

— La Révolution, dit-il, il faudrait en refaire une tous les vingt ans. Pour balayer les nouveaux seigneurs. Pour supprimer les injustices qui repoussent toujours comme le chiendent.

— Alors, selon toi, tout est perdu ? Il n'y a vraiment rien à faire pour conjurer la catastrophe qui nous menace ?

Le vieux soupira et esquissa un geste vague.

— Si, il y aurait bien un moyen... UnU seul.

— Lequel ?

— Il faudrait que les gens du pays refusent de partir. Qu'ils soient convaincus qu'en résistant ils pourraient faire changer les choses. Il faudrait qu'ils aient le courage de se coucher devant les machines qui vont venir. Il faudrait qu'ils restent unis, comme les doigts de la main. Cela pendant des mois et des mois, des années s'il le faut. Jusqu'à ce que les autres se lassent et renoncent à leur projet.

— Pourquoi les gens du village ne feraient-ils pas ce que tu dis, grand-père ? Pourquoi ne leur parlerais-tu pas ? Je suis sûre qu'ils te suivraient !

Le vieux ébaucha un petit sourire triste.

— Enfant, dit-il d'une voix teintée d'amer-
tume, on voit bien que tu ne connais pas
les hommes. Autrefois peut-être, dans un cas
semblable, les habitants de la vallée auraient
sauté sur leurs fusils, sur leurs fourches et ils
auraient dit à ceux du barrage : « Vous ne pas-
serez pas ! Allez faire votre mauvais coup ail-
leurs ! » Aujourd'hui, les paysans ne veulent
plus se battre. Ils ne cherchent même plus à
défendre ce qui était autrefois leur fierté, c'est-
à-dire leur métier. Ils n'y croient plus. Pour
eux, la réussite, ce n'est pas d'avoir arrondi
leur troupeau d'une douzaine de têtes, mais
d'avoir pu caser leurs fils en ville dans un em-
ploi de fonctionnaire. Tous se sentent dépassés,
écrasés par le monde moderne. Beaucoup, par-
mi ceux d'ici, vont tenir le raisonnement sui-
vant : « Tôt ou tard, il faudra que nous quit-
tions la vallée, car il paraît que les paysans
sont trop nombreux... Nous sommes condamnés
à crever de faim ou à changer de métier...
Alors, aujourd'hui, puisqu'on nous paye pour
partir... »

Le berger s'interrompit un instant, puis sur
un hochement de tête, il conclut d'un ton sans
illusion :

— C'est finalement l'argent qui aura le der-
nier mot. Pour convaincre les habitants, les au-
torités ne manqueront pas de faire appel à cette
arme plus efficace encore que la peur du gen-
darmerie. Je suis sûr que parmi ceux qui se ré-
crient aujourd'hui le plus fort contre le barra-
ge, beaucoup se précipiteront à la caisse, dès
qu'elle sera ouverte, pour y percevoir le prix de
leur reniement.

— Je n'arrive pas à croire cela, dit Yvette.

— C'est pourtant ce qui va se passer, ma
pauvre petite. Dès à présent, il vaut mieux que
tu te fasses à l'idée d'abandonner cette maison.

— Mais grand-père... Comment peux-tu en-
visager sérieusement une chose pareille ? Tu
as décidé de partir toi aussi ?

Elle le regarda d'un air surpris, comme si elle

s'efforçait de comprendre les raisons de son
renoncement.

Le vieillard poussa un profond soupir. Il
avait une figure tragique. Des souvenirs indé-
chiffrables assombrissaient le fond de ses yeux.

— Moi, dit-il d'une voix très triste, je suis
au bout du chemin, et je partirai sans doute
bien avant toi, pour le pays dont on ne revient
pas...

— Oh ! pourquoi parles-tu ainsi, grand-père ?

— Parce que j'aime mieux mourir de ma
bonne mort que d'être obligé de voir ce qui va
se passer dans ce village.

Il se tut un instant, puis il ajouta d'un ton
rauque :

— De toute façon, je n'abandonnerai jamais
cette maison ! Je préfère me pendre à une pou-
tre du grenier plutôt que d'en partir comme un
romanichel !

Des larmes embuèrent brusquement les
grands yeux verts d'Yvette Capron. Elle venait
de comprendre que si le vieux berger tenait des
propos si désabusés, c'est qu'il n'y avait plus
d'espoir. Le village était condamné. Elle se
sentit soudain bouleversée, comme si on venait
de lui annoncer qu'un être cher était entré en
agonie...

CHAPITRE VI

Au début, avec une belle unanimité, tout le
village s'opposa au projet. Jeunes ou vieux, les
deux cent cinquante habitants de Le Chanoy
décidèrent de résister par tous les moyens aux
prétentions de l'Administration. Un comité de
défense présidé par le maire fut constitué. On
envoya des pétitions au député, au sénateur, au
conseiller général de la circonscription. Cer-
tains parlèrent de faire la grève de l'impôt,
d'autres de se rendre en masse à la Préfecture
ou bien encore de barrer les routes de la vallée
avec des tracteurs.

Le résultat des premières semaines d'oppo-
sition fut positif. Les hommes politiques concer-
nés se déplacèrent et vinrent se rendre compte
des tenants et aboutissants du projet. De tout

le département et des départements voisins, des
télégrammes et des lettres de solidarité affluè-
rent.

Jules Guillaume, qui avait écrit au président
de la République en personne, reçut du secré-
tariat de l'Elysée une réponse sibylline où on
l'assura que sa requête serait examinée avec
bienveillance et que les intérêts des habitants
de Le Chanoy seraient sauvegardés.

Lorsque, sur la foi de renseignements puisés
on ne sut jamais à quelle source, un journal
annonça un matin que le projet était momenta-
nement suspendu pour permettre une nouvelle
étude du problème, ce fut un éclatement de joie
à travers le village. Tout le monde pensa que
la partie était gagnée. Que le barrage serait
construit en amont ou peut-être pas du tout.

Une aube d'avril se leva sur la vallée, légère
et rose, chassant par sa tiédeur et sa lumière
les miasmes d'inquiétudes passées. Les habi-
tants, rassurés, reprirent le cours de leurs oc-
cupations. Les passions s'apaisèrent. On parla
de moins en moins de ce sujet. Chacun voulut
se persuader que le danger était définitivement
écarté. Le dimanche qui suivit la publication de
l'information rassurante, il y eut une assistance
inhabituelle à la messe. Beaucoup d'habitants
voulurent remercier Dieu d'avoir épargné Le
Chanoy.

L'été passa. Il fut particulièrement beau et
chaud cette année-là. Il fit un temps comme
Francis Capron les aimait, sec et lumineux.
Durant trois mois, sous un ciel pur, couleur de
bleuet, sous les caresses d'une brise un peu plus
fraîche qu'en bas, les bêtes poursuivirent leur
lente progression dans les herbes.

Chaque soir, en regagnant Le Chanoy, le
berger ne manquait pas de s'arrêter au sommet
de la falaise qui dominait la Rixouse. Il le
faisait déjà autrefois, mais depuis qu'une cala-
mité avait menacé le village, cette halte avait
pour lui une signification particulière. Il lui
semblait que le soleil couchant irradiait les
vieux toits avec une plus grande intensité que

OFFRES D'EMPLOIS

adia
interim
URGENT
On cherche
STÉNOGRAPHY
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
DACTYLO
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
SECRÉTAIRE
français-anglais
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
ÉLECTRICIEN
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
DAME DE BUFFET
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
DESSINATEUR EN BÉTON ARMÉ
Tél. (039) 22 53 51.

adia
interim
URGENT
On cherche
DESSINATEUR EN MICRO-MÉCANIQUE
Tél. (039) 22 53 51.

BAUKNECHT

Choix de frigos et congélateurs. Modèles combinés.

Qualité irréprochable. Appareils 140 l. depuis Fr. 270.—

Donzé

Appareils ménagers
2725 Le Noirmont
Tél. (039) 53 12 28

Nous recherchons pour le 1er août ou date à convenir

ouvriers-boulangers

et

manceuvres

Ecrire sous chiffre LD 17150 au bureau de L'Impartial.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

NOUS CHERCHONS UN

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue maternelle française, au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité.

Rattaché à notre Division du personnel, notre nouveau collaborateur sera appelé à tenir à jour et compléter les dossiers du personnel. Il devra faire preuve de discrétion et de beaucoup d'aisance dans les contacts humains.

NOUS OFFRONS :

- Situation stable et avantages d'une grande entreprise (cantine, centre de loisirs, club de vacances, etc...)
- Prestations sociales de premier ordre.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

MIKRON HAESLER

Nous recherchons

ÉLECTRICIENS

pour câblage et entretien de machines.

Genre d'activité

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe Mikron, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Qui sommes-nous

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Nos produits

Nos machines-transferts évoluent techniquement dans la même mesure des développements les plus récents. Nous usinons de petites séries diversifiées, ce qui rend le travail attractif et vivant.

Avenir

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines-transferts
Rue du Collège 73, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 16 52.

Nous cherchons

APPRENTIE

Formation théorique et pratique complète au magasin, aux cours internes et à l'école professionnelle.

Adressez-vous, sans obligation, au magasin



Chaussures
Diana

LE LOCLE
LA CHAUX-DE-FONDS

Grand-Rue 36
Av. L.-Robert 51

LE SPORTING
GARAGE - CARROSSERIE
J.-F. Stich - Rue des Crêtets 90
cherche un

apprenti magasinier

(vendeur en accessoires automobiles).

Tél. pour rendez-vous à Monsieur R. Amstutz au (039) 23 18 23.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S. A.

A liquider

tables en bois et métal, lustres, etc.

Tél. (039) 23 21 81.

BONNE LECTURE



LUNETTES
von
gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

par le passé. Capron s'empressait les yeux de cette image comme si c'était la dernière fois qu'on lui permettait de la découvrir. Une tendre mélancolie s'insinuait en lui et il se remémorait en hochant la tête, ruminant une idée qui ne le quittait plus et qui le faisait mal augurer de l'avenir.

Un matin d'octobre, une équipe d'ouvriers arriva sur le plateau et, au lieu dit Chêne-Sec, sur un terrain domanial, entreprit la construction de plusieurs dizaines de pavillons préfabriqués. L'endroit se trouvait à l'aplomb de la partie rétrécie de la vallée, dominant le point où l'on avait prévu l'implantation du barrage. Par des indiscretions, on sut très vite que ces maisonnettes étaient destinées au personnel qui édifierait l'ouvrage.

Simultanément, les enquêtes publiques commencèrent. Des agents du cadastre se mirent à arpenter les champs et vinrent frapper à la porte des fermes afin de recueillir les avis contradictoires des propriétaires. Certains refusèrent de recevoir les fonctionnaires, d'autres les expulsèrent de leurs terres. Il y eut des échanges de propos aigres-doux. Cependant, contrairement à ce qu'on aurait pu redouter quelques mois auparavant, il n'y eut pas de violence. Les manifestations d'hostilité furent purement individuelles et gênèrent très peu le travail des géomètres.

Le village entra ensuite dans une seconde phase de la maladie qu'il avait contractée. Ce fut l'époque de la paperasserie. Tous les habitants furent submergés sous un flot d'imprimés et de questionnaires. A l'optimisme des premières semaines de résistance succéda une étrange période de doute et d'attente. Le climat était toujours à l'hostilité mais cette dernière ne se manifestait que d'une manière sporadique. Les gens semblaient amorphes et comme traumatisés par le retour brutal d'une menace qu'ils avaient crue pour toujours conjurée. Certains espéraient encore, sans trop y croire, que les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes et que si le barrage était mis en chantier, on le construirait en amont du village qui serait ainsi épar-

gné.

En fait, tout le monde commençait à comprendre que la partie était perdue.

L'Administration, une fois de plus, resterait maîtresse du terrain et il n'y avait aucun miracle à attendre. Chacun se mettait à observer le comportement du voisin afin de savoir à quel moment il flancherait et se donner ainsi de bonnes raisons de l'imiter.

Le premier à virer de bord fut Tatave, l'aubergiste de Le Chanoy. Dès l'arrivée des équipes chargées de construire les maisons préfabriquées, son établissement fut envahi, midi et soir, par ces ouvriers bien payés qui prenaient pension chez lui. Il servit aussi à manger aux employés du cadastre ainsi qu'aux spécialistes des Ponts-et-Chaussées qui vinrent sur place afin de reconnaître le réseau de circulation des eaux souterraines de la Rixouse.

Un jour, au cours d'une réunion du Conseil municipal dont il était l'un des élus. Tatave déclara à ses pairs qu'il n'était plus opposé à la construction du barrage et qu'il ne voterait pas la motion de protestation que les édiles du village s'approprièrent une nouvelle fois à adresser à l'autorité de tutelle. Par la suite, le tenancier avoua qu'il savait qu'on allait l'indemniser fortement pour son commerce et qu'il comptait remonter un établissement beaucoup plus moderne dans la future localité appelée à remplacer Le Chanoy.

Les autres démissions furent moins spectaculaires. Elles n'en furent pas moins perçues par tous ceux qui observaient le lent pourrissement de la situation. C'est ainsi que dès la première année on ne procéda plus au remplacement d'un seul cep dans les vignes du coteau. Un tel, qui avait commencé à faire des travaux de ravalement ou de réparations de toitures, les suspendit sine die. On n'acheta plus un seul sac d'engrais au pays ni une seule machine agricole car personne ne savait exactement le genre d'activité qu'il entreprendrait s'il quittait la vallée.

Le mouvement s'accéléra de jour en jour. L'étude de maître Druant fut assiégee par toute

une population prise de panique qui tenait à obtenir l'inventaire de ses biens afin de pouvoir discuter en toute connaissance de cause avec les agents de l'Etat chargés de l'indemnisation des expropriés. Lors des réunions que les ingénieurs de l'EDF tinrent à la mairie de Le Chanoy pour informer les habitants de ce qui allait se passer, ils ne furent bientôt plus qu'une poignée à protester contre la construction du barrage. La grande majorité de la population se résigna incroyablement vite à partir et les réserves formulées ne portèrent plus que sur le classement des terres et leur estimation en matière de dédommagement, c'est-à-dire sur des histoires de gros sous.

Francis Capron avait assisté sans surprise au revirement de ses compatriotes. Il avait bien tenté de s'opposer au courant de démission qui s'emparait d'eux. Mais son argumentation contre la construction du barrage était trop sentimentale. Elle ne trouva d'écho qu'après des vieux. Les jeunes se laissèrent séduire par les promesses des responsables de l'EDF qui leur annoncèrent que, dans le futur village, ils disposeraient de bâtiments d'exploitation beaucoup plus modernes et surtout que le remboursement des terres qui n'avaient jamais pu être réalisées auparavant deviendrait un fait acquis.

Si l'opposition du berger n'entraîna pas ses concitoyens dans le même refus, elle n'en laissa pas moins subsister un certain malaise dans leur esprit. Tout le monde au village avait du respect pour Capron. On savait qu'il ne parlait jamais à tort et à travers. Bien souvent, avant de prendre une décision importante concernant les affaires de la commune, le maire lui en touchait deux mots, histoire de connaître son opinion. Le vieux était toujours de bon conseil, c'est pourquoi son désaccord profond sur le problème de la construction du barrage amena bien des gens à s'interroger pour savoir si dans le fond il n'avait pas raison une fois de plus ?

Les ingénieurs de l'EDF ne tardèrent pas

à apprendre de quel poids pesait l'influence occulte du berger. Ils comprirent que s'ils voulaient éviter un revirement de l'opinion des gens, phénomène qui s'était produit à plusieurs reprises dans d'autres régions, il leur fallait s'assurer sinon l'adhésion, du moins la neutralité du vieillard vis-à-vis de leur projet.

Un commissaire enquêteur, choisi parmi les plus habiles, fut donc dépêché auprès de Francis Capron afin de tenter de fléchir son irréductible opposition.

La rencontre entre les deux hommes eut lieu un soir d'été, au domicile du berger. Leur prise de contact ne fut pas empreinte d'une grande cordialité. Depuis toujours, le grand-père d'Yvette éprouvait une certaine aversion envers les porteurs de serviette. Il n'aimait pas du tout ce genre de personnages auxquels les lois donnent de l'importance, comme les huissiers ou les fonctionnaires.

Il reçut son visiteur sur le seul de sa demeure, pour bien lui signifier qu'il n'entendait pas engager un long débat avec lui.

— Monsieur Capron, dit l'homme en l'abordant, vous êtes un des rares habitants de ce village à vous opposer encore à la construction du barrage. Nous aimerions connaître les raisons de votre hostilité ?

Contrairement à son comportement habituel qui l'inclinait toujours à la réflexion avant de répondre à une question, le vieux s'emporta tout de suite.

— Comment osez-vous me demander une chose pareille ? clama-t-il d'une voix indignée. Vous le savez très bien, pourquoi je ne suis pas d'accord avec votre saloperie de barrage ! Parce que pour le construire, vous allez rayer ce pays de la carte de France ! Parce que vous allez faire pis que les Boches en 44 ! Démolir l'église ! Raser toutes les maisons ! Obliger tous les habitants à f... le camp comme du bétail qu'on chasse à coups de pied dans le cul !

Nullement désarçonné par la violence de cette diatribe, le fonctionnaire reprit, d'une voix paisible :

(A suivre)

ÉTAPE DÉCISIVE (?) AU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Luis Ocana, brillant, fait le vide

Eddy Merckx n'est pas là, mais Luis Ocana est en passe de lui substituer sa propre image de marque parmi les « grands » du Tour de France. Entre Méribel-les-Allues et Les Orres, dans cette région de Savoie et des hautes Alpes où le cyclisme international a connu des heures glorieuses à l'occasion de la « Grande boucle », l'Espagnol a signé un exploit authentique qui lui permettra sans doute d'inscrire définitivement son nom au palmarès de l'épreuve.

Sur les 237 km. 500 de cette huitième étape, dont le parcours comportait quatre cols (ceux de La Madeleine (1993 m., 2e cat.), du Télégraphe (1670 m., non classé), du Galibier (2556 m., 1re cat.) et de l'Izoard (2361 m., 1re cat.), avec en plus la montée finale sur la station des Orres, Ocana n'a pas ménagé ses efforts

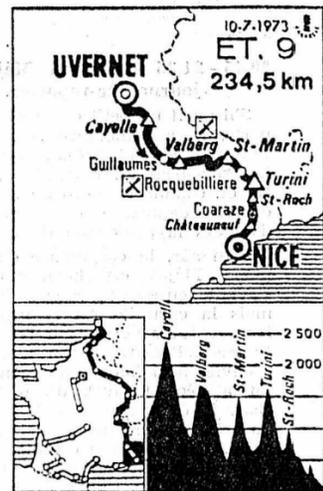
et, à l'heure des comptes, il peut voir avec une satisfaction non dissimulée le cercle de ses principaux rivaux se circonscire désormais à deux hommes : José-Manuel Fuente, dont le destin fut longtemps lié à celui d'Ocana avant qu'il ne soit victime d'une crevasse à une trentaine de kilomètres de l'arrivée, et Bernard Thévenet qui a fait route commune avec Mariano Martinez, mais dont la collaboration est devenue effective beaucoup trop tardivement pour qu'il puisse espérer sauver plus que « les meubles ». Pour les autres, pour Van Impe, Zoetemelk, Ovion, Poulidor, Van Springle, Agostinho, Houbrechts, qui nourrissaient encore un peu naïvement quelques espoirs, ce fut la débâcle avec un retard à l'arrivée qui se chiffrait à près de 20 minutes.

2. José-Manuel Fuente (Esp) à 58" ; 3. Mariano Martinez (Fr) à 6'57" ; 4. Bernard Thévenet (Fr) à 6'59" ; 5. Michel Perin (Fr) à 12'33" ; 6. Joop Zoetemelk (Ho) à 20'24" ; 7. Raymond Delisle (Fr) à 20'25" ; 8. Hermann Van Springel (Be) ; 9. Vicente Lopez-Carril (Esp) ; 10. René Grelin (Fr) ; 11. Joaquim Agostinho (Por) ; 12. Lucien Van Impe (Be) ; 13. Leif Mortensen (Dan), même temps ; 14. Régis Ovion (Fr) à 20'31" ; 15. Raymond Poulidor (Fr), même temps ; 16. Gandarias (Esp) 8 h. 16'24" ; 17. Houbrechts (Be) 8 h. 16'31" ; 18. Galdos (Esp) 8 h. 17'08" ; 19. Verbeeck (Be) 8 h. 17'24" ; 20. Labourdette (Fr) 8 h. 17'32".

CLASSEMENT GENERAL : 1. Luis Ocana (Esp) 48 h. 08'16" ; 2. José-Manuel Fuente (Esp) à 9'08" ; 3. Bernard Thévenet (Fr) à 10'16" ; 4. Michel Perin (Fr) à 19'57" ; 5. Joop Zoetemelk (Ho) à 23'15" ; 6. Hermann Van Springel (Be) à 23'20" ; 7. Lucien Van Impe (Be) à 23'44" ; 8. Leif Mortensen (Dan) à 27'49" ; 9. Raymond Poulidor (Fr) à 27'55" ; 10. Raymond Delisle (Fr) à 28'03" ; 11. Mariano Martinez (Fr) à 28'09" ; 12. Régis Ovion (Fr) à 29" ; 13. José Catieau (Fr) à 29'56" ; 14. Joaquim Agostinho (Por) à 30'02" ; 15. Mendes (Por) à 33'10" ; 16. Lopez-Carril (Esp) à 33'18" ; 17. Martos (Esp) à 33'44" ; 18. Verbeeck (Be) à 33'59" ; 19. Aimar (Fr) à 34'47" ; 20. Gandarias (Esp) à 34'59" ; 21. Houbrechts (Be) à 35'58" ; 22. Hézarid (Fr) à 37'43" ; 23. Berland (Fr) à 38'36" ; 24. Martins (Por) à 39'15" ; 25. Galdos (Esp) à 39'54".

Classement général par points : 1. Van Springel (Be) 94 points ; 2. Zoetemelk (Ho) 79 points ; 3. Verbeeck (Be) 63 points ; 4. Ocana (Esp) 60 points ; 5. Van Roosbroeck (Be) 55 points.

CLASSEMENT PAR EQUIPES : à l'étape, 1. Caput (Martinez, Perin, Grelin) 24 h. 27'16" ; 2. De Muer (Ocana, Agostinho, Mortensen) 24 h. 28'11" ; 3. Barrutia (Fuente, Lopez-Carril, Martos) 24 h. 30'29" ; 4. Plaud ; 5. Geminia-



L'étape d'aujourd'hui

ni. — Général, 1. De Muer 146 h. 27'13" ; 2. Caput 146 h. 42'10" ; 3. Plaud 146 h. 42'10" ; 4. Barrutia 146 h. 47'18" ; 5. Driessens 147 h. 18'05".

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE : 1. Ocana (Esp) 62 points ; 2. P. Torres (Esp) 61 points ; 3. Fuente (Esp) 57 points ; 4. Thévenet (Fr) 44 points ; 5. Van Impe (Be) 41 points.

Classement des points chauds : 1. De Meyer (Be) 55 ; 2. Tierlinck (Be) 25 ; 3. Hoban (GB) 17 ; 4. Riotte (Fr) 16 ; 5. De Geest (Be) 15.

12 coureurs mis hors course

Douze coureurs ont été mis hors course par le jury des commissaires. Ce sont les Français Bellone, Millard et Carletti ; les Belges Doyen, Opdebeeck, Planckaert, Verstraeten (le vainqueur de l'étape de Roubaix) ; les Hollandais De Koning, Janbroers et Vrancken, et les Espagnols Aja et Zurano. Le motif invoqué est le suivant : « Surpris accrochés effectivement à des véhicules en marche ». Ils sont en outre frappés d'une amende de 50 francs chacun.

Récit d'une merveilleuse bataille

Cyrille Guimard, écoutant la voix de la raison, renonce à poursuivre le Tour. Ce sont 122 coureurs qui prennent le départ de la 8e étape, laquelle débute par la descente en groupe, la course étant neutralisée jusqu'à Moutiers. Le départ réel est donné à 8 h. 44. La pluie qui tombait en altitude cesse. Le début de l'étape se déroule calmement et Poulidor, qui crève avant le col de la Madeleine, rejoint aisément avec l'aide de plusieurs coéquipiers. Surprise : dès le début de la montée, Fuente roule en queue de peloton et parfois se fait légèrement distancer. Au 16e km., Van Impe doit changer de roue et un km. plus loin, Planckaert et Opdebeeck tombent sans mal. Tous rejoignent. Fuente s'arrête avant de changer de maillot. Il rattrape rapidement les 2' perdus.

La course s'anime près du sommet (km. 35) où Danguillaume devance Van Impe au sprint. Fuente, bien revenu, passe en 6e position. Dans la descente vers la vallée de la Maurienne, Carletti et Aimar se détachent. Au bas de la descente, ils ont 20" mais peu après Balague et Genty se joignent à eux, suivis de Martins, Martos et Roques. Pendant ce temps, Debrauwere abandonne. L'échappée est annihilée à la sortie de St-Jean de Maurienne (km. 65).

Fuente se déchaîne

Le sprint du point chaud à St-Michel de Maurienne (km. 78) revient à Hoban. Puis la course s'engage dans le col du Télégraphe. Immédiatement Fuente accélère l'allure. Seuls Ocana et Thévenet le suivent, Fuente ne cesse de démarquer et le champion de France cède un peu de terrain. En revanche Ocana réplique à chaque coup de bouton. Après 5 km., Thévenet revient sur Fuente et Ocana. Mais Fuente se déchaîne et finit par se retrouver avec Ocana pour seul rival. Au sommet du Télégraphe (km. 89), Fuente a 20 mètres d'avance sur Ocana qui le rejoint dans la descente. Thévenet est à 25", Zoetemelk à 45", Ovion, Pedro Torres et Lopez-Carril à 55" et un petit groupe avec Poulidor, Van Impe et Van Springel à 1'50".

A la sortie de Valloire, Thévenet rejoint Fuente et Ocana. Débute alors la

montée du Galibier. Zoetemelk revient également. Fuente recommence à attaquer puis se calme et Ovion rejoint avec Torres et Lopez-Carril (km. 99). Après le plan Lachat (km. 103), Ovion est distancé et Lopez-Carril crève. A son tour, Torres et Zoetemelk cèdent un peu de terrain ainsi que Thévenet. Derrière, Martinez effectue une belle remontée. Au col du Galibier (km. 111), Ocana, premier, et Fuente ont une avance de 1'10 sur Thévenet, 1'45 sur Martinez et Lopez-Carril, 3' sur Genty, 3'45 sur Zoetemelk, 4'30 sur Pedro Torres et 4'50 sur un groupe avec Poulidor, Agostinho, Van Impe, Ovion et Van Springel.

Ocana souverain

Dans la descente, Tabak effectue une chute spectaculaire mais repart après avoir été soigné. Au ravitaillement de Serre-Chevalier (km. 140), Ocana et Fuente ont 1'10 sur Thévenet, Lopez-Carril et Martinez. Le troisième col de la journée, l'Izoard, offre alors ses premiers lacets et la chaleur est de nouveau au rendez-vous. Au pied de la longue montée, Thévenet et les deux coureurs qui sont avec lui sont à 1' alors qu'à 5'30 suit le groupe de Poulidor qui a repris Genty, Zoetemelk et Torres. Les écarts se creusent de plus en plus et à mi-col, Thévenet et Martinez sont à 2'15, Lopez-Carril à 4' et le premier peloton à 7'35. Ocana mène de bout en bout et à 2 km. 500 du sommet, Fuente est un moment distancé. Mais c'est néanmoins lui qui est premier sous la banderole du GP de la montagne devant Ocana, Thévenet et Martinez (4'15) puis Lopez-Carril (9'20) et le peloton (10'50). Martinez crève dans la descente mais il revient dans le sillage de Thévenet. Devant, Fuente refuse toujours de relayer Ocana alors qu'à l'arrière Lopez-Carril est repris par le gros peloton duquel Périn s'est détaché.

Incident fatal pour Fuente

Après Guillestre, une petite ondée s'abat sur les coureurs. Fuente doit changer une roue et Ocana est seul en tête. Tandis que Thévenet et Martinez se rapprochent un peu ainsi que Périn, les autres concèdent sans cesse du

terrain. Ocana s'engage seul dans la montée vers les Orres, avec 2' d'avance sur Fuente et 6'15 sur Thévenet et Martinez. Quant au premier peloton, qui s'est accru d'une quinzaine d'hommes, il est pointé avec un retard de 17'45.

Les positions ne varient plus guère dans l'ascension, moins difficile que celle de la veille pour atteindre Méribel. Ocana parachève parfaitement son exploit et gagne l'étape avec 58" sur Fuente qui a repris un peu de terrain sur la fin. Ocana en profite pour consolider sa position en tête du classement général puisque Thévenet arrive en effet avec 6'59 de retard, légèrement précédé par Martinez.

Résultats

Classement de la huitième étape, Méribel-les-Allues - Les Orres, 237 km. 500 : 1. Luis Ocana (Esp) 7 h. 55'47" ;

Ocana a «massacré» hier tous ses rivaux

S'il on ne connaissait pas Luis Ocana, on pourrait rentrer à la maison. Avec n'importe qui, le Tour de France serait terminé. Avec l'Espagnol, il l'est certainement aussi, mais encore faudrait-il qu'il change de tactique. A vouloir trop en faire, il risque bien de ne plus rien pouvoir faire. Son succès d'hier, à l'étape, est dû en partie à une crevasse de Fuente qui l'accompagna jusqu'au bas de l'Izoard. Mais avant cet incident de course, l'Ibérique avait creusé pratiquement seul l'énorme différence qui ressort des classements. Et après être devenu solitaire, il puisa tellement dans ses réserves qu'il vint finir épuisé sur la ligne des Orres, petite station alpestre et nouvelle. Un kilomètre de plus et le reposé — mais battu — Fuente le laissait sur place.

En fait, ce Tour 1973 fait connaître un nouvel Ocana. Ou plus exactement une nouvelle face d'Ocana, qui n'avait jamais pu se montrer sous cet angle jusque-là. Ces quatre dernières années,

A cette attaque verbale, Fuente s'est empressé de répondre par déclaration interposée. Entre les deux Espagnols, c'est la guerre totale, dont on ignore la vraie origine. Peut-être n'est-elle que de prestige. Et l'on est en droit de se demander ce qu'il en sera la saison prochaine, puisque — théoriquement — les deux ennemis devraient se retrouver au sein de la même formation. Fuente a donc expliqué pourquoi, d'après lui, il n'avait jamais voulu collaborer : « Ocana peut dire ce qu'il veut, je n'avais pas du tout les mêmes intérêts que lui. Lopez-Carril était tout d'abord dans mon sillage, et j'espérais qu'il reviendrait pour que nous puissions jouer l'étape à deux. Par la suite, quand j'ai vraiment été tout seul, je ne voulais tout de même pas aider ce monsieur à se débarrasser de Van Impe, Thévenet et Zoetemelk qui seront peut-être des compagnons d'attaque ces prochains jours. Plus nous serons pour lui faire perdre son maillot jaune, et plus ce sera facile ».

Luis Ocana nous a fait vivre hier l'un des plus beaux moments de l'histoire du Tour de France. L'une des plus belles pages du cyclisme. Par ricochet, il a fait parler d'Eddy Merckx. En ne servant pas sa cause. Ce qui n'était d'ailleurs pas son but. Mais en mettant

ses adversaires — exactement les mêmes que ceux du Belge ces dernières années — à de telles distances, il a fait apparaître la vraie force des opposants. Elle est bien mince...

Le Tour de France n'est pas encore allé assez loin pour se lancer dans des considérations philosophiques. Ce qui n'empêche pas de se demander déjà s'il n'est pas terminé. A cette question, deux réponses. Celle de José-Manuel Fuente, tout d'abord, catégorique : « Le Tour a commencé dimanche. Aujourd'hui, c'était la deuxième étape, et allant vers Nice, ce ne sera que la troisième. Après, il y aura encore les Pyrénées. Je ne vois pas pourquoi et comment on peut penser qu'Ocana a gagné ».

Celle de M. Jacques Goddet, directeur du Tour de France, est beaucoup plus nuancée : « Avec n'importe qui à la place d'Ocana, je répondrais oui. Mais l'Espagnol est trop vulnérable pour que l'on puisse être aussi catégorique. Donc, on peut s'attendre à nombre de changements ».

Pour nous, Luis Ocana a pris une belle option sur la victoire finale. Mais maintenant, il devra rester « en-dehors ». Reste à savoir s'il en est capable.

De notre envoyé spécial :
SERGE DOURNOW

son plan était de battre un invincible. Pour surprendre Merckx, il lui fallait donc multiplier ses attaques, repartir après chaque effort. Une bonne politique, la seule pouvant mener à un résultat. Cette année, ayant déjà passablement creusé la semaine dernière, puis dimanche au Salève, Ocana aurait dû se reposer, vivre sur ses lauriers, laisser travailler les autres. Hier, il a fait tout le contraire. Répondre aux démarrages de Fuente dans les premières rampes du Télégraphe, puis du Galibier, allait de soi. Faire tout le travail était de trop. Ocana est donc un homme qui ne sait pas se maîtriser. Pour le panache, c'est extraordinaire. Pour la suite, cela peut être dangereux. Car Ocana est aussi fragile qu'il est brillant ; il conviendrait donc qu'il oublie, désormais, la vanité qui entoure ses actions. Il serait un tellement beau vainqueur !

Si l'on en croit ses déclarations des Orres, cela devrait être maintenant : « Je m'étais fixé un objectif, Nice. Je voulais arriver au bord de la Méditerranée avec assez d'avance pour être tranquille par la suite. Je pense que j'ai d'ores et déjà atteint mon but. 10', je pourrai lever le pied ».

Le vainqueur d'hier avait mené la bataille du fond de la Maurienne à l'arrivée. Cent soixante kilomètres en tête, sans que personne ne veuille le relayer. Surtout pas Fuente, avec qui il passa, en tête à tête, une bonne partie de la journée. Son animosité à l'égard de son compatriote avait donc lieu de s'étonner, une fois son souffle retrouvé : « J'ai invité plusieurs fois Fuente à m'aider. Il a toujours refusé. Je pensais qu'il avait autant d'intérêt que moi à mettre bonne distance avec les Van Impe et autres Zoetemelk. Mais je me suis entièrement trompé sur sa personne. Il m'a outré. J'en suis navré ». Ce sont là ses termes exacts. Dont on appréciera la pertinence..

Les internationaux de tennis, à Gstaad

Plus que «deux» Suisses

Les championnats internationaux de tennis de Gstaad ont débuté par un tournoi de qualification qui n'était pas sans intérêt, puisque les quatre demi-finalistes, qualifiés pour le tournoi principal, sont : le Hongrois Szocsik, le Français Barclay, le Tchèque Holecek (qui a fait des étincelles à Wimbledon), et le Yougoslave Spear. Les Suisses Werren, Spitzer, Michod et Blatter ont été malheureusement éliminés, de sorte qu'on ne trouve comme « Suisses », dans le tournoi principal, que Sturdza (Roumain d'origine) et le Tchèque de Zurich, Kanderl, qualifiés d'office. Ce dernier a d'ailleurs été le premier à se qualifier pour le 2e tour, en battant l' Australien Dibley.

Nastase, favori, mais...

Ce tournoi s'annonce très intéressant et très ouvert en ce qui concerne le simple messieurs. En effet, personne ne part gagnant d'avance, comme Gimeno l'an dernier. Certes, le Roumain Nastase, classé No 1 et récent vainqueur des tournois de Roland-Garros et de Rome, a la faveur de la cote ; mais sa défaite à Wimbledon contre l'Américain Mayer a montré qu'il n'était pas à l'abri des mauvaises surprises. Le brillant Hollandais Okker, classé numéro 2, trois fois finaliste malchanceux à Gstaad, pourrait tout aussi bien gagner. On trouve ensuite le coriace Australien Emerson, toujours très à l'aise dans l'air de Gstaad, et comme numéro 4 l'Espagnol Gimeno, qu'on range déjà dans les « vieux », mais qui a montré l'an dernier sur ce même terrain, contre l'Italien Panatta, que son expérience subtile pouvait avoir raison de la fougue des jeunes. Le Français Proisy est classé tête de série numéro 5, et Mayer, déjà nommé, numéro 6 (on

n'aura pas de revanche Mayer-Nastase, sauf si le premier arrive en finale, car ils ne sont pas du même côté du tableau). Les numéros 7 et 8 sont le Roumain Tiriac, vieux renard, et le Français Jauffret.

C.-P. B.

Résultats

Simple messieurs, tournoi de qualification : Jean-Claude Barclay (Fr) bat Norman Holmes (EU) 2-6, 6-1 ; Milan Holecek (Tch) bat Jag Singh (EU) 6-3, 6-3.

Premier tour : Petr Kanderl (Tch) bat Colin Dibley (Aus) 6-4, 6-2 ; Roy Emerson (Aus, numéro 3) bat Thomas Ovic (Rou) 6-4, 6-4.

Simple dames, premier tour : Rachel Giscafre (Arg) bat Ingrid Sadlon (S) 6-3, 6-3 ; Hideko Goto (Jap) bat Julie Dixon (EU) 6-2, 7-5.

Voir autres informations sportives en page 18



Le maillot jaune Ocana « récupère » après sa magnifique victoire. (bél. AP)

Dans le sillage du Tour

Rencontré hier deux maires de stations alpines celles du Mont Genève et de Serre-Chevalier. Dans un restaurant de cette dernière un bon repas et le point sur de nombreux problèmes, à bâtons rompus. On parle pourtant beaucoup de ski, ce qui est l'industrie numéro un. Ce qui ne va pas pourtant sans poser quelques problèmes : d'une part des villages de 280 et 430 habitants deviennent, au moment de la neige, des villes de dix ou quinze mille habitants. Par ailleurs, les ennuis de la Fédération française de ski sont ressentis très profondément dans ces hauts lieux. On parle de l'influence des villes qui délivrent des licences à profusion, à des prix trop bas, et

qui obligent ceux qui construisent et entretiennent les installations mécaniques d'accepter des réductions sur tout...

On parle aussi de Briançon, « la ville de l'endroit, au milieu des deux territoires des nos hôtes. Pendant un siècle, elle s'est ingéniée à ne pas développer les vallées. Pour tirer toute la couverture à elle. Et puis sont arrivés des candidats jeunes, élus malgré la campagne « anti » de la métropole. Depuis, c'est la guerre, un conflit qui pourtant a déjà trouvé ses vainqueurs : l'essor des stations d'alentour est aussi brillant que n'est effective la mort de l'ex-dominatrice.

S. D.

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

Un peu de gymnastique

On veut que la télévision soit abrutiante. Mais elle nous invite aussi à une formidable gymnastique de l'esprit.

A peine êtes-vous entraînés, prêts à rouler roue contre roue avec Fuenta que Claude Schauli disparaît pour laisser sa place à la « Demoiselle d'Avignon ».

Après cette douceur de vivre, les sables du désert, l'appel du muezzin. Une réadaptation difficile; j'avoue avoir eu trop de peine à m'habituer.

Et puis est arrivé Edgar Morin. Son langage, qui allait chercher des références dans la biologie, la sociologie, le structuralisme, la psychologie des profondeurs atteignait de telles hauteurs que je me sentis prise de vertige.

La télévision a plusieurs publics, elle emploie aussi plusieurs langages. Entre certaines émissions et certains publics, il y aura toujours incompréhension.

Marguerite DESFAYES

INFORMATION RADIO

Soirée théâtrale Le Moulin de la Galette

Comédie en 3 actes de Marcel Achard. Ce soir à 20 h. 30 Premier programme

Auguste et Isabelle forment un couple modèle de bohèmes insouciantes. Mais leur pauvreté, parfois, confine à la misère.

Marcel Achard a fait une œuvre charmante et mélancolique, gaie et sensible, amère et douce, cocasse et tragique.

Prix d'abonnement

Table with 2 columns: Franco pour la SUISSE and ÉTRANGER. Rows for 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois.

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois. Mortuaires. Régie extra-régionale.

Annances Suisse S.A. - ASSA Suisse. Réclames. (Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

Sélection de mardi

TVR

20.45 - 21.35 Raymond Méjat, journaliste-reporter.

S'il avait un petit chien blanc qui parle, la ressemblance serait parfaite: Raymond Méjat, avec ses knickers-bockers, ressemble à Tintin et, comme le héros de Hergé, il exerce depuis une quarantaine d'années la profession de reporter.

Bien sûr, la corpulence de Raymond Méjat est beaucoup plus « avantageuse » que celle de Tintin; mais la curiosité est la même, et les aventures vécues par l'invité de Pierre Bellemare ce soir n'ont rien à envier à la fiction.

Un interlocuteur de choix pour une telle émission!

TVF 1

20.45 - 21.40 L'apocalypse des



A la Télévision romande, à 18 h. 25: Vacances Jeunesse, Fanfreluche raconte: le dernier dragon. (Photo TV suisse)

animaux. « La peur du loup ».

« Il est des espèces que l'on continue de pourchasser sans pitié, parce que l'on croit voir en elles des êtres uniquement malfaisants, les loups sont parmi ces animaux tra-

qués » déclare Gérard Ménatory. Ce lui-ci a réalisé ce qui peut être considéré comme un exploit: élever et apprivoiser dans son parc de Lozère, l'un des ennemis héréditaires de l'homme, le loup.

Son expérience démontre l'inexactitude de certaines légendes; les

loux ne sont ni sournois ni cruels; ils ne tuent jamais par plaisir, mais seulement pour se nourrir. Leur organisation familiale est indépendante et évoluée. Ces préjugés sur les loups permettent d'en-trevoir l'origine obscure, inconsciente des rapports avec les animaux.

TVF 2

20.35 - 23.25 Les dossiers de l'écran: Ils ont tué Jaurès.

Journée décisive à Paris, que le 31 juillet 1914. La tension monte dans la capitale. Clemenceau déclare: « Au bord du gouffre! ». Jaurès réclame de tous: « Sang-froid nécessaire ».

Pendant ce temps, dans une pension de la rue d'Assas, Raoul Villain s'arme. Pour lui, tuer Jaurès, c'est abattre le dernier obstacle qui s'oppose à la guerre rédemptrice, nécessaire.

Ce film de montage, de documents suit dans une constante tension dramatique ce double fil conducteur. D'un côté, Jaurès, le Normand, le professeur, le journaliste, le tribun, qui évoque 50 ans de vie et d'efforts, de l'autre Villain, l'étudiant raté, le pion renvoyé, errant au milieu de la foule parisienne, seul, cherchant à perdre Jaurès.

SUISSE ROMANDE

- 16.40 (c) Tour de France cycliste Embrun - Nice. En Eurovision. 18.15 (c) Téléjournal 18.20 (c) Présentation des programmes 18.25 (c) Vacances-jeunesse Cinématomobile 6. L'automobile vedette du film d'aventure. (2e diffusion).

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 La maison où l'on joue 17.30 Tour de France 18.15 (c) Cours de formation pour adultes 18.45 (c) Fin de journée 18.55 (c) Téléjournal 19.00 Laurel et Hardy 19.30 (c) Sur les traces d'Humboldt Débarquement à Cumana au Venezuela. Reportage de L. Rast et D. Kronzucker.

SUISSE ITALIENNE

- 11.00 (c) Mathématiques modernes Pour les enseignants (9e et 10e leçons). 16.40 Tour de France En direct. 17.30 (c) Mathématiques modernes Pour les enseignants (9e et 10e leçons).

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal 16.20 (c) Beat Club 83 17.05 Au Secours, Poly Série pour les enfants. 17.30 (c) Pour les jeunes Les multiples aspects d'une chose: Le verre. 17.55 (c) Téléjournal 18.00 (c) Programmes régionaux 20.00 (c) Téléjournal 20.15 (c) Les cigognes. Film tourné en Suisse. Observations d'H. Stern.

ALLEMAGNE II

- 17.30 (c) Téléjournal 17.35 (c) Mosaïque Pour les personnes âgées. 17.55 (c) Le Bon Exemple 18.00 (c) Plaque tournante 18.35 (c) Chronique locale Série avec Hans Söhnker. 19.10 (c) Aventures au pays de l'Arc-en-ciel 19.45 (c) Téléjournal 20.15 (c) Point chaud Documentaire d'actualité. 21.00 (c) Paul Temple La Mise élevée, série de F. Durbidge. 21.50 (c) Impulsions 22.20 (c) Téléjournal 22.35 (c) Ciné-revue Naissance d'une Nation, film de Klaus Wyborny. 23.40 Brèves informations

FRANCE 1

- 12.30 Miditrente 13.00 24 heures sur la une 13.15 Treize heures magazine En direct d'Angoulême. 13.35 Je voudrais savoir 16.40 Tour de France cycliste 18.20 Vivre au présent SVP camping-caravaning. 18.40 Les Aventures de l'Ours Colargol 18.50 Dents de lait 18.55 Splatch 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une 20.18 Un Homme, une Ville (2) 20.35 Tour de France cycliste Résumé filmé. 20.45 L'Apocalypse des animaux Pourquoi pas? L'exploit. 22.40 Festival de jazz Charlie Mingus et son orchestre. 23.10 24 heures dernière

FRANCE 2

- 14.30 (c) Aujourd'hui Madame Israël. 15.15 (c) Mourez, nous ferons le Reste Un film de Christian Stengel. 19.00 (c) Des chiffres et des lettres 19.20 (c) Actualités régionales 19.44 (c) Le Neveu d'Amérique (24) 20.00 (c) I.N.F. 2 20.35 (c) Les dossiers de l'écran Ils ont tué Jaurès Un film de montage de J.-B. Bellsolleil. (c) Débat Celui qui voulait empêcher la Grande Guerre. 23.25 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 19.20 (c) Actualités régionales 19.40 (c) Les grands burlesques américains 19.55 (c) Mister Magoo 20.30 (c) La Chamaille 21.25 (c) Du côté de chez les Maeght 21.55 (c) Journal Inter 3

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Mardi, les gars! 14.05 Après-midi d'été. Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Social-contact. 16.20 Feuilleton: Partir (7). 16.30 Le disque d'avant-hier. On cause on cause. L'instant qui passe. Bonjour, les enfants! 17.05 Arts et rencontres. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Mardisques. 20.30 Soirée théâtrale: Le Moulin de la Galette. Comédie de Marcel Achard. 22.00 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique

pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Le magazine de la musique. 20.30 Festival Tibor Varga, Sion, 1973. Concert donné par l'Orchestre du Festival et l'Orchestre de chambre Tibor Varga Detmold. 22.30 Nocturnes. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orchestre Bert Kaempfert, et Ronnie Aldrich, piano. 15.05 Pour le soixantième anniversaire de la cantatrice Ljuba Welitsch. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes âgées. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sport. Tour de France. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme: Thèmes de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Festival de jazz de Zurich 1972. 23.30-1.00 Musique populaire.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuille-

ton. 13.25 Contrastes 73. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Dernières nouveautés du disque. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants de la montagne. 21.00 Gedeone, commissaire en retraite. 21.30 Airs de danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 La radio buissonnière. 11.05 Spécial-vacances. 11.30 News service. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et Revue de la presse romande. 8.15 Rencontres... 9.00 Con-

certino. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 La semaine des quatre jeudis. Capitaine Catalina (8). Une chanson pour le mercredi. Parle-moi de ton pays. Un livre à lire pendant les vacances. Tangara, l'Oiseau bleu (8). 10.45 Catch the words. 11.00 Université radiophonique internationale. Chefs-d'œuvre méconnus. 11.30 Prélude au Mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical inter-régional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Pêle-mêle musical. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 « Le Réveil de Flore », musique de ballet, R. Drigo. 9.00 Entraite. 10.05 Chants et danses de France. 10.30 Pages de Granados et de de Falla. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette sonore.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPAR-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50

Festival « Vacances-Rire »
20 h. 30 Dès 7 ans

LES CHARLOTS
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
Absolument délirant

EDEN Tél. 22 18 53

20 h. 30 16 ans

Un suspense hallucinant ! Pour spectateurs aux nerfs solides !

LA QUEUE DU SCORPION

Avec George Hilton, Anita Strinberg - Parlé français

EDEN

18 h. 30 20 ans révolus

Un film pour public averti, déconseillé à tous ceux que des images osées peuvent choquer

FLESH AND LOVE

(Les jeunes filles insatiables)

PLAZA Tél. 22 21 23

Les meilleurs films français
20 h. 30 12 ans

BOURVIL... dans son meilleur rôle

FORTUNAT

Un grand classique du cinéma français

SCALA Tél. 22 22 01

19 h. Dès 18 ans
1re vision - Couleurs

La dolce vita romaine il y a 2000 ans !

NUITS ÉROTIQUES DE POPPEE

Un film érotico-historique

avec Olinka Berova, Brad Harris, Daniele Vargas

SCALA

21 h. Enfants admis
Technicolor - Techniscope

Le tout dernier de la série !

Amusant, drôle et révolutionnaire

DON CAMILLO ET LES CONTESTATAIRES

Un film de Mario Camerini



VACANCES HORLOGÈRES 73

11-13 juillet, 3 jours. Dép. 7 h. 15

Belle course de 3 jours

LA BOURGOGNE - VOIRON - CHAMONIX

(avec visite de la Grande Chartruse et cave)

Prix : Fr. 210.—

11 juillet, 1/2 jour. Départ 13 h.

GRENCHEBERG - BUCHEGG - STUDEN

Prix : Fr. 20.— ; AVS Fr. 18.—

12 juillet, 1 jour. Départ 6 h. 30

APPENZEL - SAENTIS

(télécabine facultatif)

Prix : Fr. 39.— ; AVS Fr. 35.—

13 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 15

RAPPERSWIL - ZOO DU KNIE KLOTEN

Prix : Fr. 31.— ; AVS Fr. 27.—

14 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 30

SCHYNIGGE-PLATTE - MURREN - GRINDELWALD

(train et télécabine facultatif)

Prix : Fr. 27.— ; AVS Fr. 23.—

15 juillet, 1 jour. Départ 6 heures

3 COLS : GRIMSEL - NUFENEN SAINT-GOTHARD

Prix : Fr. 44.— ; AVS : Fr. 40.—

16-17 juillet, 2 jours. Départ 7 h.

STRASBOURG - HEIDELBERG - VALLEE DU NECKAR - STUTTGART - FORÊT-NOIRE

Prix : Fr. 140.—

16-20 juillet, 5 jours

ESPAGNE

Magnifique parcours par Genève - Tunnel du Mont-Blanc - Gênes - bateau via Barcelone - Lloret de Mar-Perpignan-Avignon-Genève

Prix : Fr. 460.—

17 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 15

VALAIS - LOETSCHBERG - LA GRANDE-DIXENCE

Prix : Fr. 42.— ; AVS : Fr. 38.—

18 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 15

LUCERNE - bateau via BRUNNEN avec repas à bord,

IBERGEREGG - EINSIEDELN

Prix : Fr. 55.— ; AVS Fr. 51.—

19 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 30

EMMENTAL - CHUDERHUSI - SIGRISWIL (repas) - INTERLAKEN - SPIEZ - BERNE

Prix : Fr. 43.— ; AVS Fr. 39.—

20 juillet, 1/2 jour. Départ 13 h. 30

TOUR DU JURA

Prix : Fr. 23.— ; AVS Fr. 19.—

21 juillet, 1 jour. Départ 7 h. 45

SIGNAL DE BOUGY - COL MARCHAIRUZ - LE PONT - LAC ST-POINT - LES BRENETS

Prix : Fr. 28.— ; AVS Fr. 24.—

22 juillet, 1 jour. Départ 7h. 15

BRUNIG - MELCHSEE FRUTT - LUCERNE (téléphérique facultatif)

Prix : Fr. 32.— ; AVS Fr. 28.—

Inscriptions et renseignements :

AUTO-TRANSPORTS

ERGUEL

2610 SAINT-IMIER

Tél. (039) 41 22 44

Réparations
RÉVEILS
MONTRES
PENDULES

AUBRY

Paix 9

Tél 039 22 33 71

Fr. 280.—. A louer

APPARTEMENT

3 pièces, bains, meublé ou non, à 1/4

d'heure de La

Chaux-de-Fonds et

du Locle.

Fiduciaire Béranek

Neuchâtel, tél. (038)

25 26 26.

MIELE
signe de qualité.

La machine à laver le linge ou la vaisselle. Forte reprise ou escompte. Installation complète par nos soins.

Donzé

Appareils ménagers

2725 Le Noirmont

Tél. (039) 53 12 28

TRAVAIL

accessoire

avec débouché

éventuel

Offres sous chiffre

87 - 461 Annonces

Suisses SA «ASSA»

2001 Neuchâtel.

PROTHÈSE DENTAIRE

R. Marendaz

D.-JeanRichard 21

reçoit

pendant

les vacances

horlogères

Tél. (039) 22 25 07.

Je cherche à acheter

d'occasion

meublier

de bureau

complet.

Ecrire sous chiffres

P 28 - 130442 à Pub-

licitas, 2301 La

Chaux-de-Fonds.

Jeune couple grec

avec 2 enfants, habi-

tant Athènes,

cherche :

JEUNE

FILLE

pour début septem-

bre.

Tél. (066) 22 45 90.

À LOUER

APPARTEMENT

remis à neuf, plan-

chers stratifiés, 4

grandes pièces, salle

de bains, grande

cuisine, cave, cham-

bre-haute, bûcher.

Libre fin juillet.

Loyer : Fr. 285.—

par mois plus char-

ges.

Balance 13, 1er éta-

ge.

Tél. (039) 21 11 91,

interne 328, de 8 à

12 h. et 14 à 18 h.

IL N'Y A PAS

DE MAUVAISE

PLACE

pour une

publicité

bien faite !

le magasin de meubles

V.A.C

René Junod SA
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue des Crêtets 130

est ouvert tous les jours

de 8 h. 30 à 12 h. 00 et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Samedi jusqu'à 17 h. 00 Fermé le lundi

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre équipe, nous cherchons un

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

ayant si possible une expérience d'au moins un an dans cette profession. Notre futur collaborateur devra avoir travaillé sur un système à bandes ou à disques et connaître le Cobol, l'Assembler ou le PL1.

Il devra résoudre divers problèmes touchant l'administration, la production et le marketing.

NOUS OFFRONS :

- activité variée au sein d'une équipe jeune
- une formation complémentaire régulière
- un développement futur du côté de l'analyse
- des possibilités de développement intéressantes dans le cadre Philip Morris Europe dont nous faisons partie
- un salaire en rapport avec vos capacités
- les avantages d'une grande entreprise (cantine, centre de loisirs, club de vacances, caisse de pension, etc.).

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Bar-Dancing **HELP!** - Moutier
Tél. (032) 93 38 38

NOUVEL HORAIRE

DÈS LUNDI 9 JUILLET

OUVERT tous les jours jusqu'à 1 h.

VENDREDI ET SAMEDI JUSQU'À 3 H.
OUVERT PENDANT LES VACANCES
FERMÉ TOUS LES DIMANCHES

Nous cherchons pour entrée immédiate, ou au plus tard dans 2 mois

APPARTEMENT de 4-5 pièces

avec confort, pour cadre de l'Hôpital de Saint-Imier.

S'adresser à la Direction de l'Hôpital du district, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 27 73.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

2 VITRINES pour exposer montres anciennes Fr. 20.— pièce, un lustre bois (plafonnier) Fr. 30.—, une peinture à l'huile (Gandria) Fr. 40.—, tableaux divers. Tél. (039) 23 72 50.

ORGUE ÉLECTRONIQUE «FARFISA» avec amplificateurs pour guitare, micro et accordéon. Tél. (039) 36 13 85.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

ABONNEMENTS :
3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds.

APPARTEMENTS A VENDRE

dans les plus beaux sites de :
LAUSANNE, CHEXBRES, MONTREUX

Exemples de prix :

- Studios dès : 81 000.—
- 2 pièces dès : 93 000.—
- 3 pièces dès : 174 000.—
- 4 pièces dès : 168 000.—

Excellents investissements
Financement assuré

Téléphonez-nous sans tarder !

DAGESCO

5 bis ch. des Trois-Rois

021 20 28 61
Lausanne

agence: Grand-Rue 83, Montreux 021/623581

VILLE DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

A la suite de la démission du titulaire, la place de

maître de travaux manuels et dessin technique

est mise au concours.

Titres exigés : brevet spécial de maître de travaux manuels ou titre équivalent.

Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonction : 20 août 1973 ou date à convenir.

Pour tous renseignements les candidats peuvent s'adresser à la Direction de l'école.

Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à la Direction de l'École secondaire - section préprofessionnelle, collège de la Promenade, 2000 NEUCHÂTEL.

Informez simultanément le Service de l'enseignement secondaire, Château 23, 2000 NEUCHÂTEL.

Dernier délai pour les postulations : 5 août 1973.

En vue du championnat suisse de football

Les groupes de première ligue

Le comité de la première ligue a formé les différents groupes pour le prochain championnat, à la suite des changements qui sont intervenus à la fin de la saison passée. Ces modifications ont été les suivantes : promotion en LNB de Nordstern Bâle et Toessfeld ; relégation en première ligue de Bruhl et Buochs ; promotion en première ligue de Rorschach, Schaffhouse, Deitingen, Brunnen, Sierre et Bulle ; relégation en deuxième ligue de Vaduz, Gambarogno, Turgi, Breite, Fontainemelon et Renens. Voici comment s'effectue la répartition des équipes :

GROUPE OUEST : Audax Neuchâtel, Bulle, Central Fribourg, Durrenast,

Le Locle, Meyrin, Stade nyonnais, Rarogne, Sierre, Monthey, Thoun, UGS et Yverdon.

GROUPE CENTRAL : Berne, Brunnen, Buochs, Concordia Bâle, Deitingen, Emmenbrucke, Delémont, Kriens, Laufen, Moutier, Porrentruy, Soleure, SC Zoug.

GROUPE EST : Baden, Blue Stars, Bruhl Saint-Gall, Coire, Frauenfeld, Giubiasco, Gossau, Locarno, Rapid Lugano, Red Star, Rorschach, Schaffhouse, Uzwil.

Ligue nationale B

Nouveaux entraîneurs

Relégués tous deux en 1re ligue, Bruhl et Buochs ont engagé de nouveaux entraîneurs pour la saison prochaine. Le club saint-gallois s'est assuré les services de l'ancien international Tony Alleman, licencié il y a quelque temps par le FC Schaffhouse, tandis que la formation de la Suisse centrale a signé un contrat avec le Yougoslave Vujovic (33 ans). Ce dernier, qui a joué comme professionnel en Hollande et en Allemagne, notamment avec le SV Wuppertal, possède une licence d'entraîneur de la Bundesliga.

Changements au Lausanne-Sports

Le Lausanne-Sports communique qu'il a cédé son joueur Franco Cucinotta en prêt pour un an au CS Chênois. Par contre Yvan Cuénoud a été transféré définitivement au FC Etoile Carouge.

Les gains du Sport-Toto

13 points :	12	× Fr.	2.991,40
12 points :	255	× Fr.	140,75
11 points :	1.686	× Fr.	21,30
10 points :	9.176	× Fr.	3,90

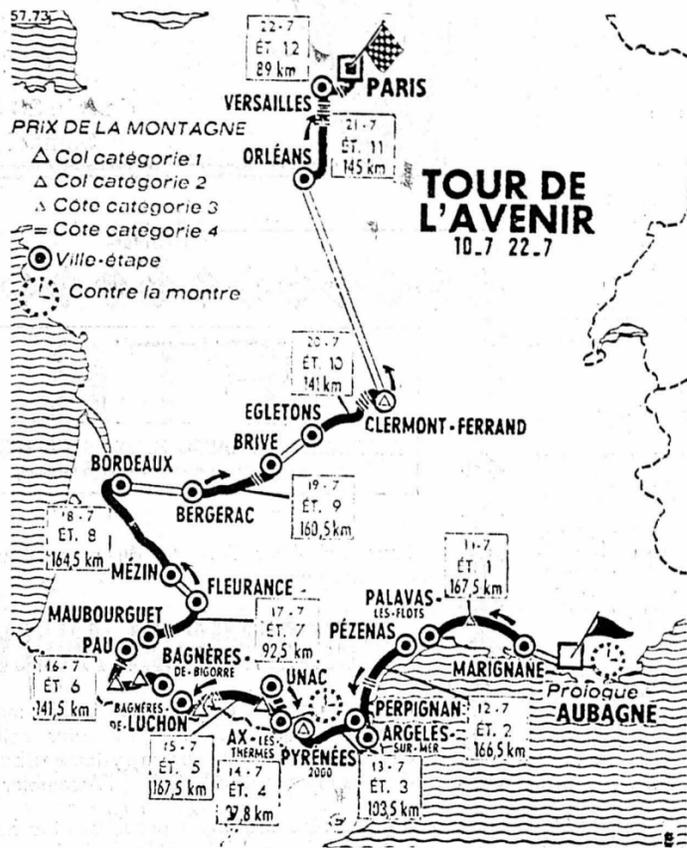
Loterie à numéros

6 numéros :	2	× Fr.	175.794,40
5 numéros +			
No compl. :	12	× Fr.	8.333,35
5 numéros :	400	× Fr.	878,95
4 numéros :	1.2982	× Fr.	27,10
3 numéros :	132.768	× Fr.	4,—

Le Tour de l'Avenir débute aujourd'hui (prologue)

Le Suisse Iwan Schmid parmi les favoris

Le douzième Tour de l'Avenir, disputé du 10 au 22 juillet, d'Aubagne à Paris, en passant par les Pyrénées et le Massif Central, et qui s'annonce très ouvert, servira à nouveau de prologue au Tour de France des professionnels, rôle qui avait été le sien dès sa création en 1961 à 1967. Créé pour opposer les meilleurs amateurs du monde dans une grande épreuve par étapes, comparable — mais moins longue — au Tour de France et comprenant quelques-uns des redoutables cols de celui-ci, le Tour de l'Avenir a souvent bénéficié d'une forte participation.



part, ainsi qu'une équipe internationale comprenant quatre Luxembourgeois, deux Britanniques et un Canadien. Par contre, Soviétiques et Tchécoslovaques — ceux-ci ayant déclaré forfait à la dernière minute — seront absents, tout comme les Belges.

Les favoris

Dans cette épreuve très ouverte, on peut tout de même citer quelques favoris : les Français Bernard Bourreau (vainqueur de la Route de France) et Marcel Duchemin (un habitué de l'épreuve) ; le Polonais Andrej Kaczmarek (quatrième de la Course de la Paix cette année) ; l'Italien Gianbattista Baroncelli (gagnant du Tour d'Italie amateur) ; l'Autrichien Wolfgang Steinmayer (triple vainqueur du Tour d'Autriche en 1971, 1972, 1973) ; le Suisse Iwan Schmid (deuxième en 1972).

Des Suisses au départ

Iwan Schmid sera accompagné par Werner Fretz, Beat Graeub, Ernst Nyfeler, Roland Salm, Meinrad Voegele et Robert Thalmann. Les amateurs helvétiques ont pour habitude de se mettre en évidence dans ce Tour de l'Avenir. Il ne devrait pas en aller différemment cette année.

Le parcours

10 juillet, prologue contre la montre par équipes sur 9 km. 600, à Aubagne ; 11 juillet, première étape, Marignane - Palavas-les-Flots, sur 167 km. 500 ; 12 juillet, deuxième étape, Pezenas - Argelès-sur-Mer, sur 166 km. 500 ; 13 juillet, troisième étape, Perpignan - Pyrénées 2000, sur 103 km. 500 ; 14 juillet, quatrième étape, Unac - Ax-les-Thermes, contre la montre individuel, sur 27 km. 800 ; 15 juillet, cinquième étape, Ax-les-Thermes - Luchon, sur 167 km. 500 ; 16 juillet, sixième étape, Bagnères de Bigorre - Pau, sur 141 km. 500 ; 17 juillet, septième étape, Montbourget - Fleurance, sur 92 km. 500 ; 18 juillet, huitième étape, Mézin - Bordeaux, sur 164 km. 500 ; 19 juillet, neuvième étape, Bergerac - Brive-la-Gaillarde, sur 160 km. 500 ; 20 juillet, dixième étape, Aigletons - Clermont-Ferrand, sur 142 km. 500 ; 21 juillet, onzième étape, Orléans - Versailles, sur 145 km. ; 22 juillet, douzième étape, Versailles - Paris, sur 89 km.

A sa vraie place !

A partir de 1968 jusqu'à l'an passé, le Tour de l'Avenir se disputa en dehors du Tour de France. Il reprend cette fois sa vraie place, celle d'ouvrir la route à la plus grande course professionnelle du monde. Cette année, deux équipes françaises (France A et France B), la RFA, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, la Pologne, la Hollande et la Colombie seront au dé-

En Coupe de Suisse de boccia à Neuchâtel

Triomphe familial pour Soleure

Seize cantons ont délégué, samedi et dimanche, des équipes candidates à la Coupe suisse de boccia. Peu connu chez nous, ce sport connaît néanmoins une vogue étonnante. Les Neuchâtelois semblent d'ailleurs particulièrement bien outillés avec les nouvelles pistes construites l'an dernier aux Charmettes, à l'ouest de Neuchâtel.

De la boccia à la pétanque

La boccia se différencie de la boule ferrée par un règlement plus souple. De plus, la boule est en résine et elle pèse de 900 gr. à 1 kilo. Elle mesure dix centimètres de diamètre. Et quel spectacle amusant que de voir le sérieux des « bocciphiles » se concentrer sur le jeu. Les coups, pour la plupart, sont annoncés d'avance et l'arbitre doit apprécier si la boule « boccée » a été poussée à plus de 50 cm. Qu'on est loin de l'amusement du camping ou des plages de vacances. Ici, tout est technique, organisé et surveillé. Les spécialistes, et ils furent nombreux à Neuchâtel ce week-end, savent apprécier et applaudir les coups extraordinaires des meilleurs joueurs.

La Coupe aux meilleurs

Les Tessinois sont naturellement de loin les favoris de cette compé-



Les Neuchâtelois Castellani et Conti, vainqueurs en doubles.

dition à l'italienne. Les Neuchâtelois cependant peuvent tenir leur chance. En fait, la Coupe de Suisse va à l'équipe cantonale qui aligne la meilleure réussite dans les trois disciplines : individuelle, doublette et tripléte. Chacun peut participer à ces différents tournois, à la condition bien sûr d'avoir été sélectionné lors des différents éliminatoires cantonaux. L'équipe aussi doit être bien « soudée » et chacun doit compter sur les coups de l'autre pour amé-

liorer la prestation de l'équipe. Un très nombreux public a suivi ces joutes qui se sont déroulées aux Charmettes et sur le terrain de Cor-tailod.

Les Soleurois triomphent

Sur l'ensemble des compétitions, la palme est revenue à la sympathique équipe de Soleure. Le père Buchetta et ses deux fils ont en effet récolté le plus grand nombre de points. Ils ont toutefois été battus dans la finale du double par les Neuchâtelois Castellani et Conti. Chez les individuels, la victoire est revenue au Bernois D. Altieri.

Cette manifestation a connu un éclatant succès et un nombre public s'était déplacé aux Charmettes pour suivre ces compétitions.

R. J.

CLASSEMENT

Coupe de Suisse : 1. Soleure (Aldo, Enrico et Giulio Buchetta), 2. Zurich, 3. Berne, 4. Schaffhouse.

Individuels : 1. D. Altieri, Berne, 2. G. Buchetta, Soleure.

Doubles : 1. Neuchâtel (Castellani et Conti), 2. Soleure.

Triples : 1. Zurich, 2. Schaffhouse.

Championnats mondiaux d'escrime

Légère déception helvétique

Dans le tournoi individuel à l'épée, les Suisses, contrairement à leur habitude, n'ont guère pu se mettre en évidence. Ils ont même causé une légère déception après que quatre (sur cinq) aient échoué au troisième tour, après avoir pourtant passé sans trop de difficultés les deux caps précédents. Seul l'ancien champion du monde junior Daniel Giger est parvenu à se qualifier pour la suite de la compétition, avec trois victoires sur le Hongrois Schmitt (5-1), l'Autrichien Trost (5-1), et le Polonais Krzynski (5-3). Mais la tâche qui l'attend est ardue, car il retrouvera à ce stade tous les principaux favoris.

Tout avait pourtant bien commencé pour la Suisse. Elle était la seule formation à compter encore ses cinq représentants en lice au troisième tour à l'exception de l'URSS qui s'était passée volontairement des services du tenant du titre, Grigori Kriss. Mais pour Christian Kauter, Guy Evequoz, Alexandre Bretholz et Peter Loetscher, ce devait être bientôt la fin de leurs espoirs, alors qu'à Munich deux d'entre eux étaient encore qualifiés au tour suivant (Loetscher et Giger). Bretholz et Loetscher se sont inclinés contre des Danois pratiquement inconnus, alors qu'Evequoz a été battu par un Belge, et Kauter par un Norvégien. Au total, 108 tireurs de 23 nations participent à ce tournoi individuel à l'épée.

Résultats des Suisses

Premier tour : Evequoz 4 victoires, Loetscher 4, Giger 4, Bretholz 3, Kauter 3 (tous qualifiés). — Deuxième tour, Evequoz 4, Loetscher 2, Giger 2, Bretholz 3, Kauter 3 (tous qualifiés). — Troisième tour, Giger bat Schmitt (Pol) 5-1, Trost (Aut) 5-1, Krzynski (Pol) 5-3 ; Kauter perd contre Lukomski (URSS) 3-5, et Norman (Nor) 2-5 ; Evequoz perd contre Bessemans (Be) 4-5, Paramonov (URSS) 3-5 et Pezza (It) 3-5 ; Bretholz perd contre Edling (Sue) 4-5, Karagian (URSS) 2-5 et Kemnitz (Dan) 3-5 ; Loetscher bat Jacobsen (Sue) 6-5, perd contre Kulcsar (Hon) 0-5 et Muenster (Dan) 2-5.

Titre à la Russie

Chez les dames, la journée devait désigner la lauréate du tournoi individuel de fleuret. Le titre est finalement revenu à la Soviétique Valentina Nikonova qui ne s'est imposée qu'après barrage face aux deux Hongroises Ildiko Schwarzenberger (médaillon d'argent) et Ildiko Rejto (médaillon de bronze). Toutes trois ont totalisé quatre victoires à l'issue de la poule finale mais la concurrente russe n'a laissé aucune chance à ses deux rivales au cours du barrage, les battant les deux par 4-0. 1. Valentina Nikonova (URSS) 4 vic-

toires (2 en barrage) ; 2. Ildiko Schwarzenberger (Hon) 4 v. (1) ; 3. Ildiko Rejto (Hon) 4 v. (0) ; 4. Katarina Raczova (Tch) 1 ; 5. Anna Pascu (Rou) 1 ; 6. Ute Kircheis (All-O) 1.

Priorité aux buveurs de perrier ils sont dans le mouvement.

Marquez l'arrêt, le temps de boire un perrier

Si vous avez tendance à zigzaguer, un perrier vous remettra daplomb.

perrier
 Eau minérale gazeuse naturelle



Les équipes lors de la présentation officielle. (photos Schneider)

LA VIE JURASSIENNE

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le « Bieler Tagblatt » quittera l'Union suisse des éditeurs de journaux

Le quotidien biennois « Bieler Tagblatt » a informé l'Association suisse des éditeurs de journaux « ASEJ » de sa décision de le quitter. Son éditeur a indiqué qu'il n'approuve plus la manière d'agir de l'ASEJ et qu'il regrette

en particulier que celle-ci ne protège pas mieux les intérêts des quotidiens. Le « Bund » et le « Berner Tagblatt » ont déjà fait part de leur retrait de l'ASEJ. Ces trois quotidiens quitteront donc à la fin de l'année l'Association suisse des éditeurs de journaux.

SONVILIER

Vers la fête du 1er Août

Cette année la Fête du 1er Août est placée sous la présidence de M. Kaelin, conseiller municipal.

L'orateur officiel sera le pasteur Jean-Pierre Schneider.

Les organisateurs pourront compter sur le concours apprécié des sociétés dont la Fanfare avec ses majorettes conduira le cortège.

Ce dernier formé sur la Place du collège suivra l'itinéraire habituel pour revenir à son point de formation. En effet, c'est devant l'école que se déroulera la cérémonie officielle. (ni)

SAINT-IMIER

47 années de fidélité à la même entreprise

Figure caractéristique bien connue non seulement à Saint-Imier, mais dans tout le rayon de son activité professionnelle, M. Pierre Tarchini, directeur de la Brasserie Beauregard dépôt de Saint-Imier puis du Groupe Sibra Holding, quitte l'entreprise au terme de 47 années de bons et loyaux services.

M. Pierre Tarchini est entré au service de la Brasserie en qualité de comptable du dépôt de Saint-Imier le 25 juillet 1926. Ses compétences et ses connaissances professionnelles, l'exactitude qu'il mettait dans son travail, le désignaient tout naturellement pour succéder à M. Edouard Guhl, appelé à d'autres fonctions, à la tête du dépôt de Saint-Imier, puis pour en devenir le directeur estimé et apprécié par la suite.

Pour M. Tarchini c'était tout à la fois une promotion et un témoignage de confiance et de reconnaissance.

D'un commerce agréable, faisant preuve d'entregent et d'amabilité, M. Pierre Tarchini avait su assurer une liaison fructueuse et bienveillante entre la direction générale de la Brasserie et la clientèle.

Après une si longue période de travail, M. Tarchini a demandé et obtenu de pouvoir jouir d'une retraite qu'il a bien méritée.

Désireux de lui témoigner sa gratitude la direction de la Brasserie Beauregard — aujourd'hui Cardinal — représentée par M. René Pillonel et le Groupe Sibra Holding par M. François Briod, ont tenu à fêter ce témoin de bientôt un demi-siècle d'activité et à associer fort justement Mme Pierre Tarchini, au cours d'une fort sympathique manifestation d'adieu. (ni)

L'exode des vacances

Après les écoles, il y a une semaine, ce sont les fabriques qui ont fermé leurs portes et Saint-Imier, ce dernier week-end, connaît aussi l'exode des vacances horlogères. Chacun s'en réjouit. Le commerce local et les établissements publics ont, eux aussi, établi des horaires de vacances. (ni)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — Atteinte dans sa santé depuis longtemps déjà, Mme Madeleine Marchand née Favre est décédée le premier jour des vacances horlogères dans sa 73e année.

Elle était entourée d'estime et de respect dans la cité dans laquelle on la connaissait énergique, courageuse, ponctuelle et consciencieuse dans son travail, appréciée dans ses activités. (ni)

COURT

Après les inondations

Le Conseil municipal de Court communique :

Les propriétaires d'immeubles victimes des inondations des 23 et 24 juin 1973 s'adresseront à l'Assurance immobilière du canton de Berne pour déclarer les dégâts causés à leur bâtiment.

Les avis de sinistre peuvent être obtenus au Secrétariat municipal.

Nous rappelons que l'Assurance immobilière ne couvre pas les dégâts aux terrains et aux aménagements extérieurs.

Pour ces derniers dégâts, il existe un Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par les forces naturelles.

Les propriétaires intéressés voudront bien s'adresser le plus rapidement possible aux deux taxateurs communaux nommés par le Conseil municipal, soit M. Marc Rossé et M. Fritz Egli.

Le Conseil municipal devra ensuite établir un rapport complémentaire à l'intention de la Fondation détentrice du Fonds de secours. Ce rapport comprendra notamment une récapitulation des dommages à toutes les propriétés touchées ainsi que les rectifications ou confirmations nécessaires des déclarations de revenu et de fortune des sinistrés. (cg)

Le secrétaire de l'ASEJ, M. Jean-Richard, a déclaré, en réponse à une question, être d'autant plus étonné de cette décision que la maison d'édition biennoise est représentée au comité central. Jusqu'ici, l'ASEJ n'a jamais eu de difficultés avec elle. Pour l'instant, l'Association ne craint pas de devoir faire face à une « avalanche de retraits », car, selon les statuts, la prochaine échéance de dénonciations est fixée au 31 décembre 1974. M. Jean-Richard a précisé que « les trois journaux sont les seuls à avoir fait part de leur décision de quitter l'ASEJ ». (ats)

TAVANNES

La forêt n'est pas faite pour les moteurs

Notre journal a parlé de la réalisation de la commune bourgeoise de Tavannes dans la forêt de Saicourt, sur territoire des communes de Tavannes et Reconvilier. Cette réalisation est une piste « Vita ». Elle est très utilisée depuis la fin des travaux d'aménagement, les sociétés sportives locales y effectuant régulièrement des entraînements.

Malheureusement, les autorités devront vraisemblablement prendre des mesures à l'égard de personnes qui effectuent le parcours ou une partie de celui-ci avec des engins motorisés (vélomoteurs) ! (cg)

Jeux interscolaires et corso de la jeunesse

La Fête des saisons aura lieu les 17, 18 et 19 août, Festival pop, spectacle de variétés, guinguettes, mais surtout pour la jeunesse, les jeux interscolaires et un corso, tels sont quelques éléments du programme. Les jeux seront arbitrés par MM. Georges Kleinmann et Hubert Gunzinger. Le comité de la fête, que préside M. Yvan Vecchi, est sur la brèche. (cg)

VALLÉE DE TAVANNES

Ils ont dansé

En ce début de vacances d'été — de nombreuses usines travaillent encore cette semaine — plusieurs sociétés de la vallée ont organisé des fêtes champêtres. Au Col de Pierre-Pertuis, dimanche, la cantine a marché lors du tournoi de lutte et jeux alpestres organisé par le Club de lutte de la Vallée de Tavannes. A Pontenet, le Club des loisirs, organisateur de manifestations diverses (sorties dans la nature, films, conférences etc...) a eu une fête champêtre animée. Enfin, la Société fédérale de gymnastique de Sorvilier, très vivante et active, sous une cantine ouverte, samedi et dimanche, a reçu ses amis et supporters. (cg)

MALLERAY-BÉVILARD

« Que désirent les habitants » ?

Tous les habitants de Malleray-Bévilard, âgés de 14 ans ou moins, ont reçu un questionnaire. Celui-ci a pour but d'enquêter sur les désirs de la population, notamment afin que le bureau d'urbanisme, chargé d'établir un plan d'aménagement, puisse travailler le plus concrètement possible.

La distribution des formulaires du questionnaire et la récupération sont effectuées par des élèves de l'Ecole secondaire. Très prochainement, une analyse des réponses reçues sera faite, mais on peut déjà dire que cette initiative des autorités est un succès, plus de 1000 réponses étant déjà rentrées. (cg)

Au Conseil général de Fontaines

Election d'un nouveau conseiller communal

Le Conseil général a tenu séance extraordinaire, vendredi soir, sous la présidence de M. Roger Duvoisin. 14 conseillers sont présents.

M. Jacques Schaerrer ayant donné sa démission de conseiller communal, il s'agissait de lui donner un remplaçant. Tout de suite, le groupe socialiste propose la candidature de M. Henri Schafer. M. Marcel Cornu, faisant abstraction de toute question politique, constate que, depuis toujours les paysans du village étaient représentés par un des leurs, au moins, au sein de l'exécutif, ce qui ne serait plus le cas. Il propose donc M. Claude Haussener, agriculteur.

Le groupe radical demande une suspension de séance. A la reprise, on se rend compte que la traditionnelle solidarité paysanne ne joue pas du tout. Un premier tour donne égalité de 7 voix aux deux candidats. La majorité absolue n'étant pas atteinte, un second tour est nécessaire. M. Henri Schafer (soc.) est alors nommé par 8 voix, contre 6 à M. Haussener, son adversaire paysan et libéral.

Nomination d'un membre à la Commission d'urbanisme

Un poste étant devenu vacant dans cette commission, M. Gino Piemontesi (soc.) est proposé pour en faire partie. Seul candidat, il est élu tacitement.

L'article 53 du règlement général fixait, jusqu'à ce jour, à 1000 francs le crédit dont pouvait disposer le Conseil communal sans avoir recours au Conseil général. L'exécutif propose de le porter dorénavant à 5000 francs. M. Marcel Cornu estime ce montant exagéré et, sans s'opposer à l'augmentation, suggère un amendement restrictif. Le crédit à disposition du Conseil com-

munal serait de 5000 francs, mais ne pourrait être utilisé que dans des cas exceptionnels. C'est dans ce sens que l'article 53 modifié est accepté sans opposition.

Modification de la taxe de desserte

En 1971, le Conseil général votait un arrêté relatif à la perception d'une taxe de desserte lors de la construction de nouveaux bâtiments. Elle était fixée à 800 francs par logement, mais au minimum à 6000 francs. L'expérience a montré que cette somme était nettement insuffisante. Le Conseil communal a étudié cette question et propose un nouvel arrêté déterminant les obligations des propriétaires et fixant de nouvelles taxes de desserte et d'équipement. Cette taxe s'élèvera, dans la zone de constructions basses (les routes n'étant pas équipées de trottoirs) à 11 francs le mètre carré de terrain constructible. Dans les autres zones (les routes étant équipées de trottoirs), elle sera de 14 francs le mètre carré.

Lecture est faite des dix articles. Ils ne donnent lieu à aucune discussion sérieuse. L'arrêté est alors accepté sans opposition, et avec une abstention.

Règlement d'urbanisme

Lors de l'élaboration du plan d'aménagement du territoire et du Règlement d'urbanisme, en 1968, il avait été décidé que les terrains situés au nord de la route cantonale conduisant à

Boudevilliers seraient attribués à une zone de constructions hautes. Rien pourtant ne s'opposait à ce qu'il y soit implanté des villas ou maisons familiales. Le problème se pose aujourd'hui avec le dépôt de plans pour la construction d'une maison familiale et de maisons locatives, ce qui risque de créer l'anarchie, des désagréments, voire des conflits. Les services compétents de l'Etat l'ont compris. Après avoir mis opposition, ils se déclarent favorables à l'établissement d'une zone de constructions basses, d'une seule rangée, en bordure nord de la route cantonale ; tout le reste étant exclusivement réservé aux maisons locatives.

M. Gino Piemontesi s'élève contre l'abus des dérogations et des modifications aux règlements établis. M. François Croset, quant à lui, ne voit pas la nécessité de créer cette zone nouvelle, étant donné que la zone de constructions basses au sud de la route est loin d'être complètement utilisée.

Finalement, au vote, l'arrêté proposé est accepté par le Conseil général. (e)

NEUCHÂTEL

Vol

La moto Vespa GR 1083, beige propriété d'un habitant de Neuchâtel a été volée le 8 juillet 1973 en ville de Neuchâtel.

Repose en paix chère maman.

Monsieur et Madame Michel Grosvernier-Estermann ;
Monsieur et Madame Hubert Lacroix-Grosvernier et leur fille Alexandra ;
Madame Lina Droz-Schärer ;
Monsieur et Madame Fritz Tinembart-Schärer, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Edgar Maire-Grosvernier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Marguerite Senstag-Grosvernier, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine GROSVERNIER
née SCHÄRER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dimanche soir, dans sa 65e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juillet 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 11 juillet.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 9, rue du Ravin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres LE LOCLE
Toutes formalités Tél. (039) 31 14 96

En cas de décès: R. Guntert
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINS
1890
fait part du décès de leur ami
Monsieur
André PERROUD
Pour la cérémonie, se référer à l'avis de la famille.

NEUCHÂTEL

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui les ont entourés durant leur épreuve tant par leur présence que par leurs dons, messages ou envois de fleurs, les parents et les frères et sœurs de

DIDIER CLERC

tiennent à exprimer leur profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL, juillet 1973.

LA GRANDE-SAGNEULE

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de notre très chère petite

NATHALIE,

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont entourés pendant cette douloureuse épreuve, de leurs dons, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs messages de condoléances et nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde et vive reconnaissance.

MONSIEUR ET MADAME FRANCIS MAIRE ET FAMILLES
LA GRANDE-SAGNEULE, juillet 1973.

FLEURIER

Dans l'impossibilité de répondre à chacun,

MONSIEUR HERMANN KARLEN ET SES ENFANTS

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, se sont associés à leur grand deuil, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

FLEURIER, juillet 1973.

LA SAGNE

La famille de

MADAME NELLY VUILLE.

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus durant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Leur présence, leurs messages, leurs dons au « Foyer » ou leurs envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LA SAGNE, juillet 1973.

La famille de

MONSIEUR ERWIN JOHN

a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil. Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.

MONSIEUR PIERRE-HENRI JEANNERET,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément émus par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur épreuve, soit par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

Au Népal

Tragique incendie

Au moins 20 personnes ont trouvé la mort au cours de l'incendie qui a anéanti le secrétariat central du gouvernement népalais à Katmandou. Hier soir, le feu n'avait pas encore pu être complètement circonscrit. Les victimes de cet incendie ont certainement trouvé la mort au moment où les énormes parois de bois et de béton du bâtiment se sont écroulées. Elles faisaient toutes partie d'unités de pompiers et de premiers secours. (ats, reuter)

Naufragés du Pacifique

Marche difficile

Les deux naufragés britanniques recueillis par un chalutier sud-coréen il y a neuf jours après 117 jours passés dans le Pacifique sur un radeau de fortune ont toujours des difficultés à marcher seuls.

Lorsqu'ils ont été recueillis, ils ne pouvaient plus déplier leurs jambes, à force d'être restés accroupis dans leur embarcation.

Le patron du chalutier qui les a recueillis a reçu l'ordre de les débarquer à Honolulu, mais les deux naufragés ont manifesté le souhait de rester à bord jusqu'au retour du bateau à Pusan, en Corée du Sud, au début du mois d'août. (ap)

Dans le Pacifique

Essais atomiques imminents

Vingt-quatre heures après l'avis de suspension temporaire de la navigation maritime autour de l'atoll de Mururoa et dans une zone de sécurité de 60 milles au-delà des eaux territoriales, les compagnies aériennes ont été avisées de ne pas faire survoler une zone de 200 milles autour de l'atoll et un triangle long de 500 milles s'étendant vers l'est et ayant Mururoa comme sommet à partir du mercredi 11 juillet 0 h. 01 GMT.

Les avis aux compagnies aériennes — ou « notam » — intervenant généralement quarante-huit heures avant une explosion nucléaire, on peut penser que la septième série des essais français pourrait commencer à partir de vendredi 1 h. 01, heure de Paris.

Confusion sur les marchés des changes et de l'or

La confusion la plus totale a régné hier sur les marchés des changes occidentaux où, après un léger raffermissement le matin, la monnaie américaine est retombée à ses niveaux de vendredi soir. Les cours ont largement fluctué, traduisant la nervosité et l'incertitude des opérateurs au sujet de l'attitude des Etats-Unis et des modalités des décisions prises à Bâle par les gouverneurs des banques centrales. La même confusion régnait sur le marché des changes new-yorkais où le dollar fluctuait largement et d'une manière irrégulière.

La décote du dollar atteint hier après-midi près de 15 pour cent sur les principaux marchés, son cours s'établissant à 2,2835 DM à Francfort (contre 2,30 DM vendredi soir), à 3,92 francs à Paris (contre 3,93 fr.) et à 2,7225 fr.S à Zurich (contre 2,7125 fr.S). A Londres il vaut 2,5610 dollars pour une livre (contre 2,5570) et à Rome 579 liras, inchangé par rapport à vendredi dernier.

La confusion s'est étendue aux marchés libres de l'or où les cours, après avoir fluctué sur des marchés généralement actifs et nerveux, se

sont établis à 126 dollars l'once au fixing londonien de l'après-midi, en hausse d'un dollar sur la clôture de vendredi.

Les spéculateurs s'interrogent

Il semble que les spéculateurs se soient interrogés hier matin sur la portée des décisions prises par les gouverneurs des banques centrales à Bâle, puis face aux commentaires pessimistes qui ont accompagné le communiqué « sybillin » publié à l'issue de la réunion de Bâle.

Elections municipales à Tokyo

Net rétablissement des libéraux

Les élections municipales qui se sont déroulées à Tokyo ont été marquées par un net succès communiste, et par la stabilité de la représentation libérale-démocrate, contrairement

aux pertes importantes que tout le monde s'accordait à prévoir.

Ce net rétablissement du parti au pouvoir, dont le premier ministre M. Tanaka, était des plus impopulaire, a eu pour premier résultat de provoquer une hausse considérable à la bourse.

Les libéraux-démocrates conservent 51 des 125 sièges de l'assemblée municipale, les communistes en obtiennent 24, contre 18 précédemment, le Komeito (modéré) 26, les démocrates socialistes deux, et les indépendants deux.

La campagne a été menée sur les thèmes de caractère national, et M. Tanaka a déclaré que le résultat des élections contribuera à resserrer l'unité de son parti en prévision des élections de l'an prochain à la Chambre haute. (ats, reuter)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Colombo. — Mme Bandanaïke, premier ministre du Sri Lanka (Ceylan), qui est également ministre de la défense et des Affaires étrangères du pays, a pris hier en main deux autres ministères : celui de la planification et des affaires économiques, et celui de l'application du plan.

Ce dernier, rappelons-le, se borne à rappeler que les responsables des principaux pays occidentaux (Etats-Unis, Canada, Communauté européenne, Suède et Japon), sont d'accord « en principe » depuis le 16 mars dernier pour intervenir à « des moments appropriés » sur les marchés des changes afin d'empêcher de gros écarts par le système de flottement. Et il ajoute que les arrangements techniques nécessaires à ces interventions ont été mis au point.

Ces arrangements doivent permettre l'intervention — tant attendue en Europe — des Etats-Unis pour soutenir leur propre monnaie, en achetant des dollars contre d'autres devises. Mais comme leurs réserves en devises sont insuffisantes, ils devront obtenir des autres banques centrales des avances en marks allemands, en francs français, en yens japonais, etc...

Accords de troc

Des accords prévoyant le troc de devises — appelés accords « swap » — ont été conclus à cet effet entre le système de réserve américain (en l'occurrence la Federal Reserve Bank de New York) et les autres banques centrales pour un montant total approchant treize milliards de dollars. Les arrangements techniques auraient fixé les modalités de remboursement des avances ainsi consenties, modalités qui comporteraient une garantie de change en cas de dépréciation d'une monnaie pendant la période de prêt : la banque débitrice et la banque prêteuse se partageront les pertes et les gains de change résultant des accords « swap » et de leur remboursement.

Il reste à savoir quel moment sera jugé « approprié » par les autorités de Washington pour intervenir, c'est-à-dire quel niveau le dollar devra atteindre pour mériter le soutien, alors qu'il s'est déjà déprécié de plus de 15 pour cent en moyenne depuis mars dernier par rapport aux monnaies européennes « arrimées » entre elles. (ats, afp)

Jérusalem. — Le général Yisrael Lior, 52 ans, a été désigné comme successeur de l'ex-général Yariv, comme chef des opérations contre les terroristes arabes.

Kampala. — Les 112 volontaires américains du « Corps de la Paix » retenus en Ouganda pendant quarante-huit heures, ont reçu des autorités ougandaises l'autorisation de quitter le pays.

Viterbe. — Un vol évalué à plus de 100 millions de lires (environ 500.000 francs suisses) a été commis dans la chapelle Santa Maria della Quercia, à Viterbe (Latium).

Islamabad. — L'Assemblée nationale pakistanaise a donné hier pouvoir au président Bhutto pour que le pays reconnaisse l'Etat du Bangla Desh.

Hambourg. — Le ministre ouest-allemand des transports, M. Lauritzen, a déposé une requête auprès d'un tribunal de Hambourg, en vue de mettre fin à la grève des aiguilleurs du ciel.

Marseille. — Les autorités françaises ont renoncé à demander l'extradition de Jeremy Cartland, soupçonné de meurtre de son père à Pelissanne, et entendent laisser à la justice britannique le soin d'instruire l'affaire.

Beyrouth. — Le quotidien libanais « Al Hayat » fait état d'un « plan israélien minutieusement préparé », visant à occuper la zone frontalière sud-est du Liban, allant du Arkoub, sur le flanc ouest du Mont Hermon, jusqu'à Masnaa, poste douanier libanais sur la route Beyrouth - Damas.

Prague. — Après avoir signé un accord consulaire américano-tchécoslovaque, M. Rogers, secrétaire d'Etat, s'est entretenu à Prague avec M. Husak, puis est reparti pour les USA.

Atlanta. — Le pasteur Abernathy, successeur du pasteur Martin Luther King à la tête du « SCLC » (Conférence des leaders chrétiens du Sud) a annoncé qu'il abandonnait la présidence du Mouvement noir intégrationniste.

Saint-Marin. — L'inquiétude augmente à Saint-Marin, au sujet du sort du chirurgien Italo Rossini, 63 ans, et de sa fille Rossella, 25 ans, enlevés dans la nuit du 28 au 29 juin, alors qu'ils rentraient chez eux en voiture. On craint en particulier que la détention ne soit fatale pour le médecin qui suit un traitement pour une maladie de cœur.

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand a officiellement renoncé à demander à la Libye l'extradition des trois Arabes responsables de l'attentat contre l'équipe israélienne, lors des Jeux olympiques de Munich.

Guadalajara. — Une trombe d'eau qui s'est abattue sur les villages de Mezcala et San Pedro, à environ 75 km. de Guadalajara (Mexique), a fait 28 morts, 25 blessés, et un nombre indéterminé de disparus.

UN EVENEMENT PAR JOUR

La fin des haricots

Vert bigoudi en quête d'un gigot ou minuscule rein destiné à finir en savoureux cassoulet, le haricot, qu'il soit de Bagnolet ou de Soissons, grimpaçant, nain ou vulgaire, ne paraissait guère, jusqu'à ce jour, devoir tenir la vedette de l'actualité.

La bagatelle, pourtant, a tant préoccupé l'humanité, qu'en croissant et multipliant, elle en est arrivée, la sécheresse aidant, à manquer de protéines.

Or, le haricot, notamment sous son nom de soya, en est très riche. Immense réserve de matières azotées et d'huile, il constitue l'arme presque absolue contre la famine...

Leur opulence était telle que les pays occidentaux n'étaient pas accoutumés à accorder une grande valeur aux haricots. Sans nier le fondant d'un bon flageolet ou les qualités du soya, mélangé à la viande de porc pour former un exquis cervelas, ils les payaient relativement mal.

Depuis une année la demande de soya est cependant devenue si grande que les prix en ont triplé ces huit derniers mois. Et bien que les Etats-Unis aient quadruplé leur production, à compter de 1950, les acheteurs étrangers sont si nombreux que, de peur d'en manquer, ils viennent d'en interdire toute exportation.

Devant la disette menaçante, et alléchés par les prix en constante hausse, d'autres pays songent à accroître l'étendue de leurs champs de soya. Le Brésil et l'Afrique du Sud, en particulier. Dans l'immédiat, on manque pourtant de semences, et il semble que, dans ce domaine, comme dans celui des céréales, on risque d'avoir, en fin d'année, un trou dans la production, qui pourrait se révéler tragique pour beaucoup de populations du globe. D'autant plus que le soya sert aussi bien à nourrir les hommes qu'à affourager le bétail.

Bref, alors que pendant des décennies, les Anglo-Saxons ont usé l'expression : « Je n'ai pas un haricot », comme nous disons : « Je n'ai pas un radis », pour signifier qu'ils étaient complètement fauchés, montrant du même coup, le peu de valeur qu'ils attachaient à ce légume, le soya s'achètera peut-être bientôt à prix d'or.

Car, à force de tergiverser sur les problèmes de lutte contre la natalité, à force de se préparer plus à la guerre qu'à la paix, le monde se précipite vers la pénurie.

Et le haricot valant le prix de l'or, ce n'est pas seulement la fin des haricots. C'est la faim, tout court. C'est aussi la fin de millions d'existences.

Willy BRANDT

M. Brejnev ira à Cuba

M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, fera une visite d'amitié à Cuba en décembre et janvier prochains, à l'invitation du président du Conseil cubain, M. Fidel Castro, a annoncé hier la radio de Moscou.

(ats, reuter)

Bagdad. — Treize autres opposants ont été passés par les armes en Irak, ce qui porte à 36 le nombre des exécutions capitales en quelques jours dans ce pays.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 Biennale de la tapisserie à Lausanne
- 3 Attention à la fermentation du foin
- 5 Le Tir cantonal neuchâtelois
- 6 Le rallye du TC jurassien
- 7 Politique suisse du fromage
- 9 USA : la Cour suprême dit non à la révolution des mœurs
- 11 Loisirs, Vacances
- 12 Economie et finances
- 15 Le Tour de France cycliste
- 16 Programmes radio-TV
- 18 Championnats mondiaux d'escrime
- 19 Au Conseil général de Fontaines

Prévisions météorologiques

Le temps, en lente amélioration, sera en partie ensoleillé, avec une nébulosité variable, encore souvent abondante au nord des Alpes et en montagne, où l'activité orageuse diminuera.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,37.

Les « ponts » italiens devront-ils être supprimés ?

SUIITE DE LA 1ère PAGE

L'état de santé d'un employé qui se déclare malade et prend quelques jours de congé. Seuls, les médecins de l'agence nationale pour la santé, sont autorisés à la demande de l'employeur, à effectuer ces vérifications, mais, le personnel de l'agence est en nombre insuffisant pour être à même de faire de telles visites à domicile.

Les représentants officiels des syndicats, prenant la défense des travailleurs, déclarent que ceux-ci méritent grandement leur repos supplémentaire et particulièrement, les anciens agriculteurs du sud qui ont émigré dans le nord et sont astreint à de longues heures de travail pénible devant des chaînes de montage, où ils ne peuvent respirer qu'un air vicié.

Bien souvent, de nombreuses petites entreprises qui savent pertinemment que leurs employés seront absents à la veille d'un week-end prolongé, préfé-

rent d'eux-mêmes le leur accorder officiellement.

FÊTES RELIGIEUSES

Le problème est compliqué par le nombre élevé de fêtes, légales, car si les fêtes civiles sont au nombre de quatre en Italie, il existe treize fêtes religieuses qui sont garanties par le concordat de 1929, entre l'Etat et le Vatican. Parmi ces fêtes on trouve aussi bien Noël et le Jour de l'An que le Saint-Patron de diverses localités. Par conséquent, tout projet de solution de ce problème doit être présenté à l'approbation du Vatican.

« Tous ces jours fériés étaient parfaits lorsque l'Italie était essentiellement un pays agricole » fait remarquer un expert du travail, « mais l'arrêt des chaînes de montage au milieu de la semaine peut avoir à long terme des conséquences désastreuses pour un pays industriel et il ajoute : « Nous sommes moins compétitifs sur le marché inter-

national, car le nombre élevé de jours chômés fait augmenter les prix de nos produits ».

AVIS SYNDICAL

Les dirigeants syndicalistes de plus en plus préoccupés par la stagnation de l'industrie italienne après le « miracle » économique des années 1960, commentent à partager les vues du patronat.

Ils se sont joints à eux et aux experts du gouvernement pour présenter un projet qui permettrait de résoudre cette situation chaotique. De nombreux experts du travail espèrent que ce projet règlera strictement les jours de congé. Le Vatican envisage de reporter au dimanche la célébration des fêtes mineures.

Les observateurs se demandent avec intérêt si les « ponts » dont l'octroi est devenu un art pour les Italiens, ne seront pas sacrifiés au nom de la production nationale. (c)

France-Algérie

Reprise du dialogue

SUIITE DE LA 1ère PAGE

ces relations. Le gouvernement algérien estime, en effet, que les conditions de vie de certains travailleurs algériens en France sont incompatibles avec le sens de la dignité humaine et il est inquiet des manifestations de xénophobie comme celle organisée le 21 juin par « Ordre nouveau ».

En ce qui concerne la politique internationale, France et Algérie ont de nombreux points de convergence. La France, par la voix de M. Jobert, a cherché à faire participer les pays du Maghreb à la conférence sur la sécurité d'Helsinki, la sécurité de l'Europe étant liée, à ses yeux, à celle de la Méditerranée. En ce qui concerne le problème du Proche-Orient, les points de vue de Paris et d'Alger sont très voisins. (ap)

MONNAIE

Effets secondaires...

SUIITE DE LA 1ère PAGE

S'agissant des intérêts et dividendes, produit des investissements et prêts américains à l'étranger, ils forment le plus gros poste positif de la balance américaine. Il devrait gonfler dans une proportion définie par l'importance de la dévaluation. Or, c'est précisément le contraire qui se produit. Les entreprises américaines conservent à l'étranger leurs revenus en devises, vivant dans la crainte de nouvelles dévaluations du dollar.

Dans la perspective alarmiste — mais très réaliste dans le « système » monétaire actuel — d'une aggravation irréversible du processus d'effritement du dollar, il est à craindre que les investissements américains en dehors des Etats-Unis se poursuivent : chaque dévaluation améliore le taux de rentabilité calculé en dollars. Les

capitaux japonais et européens, calculant leur rentabilité dans leur monnaie nationale, ne sont pas tentés d'investir aux Etats-Unis, chaque dévaluation du dollar se traduisant, pour eux, par une perte équivalente.

Dans le chaos monétaire où le dollar entraîne le monde, chaos bien entretenu par « les spéculateurs », masse anonyme d'une perversité effroyable, le colonialisme économique américain continue à déployer ses effets dans le monde industriel occidental.

C'est là un des « effets secondaires » de la crise permanente du dollar que l'on oublie trop souvent d'évoquer, et pour cause !

La faiblesse du dollar permet un accroissement de la puissance américaine, payée par ceux qui en feront les frais...

Gil BAILLOD